

OCTOBRE 2008

MERKUR

DE LËTZEBUERGER MERKUR
BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

www.cc.lu



1,2,3, Go:

Pour avancer rapidement
dans votre projet de création d'entreprise

■ EDITORIAL

Bilan compétitivité 2008:
le Luxembourg doit
mieux faire



■ FLASH

Succès de la première
édition du «Master
en entrepreneuriat et
innovation»:



■ ECONOMIE

Actualité & Tendances n°5:
«Maîtrise des dépenses
publiques: quelles options
pour le Luxembourg?»

LEASING



Optez pour le leasing de la BCEE !

Optimisez le financement du matériel que vous utilisez dans l'exercice de votre profession. La BCEE vous propose, plutôt que d'acheter votre matériel, de le louer en recourant à un contrat de leasing. Ainsi vous préservez votre trésorerie et vous bénéficiez en plus d'avantages fiscaux décisifs.

Intéressés ? Nos conseillers PME sont à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire. Vous pouvez également effectuer directement une demande d'offre de leasing en ligne sur notre site www.bcee.lu.



SPUERKEESS

Äert Liewen. Är Bank.

Bilan compétitivité 2008: le Luxembourg doit mieux faire

L'Observatoire de la compétitivité du Grand-Duché de Luxembourg établit annuellement un tableau de bord sur la compétitivité. Le bilan 2008 est intitulé «Plus de compétitivité pour plus de pouvoir d'achat», ce titre ayant le mérite de souligner à quel point la compétitivité importe pour le maintien durable du pouvoir d'achat à un niveau élevé. Le tableau de bord de l'Observatoire repose sur 86 indicateurs, proposés par le professeur Lionel Fontagné et retenus par les partenaires sociaux. La dernière édition du tableau a été présentée à la presse le 8 octobre dernier.

Le constat est sans appel: en 2007, le Luxembourg occupait une position relativement médiocre en termes de compétitivité globale. Il ne figure en effet qu'à la 9^e place au sein de l'Union européenne. Le Grand-Duché subit de surcroît une détérioration marquée par rapport à l'année précédente, puisqu'il perd trois places. Cette situation dommageable reflète principalement les mauvaises performances du Luxembourg en matière d'emploi (17^e), de fonctionnement des marchés (18^e), d'entrepreneuriat (18^e) et d'environnement (20^e). L'un des indicateurs relatifs à l'emploi, à savoir le taux d'emploi des travailleurs de 55 à 64 ans, a continué à se détériorer en 2007, alors qu'il est déjà très nettement inférieur à la moyenne européenne. La Chambre de Commerce rappelle dans ce contexte son appui récurrent à une politique visant à encourager les travailleurs à opter pour un âge de départ à la retraite plus tardif.

L'Observatoire de la Compétitivité met en exergue un autre facteur également souligné sans relâche par la Chambre de Commerce, à savoir le différentiel d'inflation entre le Luxembourg et ses principaux partenaires commerciaux. Dans un avis spécial, le professeur Lionel Fontagné constate que la compétitivité-coût et la compétitivité-prix se sont toutes deux détériorées au Luxembourg en 2007, alors que la tendance était déjà défavorable sur la période 1995-2006. La compétitivité-coût marque par ailleurs le pas tant dans l'industrie que dans les services.

Dans ce contexte, le professeur Fontagné soutient les dispositions temporaires adoptées en avril 2006 par le Comité de coordination tripartite en matière d'indexation automatique des salaires, qui ont selon lui permis d'atténuer le cercle vicieux de ce mécanisme. Dans la foulée, le professeur recommande la prolongation de l'accord tripartite: *«si l'accord n'était pas prolongé, des hausses successives de salaires seraient à prévoir alors que le pic d'inflation est passé et que les pays concurrents sont revenus à des niveaux d'inflation autour de l'objectif des 2 %. Cette question est particulièrement préoccupante dans la mesure où les marges de manoeuvre du Luxembourg sont limitées: dans la période récente, en dépit d'une intensification capitaliste, moins de gains de productivité ont été réalisés tandis que plus de salaires étaient distribués. Si toute la compétitivité ne se résout pas aux prix, une dérive des prix liée à des effets de second tour ne manquerait pas de dégrader la compétitivité du Grand-Duché.»*

Le Bilan 2008 remet également les pendules à l'heure en matière de pouvoir d'achat. Il indique que le pouvoir d'achat par tête au Luxembourg a augmenté sans discontinuer de 1997 à 2008 et devrait continuer à progresser, à la faveur des mesures fiscales et sociales que contient le projet de budget 2009 (adaptation de 9 % des barèmes fiscaux, crédits d'impôt pour salariés et pensionnés, chèques service notamment) et grâce au plan «anti-inflation excessive» du gouvernement. L'Observatoire de la compétitivité est par ailleurs d'avis que sur un horizon de long terme, le pouvoir d'achat ne peut être assuré que si la productivité structurelle progresse fortement et durablement.

L'Observatoire de la compétitivité souligne également l'importance de la recherche et développement, de l'innovation et de la promotion d'une économie de la connaissance. Ces domaines d'action promus par la stratégie de Lisbonne exercent un effet favorable sur la productivité, cet effet étant d'ailleurs confirmé par une étude conjointe réalisée par le CRP Henri Tudor, le Stattec et l'Observatoire de la compétitivité. Un modèle économétrique spécial, qui permet de simuler les effets des réformes entreprises dans le cadre de la stratégie de Lisbonne, vient compléter la contribution de l'Observatoire de la compétitivité à une meilleure compréhension de la relation entre la stratégie d'innovation d'une part et la productivité totale des facteurs d'autre part.

Une autre étude présentée à la conférence de presse analyse la tendance de la productivité globale des facteurs, qui reflète les avancées technologiques. L'étude met en évidence des dynamiques sectorielles divergentes en la matière. Alors que les branches «activités financières et services aux entreprises», «industrie y compris énergie» et «construction» voient comme il se doit leur productivité totale des facteurs augmenter depuis 1995, la productivité totale des facteurs des branches «commerce, transports et communication», «autres activités de services» et «agriculture, chasse et pêche» tendrait plutôt à diminuer. La Chambre de Commerce est d'avis que cette longueur de la productivité totale des facteurs doit être suivie de près, car elle contribue à rehausser les coûts des entreprises concernées.

Le Bilan compétitivité 2008 montre à quel point il est important d'adopter rapidement des mesures structurelles renforçant durablement la compétitivité et la productivité des entreprises implantées au Grand-Duché. Dans le contexte d'un monde globalisé et dans un environnement marqué par l'incertitude et par une crise de confiance sans précédent, seule une économie compétitive pourra permettre une dynamisation de l'activité entrepreneuriale et économique, source de création de valeur, d'emplois, de richesse et de recettes fiscales. A ce dernier sujet, des finances publiques saines constituent également un facteur de compétitivité décisif. La Chambre de Commerce reviendra en détail sur le projet de budget 2009 dans la prochaine édition du Merkur, en présentant son avis budgétaire dans le dossier du mois. ■



DOSSIER

- 4 1,2,3,GO: un réseau interrégional d'experts au service des créateurs d'entreprises innovantes**

DOSSIER

- 4 1,2,3,GO: un réseau interrégional d'experts au service des créateurs d'entreprises innovantes**

FLASH

- 12** L'Indonésie accueillie à la Chambre de Commerce
- 14** Vierte Deutsch-Luxemburgische Wirtschaftskonferenz
- 16** Succès de la première édition du «Master en entrepreneuriat et innovation»:

INTERNATIONAL

- 18** Le réseau des attachés économiques et commerciaux belges
- 18** Calendrier 2008
- 18** Messen und Ausstellungen
- 19** «Luxembourg for Business» présente son logo
- 20** Mission économique et financière en Turquie
- 21** Troisième participation luxembourgeoise au Monaco Yacht Show
- 23** Conférence sur «Le dialogue énergétique UE-Russie: pour un partenariat stratégique»
- 24** Business & ICT Matching Days à Liège



FLASH

- 14 Vierte Deutsch-Luxemburgische Wirtschaftskonferenz**

- 26** Salon Contact et Forum de l'Entreprise 2008 au Luxembourg
- 27** Textes européens publiés du 21 août 2008 au 20 septembre 2008
- 28** BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

FORMATION

- 30** 1.000 postes d'apprentissage disponibles
- 31** Une expérience concluante pour les enseignants luxembourgeois
- 32** Conférence: «Savoir manager les Jeunes»
- 33** Qui est l'APM?
- 34** Congés scolaires 2008/2009
- 34** Succès dans le Nord avec TRIPTICON-Plus
- 36** Une rentrée riche en nouveautés pour le portail lifelong-learning.lu
- 36** Le système scolaire luxembourgeois jugé inefficace et inéquitable

INNOVATION

- 38** Lancement du Cluster BioHealth des Sciences et Technologies de la Santé
- 40** Signature d'une convention de coopération renforçant l'offre en aérospatiale

- 40** Le Technoport accueille deux nouvelles entreprises innovantes
- 42** Le Technoport et la Fiduciaire Générale de Luxembourg S.A. signent un accord de partenariat
- 42** 2^e Forum «Business meets Research» de Luxinnovation

Économie

- 44** Maîtrise des dépenses publiques – Quelles options pour le Luxembourg?
- 48** Le Statec lance un simulateur d'inflation personnelle
- 49** Ralentissement plus fort que prévu
- 50** La production industrielle poursuit son mouvement de baisse en Europe
- 51** Le Luxembourg parvient à maintenir sa 25^e place dans le classement mondial de la compétitivité.

LEGISLATION/AVIS

- 52** Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce
- 52** Mise en ligne du site Internet www.elections sociales.lu
- 53** Elections sociales: déclarer les traitements de données
- 54** Eurovignette: droit d'usage routier pour poids lourds



INTERNATIONAL

20 **Billan positif de la mission économique et financière en Turquie**

54 La Commission européenne propose une nouvelle simplification des règles de l'UE sur les fusions et les scissions

56 Impôts sur le revenu: ce qui va changer en 2009

57 Conférence: Lieux de travail sains

FEDERATION/U.E.L

58 Le développement durable: De la théorie à la pratique

58 Un site Internet pour relier l'offre et la demande!

60 Evolution des prix: Le Luxembourg en-dessous de la moyenne européenne



FORMATION

30 **1.000 postes d'apprentissage disponibles**

62 Séminaire: Comment créer la meilleure équipe?

62 Des progrès restent à faire en matière d'égalité des chances

INFO ENTREPRISES

66 En bref

66 Des images chocs pour ne plus oublier sa ceinture!

67 Coup double pour paperJam

68 Ernst & Young stimule la solidarité et la générosité de ses collaborateurs

70 Quick: Nouveaux décors et future ouverture au Kirchberg

70 Ouverture de l'agence RE/MAX Immo

www.elections sociales.lu

Pour tout savoir sur les élections sociales !

Pour aider les entreprises à se préparer au mieux aux élections sociales du 12 novembre 2008, les organisations professionnelles ont lancé avec le soutien de l'Inspection du Travail et des Mines (ITM) un site d'information traitant de la représentation du personnel dans l'entreprise et du renouvellement des délégués du personnel. Le site www.electionsociales.lu donne un aperçu général sur la législation luxembourgeoise applicable à la représentation du personnel et détaille le déroulement des procédures de mise en place des délégués du personnel et les attributions légales des délégués du personnel.

Les entreprises affiliées à une chambre ou organisation professionnelle et ayant un accès à Internet pourront également consulter un CD-ROM reprenant les informations du site en français dans certaines et adresse au service Communication de la Chambre de Commerce à l'adresse merkur@cc.lu.

Fedil, ABBIL, GIBIZ, etc.

LÉGISLATION ET AVIS

54 **Elections sociales: un site et un CD pour tout savoir**

72 Tele2Tango ouvre un service technique à Bertrange

74 TMS Metall- und Stahlbau feiert 10jähriges Bestehen in Grevenmacher

BOURSE 86

LES 100 VISAGES DE LA CDC 88

Editeur:
Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg
7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
Tél.: 42 39 39-1
Fax: 43 83 26
E-mail: merkur@cc.lu
homepage: <http://www.cc.lu>

Paraît 10 fois par an
Tirage: 32.000 exemplaires
Reproduction autorisée
avec mention de la source.
Copie à l'éditeur
Rédaction:
Patrick Ernzer, rédacteur en chef
Marie-Hélène Trouilleux
Violaine Mathurin

Mise en page et impression:
Imprimerie Centrale S.A.
Conception graphique:
rose de claire, design.
Couverture:
lola
Crédit photographique:
MEV Verlag, EU, SIP,
ONT Luxembourg, M-H. Trouilleux

Publicité:
Imprimerie Centrale
Service Régie, Bureaux:
15, rue du Commerce
L-1351 Luxembourg
Tél.: (+352) 40 36 10-1
Fax: (+352) 40 36 10-228
E-mail: regie@ic.lu
www.ic.lu

Les articles publiés et signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion de la Chambre de Commerce, qui ne peut donner aucune garantie expresse ou implicite sur l'exactitude, l'exhaustivité, la véracité, l'actualité, la pertinence ou la fiabilité des informations figurant dans le Merkur.



Aide à la création d'entreprise

1,2,3,GO: un réseau interrégional d'experts au service des créateurs d'entreprises innovantes

Créée en 2000 pour promouvoir l'esprit d'entreprise en Grande Région, l'asbl Business Initiative a su mettre en place des outils indispensables au service des futurs créateurs d'entreprises innovantes: d'une part un parcours interrégional de plans d'affaires et d'autre part un réseau d'experts et d'entrepreneurs de la Grande Région qui aident les futurs créateurs dans l'élaboration de leur plan d'affaires.

C'est sur son réseau d'experts et d'entrepreneurs, véritable clef de voûte de l'initiative, que Business Initiative a concentré ses trois

activités principales au cours de ces dernières années, à savoir la prospection et la maturation de projets de création d'entreprises innovantes en Grande Région,

l'aide à l'élaboration de plan d'affaires sous forme de coaching et l'accompagnement à la création d'entreprises sous forme de parrainage.

En Grande Région, 1,2,3,GO est représenté depuis 2003 par des relais locaux: l'Interface-Entreprises-Université à Liège en Belgique, les CCI Sarre et Trèves en Allemagne ou encore la CCI54 et Synergie en Lorraine et Luxinnovation à Luxembourg. Le parcours 1,2,3,GO est supervisé par les relais qui interviennent pour la prospection et la maturation des projets innovants dans leur région respective. Ils coordonnent également la mise en relation des experts avec les porteurs de projets de leur région.

Toujours soucieuse de pérenniser sa mission en répondant encore plus spécifiquement aux besoins des futurs créateurs d'entreprises, Business Initiative a fait évoluer progressivement sa structure. Au niveau de son positionnement stratégique, ses activités se sont recentrées davantage sur l'idée d'entraide entre les experts du réseau 1,2,3,GO et les créateurs. En terme de prospection de projets, la collaboration s'est intensifiée sur le terrain avec, notamment, une fidélisation des contacts avec les centres de recherche, les interfaces et les cellules de valorisation en Grande Région. Enfin, elle a diversifié ses services en introduisant en 2007, une aide à la création destinée aux créateurs d'entreprises issues du parcours sous forme de «primes de lancement», qui reposent sur un système de cautionnement assorti d'un parrainage pendant les premières années de développement de la société.

Cette volonté perpétuelle d'offrir un service de qualité aux futurs créateurs d'entreprises innovantes de la Grande Région a permis d'étendre la renommée d'1,2,3,GO bien au-delà des frontières et d'obtenir deux distinctions au niveau européen, tout d'abord une reconnaissance comme exemple de «Best Practice» par la Commission européenne en juin 2007 à Berlin et enfin une récompense attribuée à l'occasion de l'European Entrepreneurship Award dans la catégorie «support aux entreprises» à Porto en décembre 2007.

Mais Business Initiative ne compte pas se satisfaire de ses acquis et travaille constamment à de nouveaux services. Être à l'écoute des futurs créateurs d'entreprises et les aider à relever les défis auxquels ils devront faire face, constituent les priorités de l'association.

■ 1,2,3,GO: un véritable vivier de compétences au service des futurs créateurs d'entreprises innovantes

D'une part, le réseau 1,2,3,GO est constitué d'experts qui sont actuellement au nombre de 300 environ dont 135 au Luxembourg, 70 en Belgique, 60 en Sarre et à Trèves et une petite quarantaine en Lorraine. Ces experts sont des femmes et des hommes de terrain, cadres ou chefs d'entreprises, issus de divers secteurs d'activité spécifiques tels que l'énergie, les biotechnologies, l'environnement, la médecine ou de secteurs plus généralistes comme le consulting, le secteur bancaire et de l'assurance, du domaine juridique, des fonds de capital-risque, etc... Les experts du réseau interviennent en tant que coach et/ou parrain auprès des porteurs de projets ainsi qu'en tant que jurés dans le cadre du parcours de plan d'affaires.

D'autre part, le réseau est représenté par des partenaires et sponsors qui apportent, à des degrés différents, une aide financière ou logistique à l'association, entre autres en intervenant également en tant que coach ou parrain. Des sponsors média soutiennent également l'initiative en apportant leur aide pour renforcer la visibilité et la médiatisation d'1,2,3,GO.

Ainsi l'augmentation régulière mais progressive du nombre de membres au

sein du réseau 1,2,3,GO (+/- 30 nouveaux membres chaque année depuis 2004) est une preuve que le concept 1,2,3,GO suscite un intérêt grandissant auprès des experts et entrepreneurs de la Grande Région. Les membres du réseau 1,2,3,GO bénéficient d'un accès privilégié à l'entrepreneuriat innovant en Grande Région et peuvent saisir ainsi les nouvelles tendances du marché. Grâce à une stratégie de communication résolument dynamique, 1,2,3,GO assure à ses membres une visibilité de premier plan et leur donne une image «socialement responsable» ayant un impact direct sur le développement économique en Grande Région.

Business Initiative travaille continuellement à l'élargissement et à la diversification du réseau en Grande Région afin de pouvoir offrir aux créateurs d'entreprises l'expertise professionnelle à la fois la plus large et la plus spécialisée possible. Faire adhérer de nouveaux membres, les accueillir et les intégrer au sein du réseau mais aussi les fidéliser à long terme font partie de l'activité d'animation du réseau. Régulièrement, des workshops sont organisés à l'attention des experts du réseau au cours desquels les participants peuvent échanger leurs expériences et traiter de sujets relatifs à leur activité au sein du réseau. Soucieuse de vouloir optimiser la



Distinction des Coachs Robert Centner, Jean-Claude Lucius et Patrick Leterrier par Rachel Gaessler (manager 1,2,3,GO) et Robert Dennewald (Président de Business Initiative) lors d'un Workshop sur l'Intelligence Créative au Conseil Régional de Lorraine – 18/10/2007



Séance de travail candidats/coachs 2^e réunion interrégionale 2004/2005 CC Luxembourg

collaboration au sein du réseau, Business Initiative réalisera prochainement une étude de satisfaction auprès des experts afin de mieux connaître leurs besoins et leur motivation pour l'avenir.

■ Le parcours interrégional de plan d'affaires 1,2,3,GO: une vitrine de choix pour un projet de création d'entreprise innovante

Le parcours interrégional de plan d'affaires 1,2,3,GO s'adresse à tout porteur de projet satisfaisant aux critères d'innovation, de faisabilité économique, d'implantation en Grande Région et ne devant pas être financé au préalable par du capital-risque.

L'objectif du parcours 1,2,3,GO est de soutenir tout porteur de projet, remplissant les critères précités, dans l'élaboration de son plan d'affaires par le biais de coaching dispensées gratuitement par des experts du réseau. Il est possible de postuler tout au long de l'année au parcours de plan d'affaires en inscrivant les projets en toute confidentialité sur le site www.123go-networking.org. Dès acceptation du projet par le comité de lecture, le porteur de projet aura accès gratuitement à tous les conseils du réseau.

Le parcours offre l'opportunité aux porteurs de projets de soumettre, à terme, leur plan d'affaires à l'évaluation d'un jury d'experts du réseau 1,2,3,GO. Ayant accès directement aux commentaires et aux notes des

jurés sur le site Internet d'1,2,3,GO, les porteurs de projets reçoivent un avis professionnel sur la qualité du document avant création effective de la société. Ils ont également la possibilité de retravailler ultérieurement leur plan d'affaires en collaboration avec leur coach afin de l'optimiser.

À l'issue du parcours, les plans d'affaires les plus prometteurs de l'édition sont récompensés et dotés d'un soutien financier (EUR 60.000,- partagés) lors d'une soirée de clôture interrégionale organisée à tour de rôle dans chacune des régions. En exclusivité pour l'édition 2007/2008, une sélection particulière mettra en lumière «Le Coup de Cœur des Sponsors». Cet événement permet de surcroît aux créateurs participant à 1,2,3,GO de bénéficier d'une grande visibilité pour leur projet.

■ Le coaching: un échange d'expériences pour aider à élaborer un plan d'affaires

Un plan d'affaires permet au futur créateur de dresser une image concrète de son projet en présentant le produit ou service, en analysant son marché et ses concurrents et en projetant le plan financier. Le plan d'affaires constitue, entre autres, le document de référence sur lequel des investisseurs potentiels voire les banques décideront ou non de soutenir le projet. Un plan d'affaires correctement rédigé, respectant des règles et des critères précis fait gagner un temps précieux au porteur de projet

et optimise ses chances de succès lors du lancement de son activité. Ainsi, les plans d'affaires élaborés dans le cadre du parcours 1,2,3,GO et avec l'aide des coachs du réseau doivent appliquer la méthodologie McKinsey, qui impose d'emblée un certain nombre de critères de qualité reconnus. Le coaching s'oriente vers un partage d'expériences propice à favoriser la maturation des projets suivis et permet de concrétiser la rédaction du plan d'affaires.

■ Les primes de lancement: parrainage et cautionnement au cours des 3 premières années de développement de l'entreprise

Concrétiser le plan d'affaire en créant son entreprise représente souvent une étape risquée pour le porteur de projets. Afin de l'épauler dans sa démarche et ce, dans les trois premières années d'existence de la société, BI asbl propose aux porteurs de projets issus du parcours 1,2,3,GO de les mettre en relation avec un parrain du réseau, spécialiste en création d'entreprise, qui pourra leur apporter son expérience, sa notoriété, ses contacts en vue de contribuer à la pérennité de la société.

Par ailleurs, la recherche de financement étant certainement l'ultime étape lors de la création d'une entreprise mais également la plus périlleuse car la moins certaine, 1,2,3,GO accorde, depuis 2007, des primes de lancement aux porteurs de projets ayant créé leur entreprise. Ces primes de lancement permettent de cautionner à 100 % un prêt à taux réduit que le porteur de projet aura contracté auprès de banques partenaires. Ce prêt devra être remboursé au plus tard au bout de la quatrième année en un unique versement. Son but est de venir renforcer les fonds propres des créateurs et d'exercer un effet de levier auprès de la banque.

■ Les événements interrégionaux

Le réseau interrégional 1,2,3,GO favorise la multiplication des contacts et l'échange de conseils grâce à l'organisation de manifestations interrégionales. Lors de ces événements qui sont organisés tout au long du parcours, porteurs de projet et coachs ont l'occasion d'apprendre à se connaître, d'ap-

profondir leurs compétences en participant à des séances de speed-coaching et de business plan booster. Prochainement des cycles de conférences tenues par des experts du réseau seront proposés à tour de rôle dans les différentes régions.

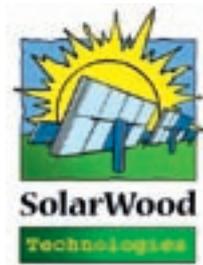
■ Le site Internet

www.123go-networking.org

Le site internet est une véritable plate-forme d'échange interactive et assure un lien permanent entre le réseau d'experts, les relais 1,2,3,GO et les porteurs de projets. L'entièreté du parcours est gérée sur base du site internet: de l'inscription en passant par le dépôt du plan d'affaire jusqu'à la présentation des évaluations par les jurés. Une newsletter trimestrielle est diffusée à toutes les personnes abonnées (par simple enregistrement sur le site) et relatent les derniers évènements et informations utiles au réseau. Des articles spécifiques concernant des membres du réseau y sont régulièrement publiés.

■ Exemples de success stories

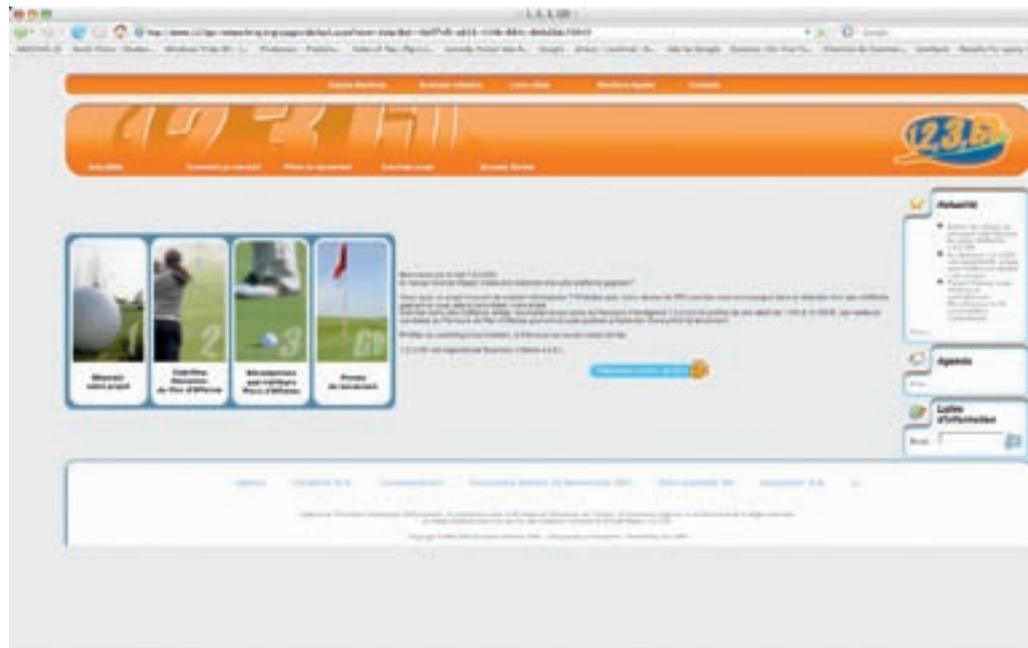
Solarwood



La société Solarwood Technologies fondée en juin 2007 est une société luxembourgeoise qui a créé la première unité de production de panneaux photovoltaïques au Grand-Duché du Luxembourg. L'activité principale de SolarWood Technologies S.A. se concentre sur un concept de toiture solaire intégrée aux bâtiments qui est vendue sous le nom SolarWood MegaSlate®. De plus, SolarWood offre des panneaux standards de type polycristallins ou monocristallins ainsi que des onduleurs appropriés.

SolarWood est une société en pleine croissance. Ces derniers mois elle a pu doubler son personnel et emploie actuellement une vingtaine de personnes. A l'avenir SolarWood envisage d'installer une deuxième ligne de production afin de doubler sa capacité de production.

Actuellement la société est hébergée au centre Ecostart dans la zone industrielle de Foetz. La société a été primée au parcours 1,2,3,GO, édition 2006-2007.



Elexopharm GmbH



La société Elexopharm GmbH a été créée en 2005 et est une spin-off du département de chimie pharmaceutique et médicale de l'université de la Sarre qui compte plus de 20 ans d'expérience dans le design, la synthèse et l'évaluation biologique des principes actifs. La société a son siège au Starterzentrum (incubateur universitaire) à Sarrebrück.

La société Elexopharm GmbH est une société allemande spécialisée dans les services de recherches médico-chimiques pour l'industrie pharmaceutique. L'activité de la société se concentre sur la découverte et l'optimisation de molécules de principes actifs. Par ailleurs, Elexopharm a mis en place son propre programme de développement de principes actifs en phase pré-clinique pour la création de licence donnant lieu à la fabrication de nouveaux médicaments. Elle emploie actuellement 6 personnes.

La société a été primée au parcours 1,2,3,GO, édition 2005-2006 et a été sélectionnée en janvier 2007 pour participer au programme de prime de lancement 1,2,3,GO.

e-Xstream Engineering S.A.



La société e-Xstream Engineering S.A. a vu le jour en mai 2003 en Belgique. La société est une spin-off d'un projet mené depuis 1995 à l'UCL et qui a abouti en 2001 à la création d'un logiciel baptisé DIGIMAT® permettant de prédire le comportement d'un mélange de matériaux par simulation numérique.

La société e-Xstream a été créée pour développer et commercialiser le logiciel de simulation numérique DIGIMAT® et services annexes pour la conception de nouveaux matériaux et produits industriels. Ce procédé de simulation numérique évite, jusqu'à un certain point, de fabriquer et de tester physiquement le matériau nouveau, ce qui représente un gain de temps et d'argent non négligeable dans le processus de conception.

Pour étendre les activités de la société, une entité de droit luxembourgeois a été créée en 2004 et hébergée au Centre d'entreprise et d'innovation Ecostart à Foetz. La société compte actuellement 12 employés dont 5 à Luxembourg.

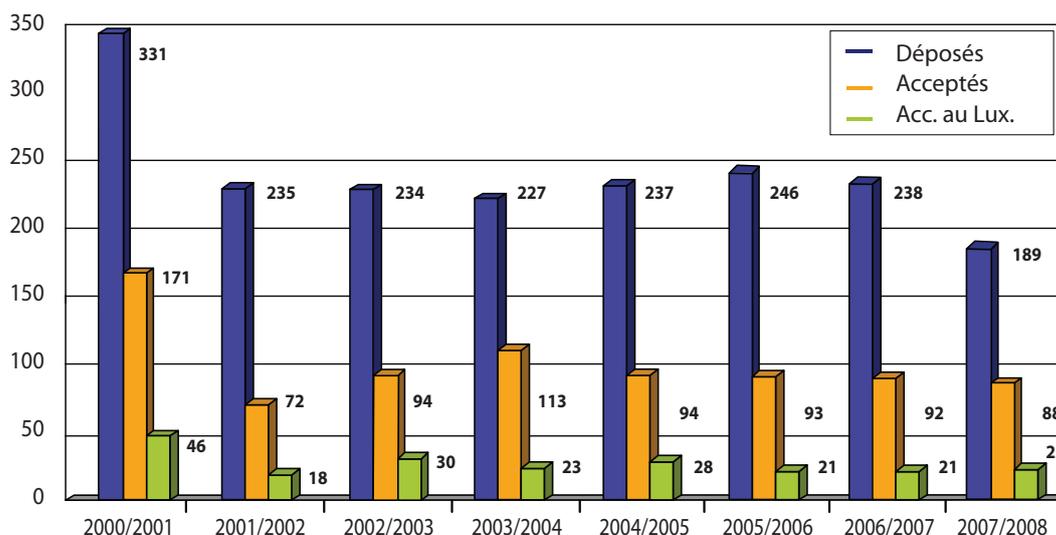
La société e-Xstream a été récompensée au parcours 1,2,3,GO lors de l'édition 2001-2002. ■

1,2,3,GO de 2000 à 2008 — Bilan des 8 éditions passées

Le bilan chiffré des huit premières années d'existence d'1,2,3,GO montre une stabilité dans le nombre de projets déposés annuellement sur le site depuis 2001: 235 projets déposés en moyenne.

- Plus de 1.850 projets déposés, dont 800 acceptés et soutenus par 1,2,3,GO (43 %). 13 % des porteurs de projet sont des femmes.
- Près de 800 projets acceptés: 391 Business Plans déposés (46 %)
- 391 Business Plans, dont 59 % aboutissent à une création d'entreprise > **moyenne de 31 créations d'entreprises par an** avec un taux de faillite moyen de 25 %

Depuis 2000, 508 projets luxembourgeois ont été reçus, 196 acceptés (soit 25 % du total) et 44 récompensés



Graphique 1: Nombre de projets déposés sur le site Internet www.123go-networking.org et nombre de projets acceptés dans le réseau 1,2,3,GO (proportion de projets acceptés au Luxembourg).

Entreprises créées depuis 2000

A ce jour, le bilan est très positif: le réseau 1,2,3,GO a contribué à la création ou au développement de 183 entreprises en Grande Région:

- 62 en Belgique francophone,
- 53 au Grand-Duché de Luxembourg,
- 30 en Lorraine,
- 38 en Sarre et à Trèves.

Ces start-ups emploient aujourd'hui 880 personnes (dont 200 au Luxembourg) et ont généré plus de 51 millions d'€ de chiffre d'affaires (dont environ 10 millions d'€ au Luxembourg). Les sociétés luxembourgeoises qui ont bénéficié du soutien d'1,2,3,GO ont un taux de faillite d'environ 22 %.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.123go-networking.org
ou contacter Frédérique GUETH – Responsable relations publiques 1,2,3,GO
Tél.: (+352) 42 39 39-272 – E-mail: frederique.gueth@cc.lu

Evènements interrégionaux 1,2,3GO: Edition 2008/2009



Soirée de Clôture du parcours interrégional de plans d'affaires 1,2,3,GO

La Soirée de Clôture du parcours interrégional de plans d'affaires a fait le plein d'émotions: 45 projets innovants mis sous les feux de la rampe par le réseau 1,2,3,GO, 9 plans d'affaires distingués et une nouvelle catégorie, «le Coup de Cœur des Sponsors» mis à l'honneur.

Placée sous le haut patronage du ministère de l'Économie et du Commerce extérieur du Grand-Duché de Luxembourg, cette soirée a clôturé le parcours annuel interrégional de plan d'affaires 1,2,3,GO et a dévoilé aux porteurs de projet innovant issus du parcours mais également aux quelque 250 invités de la Grande Région, le cru de plan d'affaires de cette 8^e édition.



Au cours de cette édition, 88 projets innovants ont intégré le parcours 1,2,3,GO et ont bénéficié de conseils de coaches du réseau dans l'élaboration de leur plan d'affaires. Parmi ces projets, 45 sont parvenus à déposer un plan d'affaires conforme aux critères McKinsey qui a été soumis à l'évaluation du jury interrégional d'experts du réseau 1,2,3,GO.

Cette soirée a été l'occasion de mettre en lumière les 45 projets innovants, tous originaires de la Grande Région. Parmi ces projets, 9 plans d'affaires (4 projets belges, 2 projets allemands, 2 projets luxembourgeois et 1 projet français) ayant obtenu 70 % des points à l'issue de l'évaluation du jury ont été plus particulièrement distingués et ont reçu la somme de EUR 6.500 chacun. Côté luxembourgeois, les deux projets distingués ont été le projet Leakwall, développant un logiciel permettant d'éviter des fuites d'informations confidentielles dans les systèmes informatiques ou les réseaux et la société Smart Air qui vend et exploite des avions d'affaires en propriété partagée au niveau européen. Enfin, le «Coup de Cœur des Sponsors» a été décerné au projet français «Sacroche» (fabrication et commercialisation d'un accessoire de mode breveté pour accrocher des sacs à main) qui s'est vu remettre un trophée, symbolisant un Cœur enlacé passionnément ainsi qu'une récompense supplémentaire de EUR 6.500.

Assurez votre capital humain, le plus précieux de votre entreprise



advantis **Votre assurance Vie Groupe**

Foyer Vie, véritable partenaire de votre entreprise, vous propose sa gamme de solutions et de services pour la mise en place d'un régime complémentaire de pension. Nous construisons pour vous des solutions sur mesure adaptées à votre politique salariale et modulées au gré des besoins complémentaires d'épargne et de prévoyance de vos salariés. Avec **advantis**, votre entreprise est unique. www.advantis.lu



Äert Vertrauen a sécheren Hänn

24 septembre 2008

L'Indonésie accueillie à la Chambre de Commerce



De g. à dr.: Mme Loesch (Chambre de Commerce), MM. Rafdinal et Prijanto, M. Thelen (Chambre de Commerce), M. Harjanto et Mme Sirait

Le 24 septembre 2008, la Chambre de Commerce a accueilli une délégation indonésienne comprenant l'attaché industriel de l'Ambassade de la République d'Indonésie pour la Belgique et le Luxembourg, ainsi que trois représentants de l'Administration indonésienne chargée du développe-

ment industriel de l'île de Batam, une île indonésienne située à environ 20 km au sud-est de Singapour. L'objectif de la réunion était de présenter les opportunités économiques qu'offre l'île de Batam, ainsi que le potentiel de collaboration entre les entreprises indonésiennes et luxembourgeoises. Les dis-

cussions ont également porté sur les préparatifs de la mission économique qui sera menée conjointement par la Chambre de Commerce et le Ministère de l'Économie et du Commerce Extérieur en Thaïlande et en Indonésie mi-novembre 2008. ■

Mieux vous écouter,
**Mieux vous écouter,
mieux vous guider !**

ESPACE ENTREPRISES

Que ce soit dans des domaines juridique, administratif, économique, social, dans le cadre d'une création, d'une reprise ou d'une transmission de société, la mission de l'Espace Entreprises est d'assister dans les meilleures conditions ceux qui, par leur initiative, contribuent à l'expansion de l'économie luxembourgeoise.

Votre partenaire pour la réussite



Nouveau Berlingo. Heureux au boulot.



2 europalettes



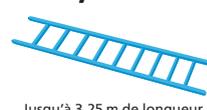
Jusqu'à 3,7 m³ de volume utile

850 kg



Jusqu'à 850 kg de charge utile

3,25 m



Jusqu'à 3,25 m de longueur intérieure de chargement

La gamme utilitaire de Citroën



CITROËN NEMO

- Volume utile de 2,8 m³
- Charge utile jusqu'à 610 kg
- Direction assistée de série

Il y a déjà un
Citroën Nemo fourgon 1.4i apd

7.150 € HTVA (1)

Prime de recyclage de 700€ HTVA déduite. (2)



CITROËN BERLINGO FIRST

- Volume utile de 3 m³
- Charge utile jusqu'à 800 kg
- Direction assistée de série

Il y a déjà un
Citroën Berlingo First 1.4i 600 kg apd

6.850 € HTVA (1)

Prime de recyclage de 700€ HTVA déduite. (2)



CITROËN JUMPY

- Volume utile de 5 à 7 m³
- Charge utile jusqu'à 1200 kg
- Suspension arrière pneumatique ajustable (sur finition District)

Il y a déjà un Citroën Jumpy fourgon
télé L1H1 1.6 HDi 16v 90 1000 kg apd

13.050 € HTVA (1)

Prime de recyclage de 900€ HTVA déduite. (2)



CITROËN JUMPER

- Volume utile de 8 à 17 m³
- Masse maximum autorisée jusqu'à 4 tonnes
- 3 hauteurs utiles
- 4 longueurs de chargement
- 3 motorisations HDi Euro 4

Il y a déjà un Citroën Jumper Easy One
30 L1H1 2.2 HDi 100 apd

14.300 € HTVA (1)

Prime de recyclage de 900€ HTVA déduite. (2)

(1) Prix HTVA (hors frais d'immatriculation et de contrôle technique) au 01/10/2008 du Citroën Nemo fourgon 1.4i, du Berlingo First 1.4i (600 kg), du Citroën Jumpy fourgon tôle L1H1 1.6 HDi 16v 90 (1.000 kg) et du Citroën Jumper Easy One 30 L1H1 2.2 HDi 100, toutes promotions déduites y compris la prime de recyclage (2). Offres sous conditions réservées aux sociétés, valables pour tous les véhicules utilitaires Citroën neufs commandés en octobre 2008. Ces prix concernent des véhicules d'entrée de gamme et ne correspondent pas nécessairement aux véhicules illustrés. Visuels non contractuels. Offres non cumulables avec les autres promotions en cours et valables dans les points de vente Citroën participants. (2) Citroën vous propose une prime de recyclage pour votre ancien véhicule de 700 € HTVA à l'achat d'un nouvel utilitaire Citroën Nemo ou Citroën Berlingo First et de 900 € HTVA à l'achat d'un nouvel utilitaire Citroën Jumpy ou Citroën Jumper. Le véhicule doit être complet et immatriculé depuis au moins 6 mois au nom du dernier propriétaire. Le nom du propriétaire du nouveau véhicule doit correspondre au nom du dernier propriétaire de l'ancien véhicule.

25 September 2008

Vierte Deutsch-Luxemburgische Wirtschaftskonferenz



Im Hause der Handelskammer Luxemburg fand die 4. Deutsch-Luxemburgische Wirtschaftskonferenz statt, die nun schon regelmäßig von der Handelskammer des Großherzogtums in Zusammenarbeit mit der Deutschen Botschaft in Luxemburg und der ahk debelux organisiert wird



Botschaft
der Bundesrepublik Deutschland
Luxemburg



Deutsch-Belgisch-Luxemburgische Handelskammer
Belgisch-Luxemburgs-Duitse Kamer van Koophandel
Chambre de Commerce Belgo-Luxembourgeoise-Allemande

Klima- und Umweltschutz: Chancen durch Innovation“ – so lautete das Thema der vierten Deutsch-Luxemburgischen Wirtschaftskonferenz, die am 25. September in den Räumlichkeiten der Handelskammer stattfand. Das Interesse an der Veranstaltung war groß: 140 Teilnehmer aus Luxemburg und Deutschland hatten sich im Konferenzsaal der Handelskammer eingefunden, um den Ausführungen der Redner zu folgen. Wie schon die Vorgängerkon-

ferenzen wartete auch die vierte Deutsch-Luxemburgische Wirtschaftskonferenz mit einem interessanten Programm sowie namhaften Rednern aus Wirtschaft, Politik und Forschung auf.

Gekommen waren Dr. Matthias Kollatz-Ahnen, Vizepräsident der Europäischen Investitionsbank, Herr Andreas Neugebauer, Sprecher der Geschäftsleitung der DZ Bank International S.A., Dr. Dieter Ewringmann vom Finanzwissenschaftlichen Forschungsinstitut der Universität Köln, Professor Raymond Freyemann, Geschäftsführer der BMW Group Forschung und Entwicklung sowie Roger Thill, Abteilungsleiter Projektmanagement und Ingenieurleistungen Hochbau bei Paul Wurth. Die Mode-

ration der Konferenz übernahm René Winkin, Generalsekretär der FEDIL – Business Federation Luxembourg.

Als „Ergebnis einer überaus erfolgreichen Kooperation“ bezeichnete Robert Dennewald, Vizepräsident der Handelskammer Luxemburg und Präsident der FEDIL – Business Federation Luxembourg, die Wirtschaftskonferenz in seiner Ansprache zum Auftakt der Veranstaltung und erinnerte daran, dass sie „hierzulande schon fast zur Tradition“ geworden sei. Die Deutsch-Luxemburgischen Wirtschaftskonferenzen werden seit Februar 2007 von der Handelskammer Luxemburg in Zusammenarbeit mit der deutschen Botschaft und der ahk debelux organisiert. Deutsche Ratspräsidentschaft, Wirtschaft und Medien sowie die Entwicklungen auf den Finanzmärkten – so lauteten die Themen bei den drei Vorgängerkonferenzen.

Wie Robert Dennewald wies auch S.E.H. Dr. Hubertus von Morr, Botschafter der Bundesrepublik Deutschland in Luxemburg, in seiner Ansprache auf die Bedeutung der deutsch-luxemburgischen Wirtschaftsbeziehungen und die enge Verflechtung der beiden Volkswirtschaften hin. Andreas Neugebauer, Sprecher der Geschäftsleitung der DZ International S.A., beleuchtete in seinem Vortrag zum Thema „Klima- und Umweltschutz – Instrumente des Finanzsektors“ die Entwicklung sogenannter „Öko-Fonds“ und nachhaltiger Investments. Mit Spannung erwartet wurde auch der Vortrag von Dr. Matthias Kollatz-Ahnen. Der Vizepräsident der Europäischen Investitionsbank ging auf die Energiepolitik der Europäischen Union sowie die Förderprogramme ein, mit der die EIB die Erreichung die-



ser energiepolitischen Ziele unterstützt. Dr. Dieter Ewringmann vom Finanzwissenschaftlichen Forschungsinstitut der Universität Köln widmete sich in seinem anschließenden Vortrag dem Wettbewerb und der Zusammenarbeit zwischen Deutschland und Luxemburg auf dem Gebiet des Klimaschutzes und der erneuerbaren Energien. Interessant: Ewringmann zeigte auf, warum unkooperatives Verhalten bei der Mineralölsteuer – also die unterschiedliche Besteuerung von Benzin an der Zapfsäule – und der daraus resultierende „Tanktourismus“ nach Luxemburg nicht nur unvermeidlich, sondern auch für beide Länder von Nutzen ist.

Raymond Freymann, Geschäftsführer der BMW Group Forschung und Entwicklung, stellte „Effizient Dynamics“, ein BMW-Projekt zur Entwicklung verbrauchsarmer Motoren dar. Die Zukunft gehöre Motoren, die durch flüssigen Wasserstoff angetrieben werden, führte Freymann aus. Erste Modelle habe

BMW schon entwickelt, für diese müsse man aber auch etwas tiefer in die Tasche greifen.

Es folgte ein Sprung von der Automobil- in die Baubranche, die Thematik blieb aber die gleiche: Roger Thill, Abteilungsleiter Projektmanagement und Ingenieurleistungen Hochbau bei Paul Wurth S.A., beschäftigte sich in seinem Vortrag mit der Frage, welchen Beitrag „nachhaltiges Bauen“ zum Klima- und Umweltschutz leisten kann. Warum überhaupt nachhaltiges Bauen? Wie lässt sich der Energiebedarf von Gebäuden senken? Und welche Projekte hat das Unternehmen Paul Wurth auf diesem Gebiet entwickelt? Auf alle diese Fragen wusste Roger Thill eine Antwort zu geben. Bei der anschließenden Diskussion kam eine interessante und aufschlussreiche Diskussion zum Thema Klima- und Umweltschutz zustande. Diese Gespräche ließen sich bei dem anschließenden Cocktail-Empfang

in gewohnt informeller und entspannter Atmosphäre fortsetzen. Und die neu gewonnenen Einsichten hoffentlich mit nach Hause nehmen. Bis zur nächsten Wirtschaftskonferenz. Denn die kommt ganz bestimmt.

Die Präsentationen der Redner können auf der Homepage der Handelskammer Luxemburg unter www.cc.lu/Agenda im PDF-Format heruntergeladen werden. ■



Herr Andreas Neugebauer,
Sprecher der Geschäftsleitung der DZ Bank International S.A., eröffnete das Forum



Dr. Matthias Kollatz-Ahnen,
Vizepräsident der Europäischen Investitionsbank



Professor Raymond Freymann,
Geschäftsführer der BMW Group Forschung und Entwicklung



Dr. Dieter Ewringmann
vom Finanzwissenschaftlichen Forschungsinstitut der Universität Köln



S.E.H. Dr. Hubertus von Murr,
Botschafter der Bundesrepublik Deutschland in Luxemburg



Robert Dennewald, Vizepräsident der Handelskammer Luxemburg und Präsident der FEDIL – Business Federation Luxembourg



Roger Thill,
Abteilungsleiter Projektmanagement und Ingenieurleistungen Hochbau bei Paul Wurth



1^{er} octobre 2008

Succès de la première édition du «Master en entrepreneuriat et innovation»:



Pour de nombreux étudiants du premier «Master en entrepreneuriat et innovation» les études se sont terminées par un contrat d'embauche proposé par l'entreprise qui les a accueillis en stage. Pour fêter le succès de la première édition de cette nouvelle voie de formation lancée par la Chambre de Commerce et l'Université du Luxembourg,

une conférence de clôture a été organisée en présence du Ministre de l'Enseignement Supérieur M. François Biltgen ce 1^{er} octobre 2008 à 18.30 heures à la Chambre de Commerce. La Chambre de Commerce et l'Université du Luxembourg ont saisi l'occasion pour exposer les opportunités du Master aux entreprises présentes qui souhaitent accueillir des étudiants en stage.

La manifestation, qui a réuni une centaine de participants, avait pour objet de jeter un regard sur l'expérience acquise lors de la première édition du Master d'entrepreneuriat et d'innovation. Ce projet commun de l'Université du Luxembourg et de la Chambre de Commerce a pour but

d'offrir au cours d'une année universitaire à la fois une formation académique ainsi qu'une expérience pratique au cours d'un stage en entreprise de six mois. Les étudiants qui se sont inscrits à la première édition du Master en entrepreneuriat et innovation ont ainsi passé la moitié de leur temps d'études dans des entreprises parrainées et nombreux sont ceux qui ont réussi à trouver un emploi au sein de ces sociétés.

Lors de la conférence de clôture, les entreprises participantes ont fait part de leur expérience tandis qu'un étudiant a pu témoigner. Vu la réussite considérable de cette première édition, l'Université du Luxembourg et la Chambre de Commerce avaient convié



François Biltgen,
Ministre de l'Enseignement Supérieur



Pierre Gramagna,
Directeur de la Chambre de Commerce



Ildiko Losch (à droite),
Responsable administrative LSF, LBA, Université de Luxembourg, en compagnie d'étudiants



Alex Herr, étudiant,
témoigne de son expérience en entreprise



Les entreprises présentes ont pu apprécier les opportunités offertes par le Master



Sten Södermann (à droite),
Professeur à l'Université du Luxembourg et David Arendt, CFO Cargolux International Airlines S.A.

les entreprises luxembourgeoises les plus en pointe en matière de recherche et d'innovation et ayant des besoins de recrutement. Au cours du buffet

dinatoire qui a suivi la conférence de clôture, les participants ont eu la possibilité d'approfondir le sujet tant avec les entreprises et les étudiants par-

ticipants qu'avec le Ministre et les concepteurs du Master.



La manifestation a réuni une centaine de participants du monde politique, économique et étudiantin



Des compétences locales, une vocation internationale !

Plus loin, ensemble !

Pour la Chambre de Commerce, l'accompagnement d'entreprises luxembourgeoises sur les marchés étrangers est une priorité absolue, en soutenant activement les missions de promotion économique, salons de coopération, visites accompagnées de foires, stands collectifs, journées d'opportunités d'affaires et séminaires, le Département International de la Chambre de Commerce encourage la mise en relation des entreprises nationales et étrangères.



Votre partenaire pour la réussite



CALENDRIER 2008

Octobre

- 22-23 Stand collectif et «b2fair Business & ICT Matching Days» au Forum des Entrepreneurs by Initiatives à Liège (Belgique)
- 23 Salon à l'Envers à Thionville (France)
- 23 Conférence avec la Indian Pharmaceutical Industry
- 24 Forum Économique de la Grande Région au siège de Fortis Banque Luxembourg
- 29 Conférence «Le dialogue énergétique UE-Russie: pour un partenariat stratégique»

Novembre

- 10-15 Mission économique en Thaïlande et Indonésie
- 11-12 Visite du salon de coopération ELMIA à Jönköping (Suède)
- 23-27 Stand collectif à la Big 5 Show à Dubai
- 25 Visite d'Etat de la Finlande
- 27-28 Salon Contact au Luxembourg et Forum de l'Entreprise

Décembre

- 1-5 Mission économique et financière en Italie du Nord
- 3-4 Visite accompagnée de la Pollutec à Lyon (France)
- 10-12 Visite de la World SME Expo à Hong Kong
- 15-19 Mission économique en Chine

Messen und Ausstellungen

im November 2008

1. – 16.11.2008

ARTS MENAGERS

Messe für Hausrat, Glas, Keramik
Charleroi (BE)
Tel.: 0032 71 20 99 66

2. – 5.11.2008

SALON INTERNATIONAL DU MEUBLE

Internationale Möbelmesse
Brüssel (BE)
Tel.: 0032 2 55 89 720

4. – 6.11.2008

CARTES

Fachmesse für Magnetkarten
und Identifikations-Systeme
Paris (FR)
Tel.: 0033 1 49 68 51 00

4. – 7.11.2008

EXPOPROTECTION/FEU

Fachmesse für Sicherheitstechnik
Paris (FR)
Tel.: 0033 1 47 56 50 00

4. – 7.11.2008

EUROPLAST

Fachmesse für Kunststoff- und
gummiverarbeitung
Paris (FR)
Tel.: 0033 1 47 56 50 00

3 septembre 2008

Le réseau des attachés économiques et commerciaux belges



L'Agence Wallonne à l'Exportation et aux Investissements Etrangers (Awex) et ses Attachés économiques et commerciaux

Les trois régions de la Belgique disposent d'un vaste réseau d'attachés économiques et commerciaux dans le monde. Les tâches de ces attachés, qui souvent sont basés à l'Ambassade de Belgique, consistent entre autres à conseiller et à assister les entreprises dans le cadre du développement de leurs activités au niveau international. Vu la régionalisation belge en ce qui concerne les compétences du commerce extérieur, les attachés appartiennent à une agence régionale: l'Agence Wallonne à l'Exportation et aux Investissements Étrangers (Awex) en Wallonie, Flanders Investment & Trade (FIT) en Flandres et Bruxelles Export dans la région bruxelloise. Dans certains pays, les attachés travaillent pour deux ou trois régions belges.

Dans le cadre de l'Accord belgo-luxembourgeois, les entreprises luxembourgeoises peuvent également faire appel aux attachés économiques et

commerciaux belges pour le développement de leurs activités au niveau international.

Ainsi, la Chambre de Commerce collabore étroitement avec ces experts des marchés pour pouvoir offrir aux entreprises luxembourgeoises une véritable valeur ajoutée au niveau de l'information en rapport avec les marchés étrangers. Une collaboration se fait, par exemple, dans le cadre des missions économiques dans les pays où le Grand-Duché de Luxembourg ne dispose pas d'Ambassade. Dans ce contexte, les attachés économiques et commerciaux préparent les programmes des rendez-vous d'affaires pour les participants luxembourgeois.

Pour renseigner les entreprises luxembourgeoises sur un marché étranger particulier, de nombreux attachés économiques et commerciaux visitent la Chambre de Commerce pour participer aux «Journées d'Opportunités d'Affaires». Lors de ces journées, les entre-

prises ont la possibilité de rencontrer l'attaché en question lors d'un rendez-vous individuel. Lors de ce rendez-vous, l'entreprise recevra les réponses à ses premières questions en relation avec le pays où l'attaché est basé. Par après, l'attaché effectuera une recherche des informations demandées suite à son rendez-vous au Luxembourg et restera en contact avec l'entreprise pour lui fournir ces renseignements. Les attachés sont également à la disposition des entreprises dans le cas où celles-ci se rendent sur place.

Tous les deux ans, l'ensemble du réseau (régional) des attachés se réunit en Belgique pour une formation professionnelle intitulée «Semaine de Recyclage». Lors de cette semaine, les attachés participent à divers ateliers de travail sur des thèmes d'actualité. La «Semaine de Recyclage» pour les atta-

chés de l'Awex a eu lieu lors de la première semaine de septembre.

Etant donné que les attachés économiques et commerciaux entretiennent beaucoup de contacts avec le Grand-Duché de Luxembourg, une séance d'information sur l'économie luxembourgeoise a été organisée le 3 septembre 2008. À l'occasion de cette séance, Monsieur Carlo Thelen, Membre du Comité de Direction de la Chambre de Commerce, a présenté l'économie luxembourgeoise et ses atouts. Lors de cette présentation, les attachés ont exprimé un grand intérêt pour le Grand-Duché de Luxembourg et ont témoigné de leurs contacts avec le Luxembourg.

Pour de plus amples informations sur les prochaines «Journées d'Opportunités d'Affaires», nous vous invitons à contacter le Département International de la Chambre de Commerce (Tél.: (+352) 42 39 39 -360 – E-mail: international@cc.lu)

Promotion du Luxembourg

«Luxembourg for Business» présente son logo



Luxembourg for Business G.I.E., la nouvelle agence de promotion qui se concentre sur la création de valeur ajoutée dans le processus d'internationalisation des entreprises ainsi que sur le développement et la mise en œuvre d'une promotion efficace et cohérente du Grand-Duché de Luxembourg sur les marchés étrangers, vient de présenter son logo.

Pour des raisons stratégiques de promotion, le logo repose sur la charte graphique du Grand-Duché de Luxembourg développée conjointement par le gouvernement et le secteur privé en 2002. La disposition de la mention «for Business» a été déclinée de façon à ce qu'elle s'intègre harmonieusement à l'ensemble de la charte existante. L'élément graphique qui y a été ajouté se compose de deux ellipses. Celles-ci symbolisent un aller-retour de boomerang exprimant le dynamisme et l'expertise de l'agence dans les échanges internationaux ainsi que l'impact positif de ses actions sur le développement de l'économie luxembourgeoise.

4. – 7.11.2008

MIDEST
Internationale Zulieferfachmesse
Paris (FR)
Tel.: 0033 1 47 56 50 00

4. – 9.11.2008

BMP
Immobilienmesse
Barcelona (ES)
Tel.: 0034 93 22 34 050

5. – 8.11.2008

ECOMONDO
Internationale Fachmesse
für Recycling und Energie
Rimini (IT)
Tel.: 0039 0541 74 41 11

11. – 14.11.2008

ELMIA SUBCONTRACTOR
Internationale Messe
für die Zulieferindustrie
Jönköping (SE)
Tel.: 0046 36 15 20 00

13. – 16.11.2008

NATURAL STONE
Fachmesse für Granit,
Marmor und Steinbearbeitung
Istanbul (TR)
Tel.: 0090 212 46 57 474

15. – 19.11.2008

EQUIP'HOTEL
Internationale Fachmesse
für Hotel-, Café- und Kantinenausstattung
Paris (FR)
Tel.: 0033 1 47 56 50 00

17. – 21.11.2008

EMBALLAGE
Internationale Verpackungsmesse
Paris (FR)
Tel.: 0033 1 49 68 51 00

23. – 27.11.2008

THE BIG 5 SHOW
Internationale Messe für Bautechnik,
kommunale Dienstleistungen, Wassertechnik,
Entsorgung, Wärme-, Kälte- und Klimatechnik
Dubai (VAE)
Tel.: 00971 4 33 19 688

23. – 27.11.2008

HORECA EXPO
Fachmesse für Hotel-, Restaurant-,
Gaststätten- und Kantinenbedarf
Gent (BE)
Tel.: 0032 9 24 19 211

27. – 28.11.2008

CONTACT
Messe für Unternehmer
Luxembourg (LU)
Tel.: 26 84 711

Um kurzfristigen Änderungen der Ausstellungstermine Rechnung zu tragen, sollten Sie sich diese vom Veranstalter vor Ihrer Abfahrt bestätigen lassen. Für weitere Auskünfte wenden Sie sich bitte an Frau Bettina MILEWSKI, Tel.: (+352) 42 39 39-372.

La Chambre de Commerce se tient à la disposition des entreprises luxembourgeoises intéressées par la documentation sur les foires et salons pour consultation sur place. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Mme Bettina MILEWSKI, Tél.: (+352) 42 39 39-372.

7 au 11 septembre 2008

Billan positif de la mission économique et financière en Turquie



De g. à .dr.: Guy Lippert, Directeur d'Homologation automobile auprès de Luxcontrol, Pinar Eczacıbaşı, Présidente de DE IK/Turkish-Belgium Business Council & GYIAD, Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce du Luxembourg et Jeannot Krecké, ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, lors de la présentation de l'économie turque par Murat Yalçintas, Président de la Chambre de Commerce d'Istanbul (pas sur la photo), dans le cadre du séminaire économique

Du 7 au 11 septembre 2008, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg a organisé, en étroite collaboration avec le Ministère de l'Économie et du Commerce Extérieur ainsi qu'avec les agences Luxembourg for Business et Luxembourg for Finance, une mission économique multisectorielle en Turquie.

Cette mission économique officielle a été conduite par S.E.M. Jeannot Krecké, Ministre de l'Économie et du Commerce Extérieur et s'est tenue à Ankara et à Istanbul. 60 participants luxembourgeois de différents secteurs, comme l'industrie, le commerce, prestations de services et du secteur financier ont assisté à cette mission officielle.

Le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, s'est rendu à Ankara où il a rencontré plusieurs responsables politiques dans le cadre de cette mission. Lors d'une réunion de travail avec le ministre d'État en charge du Commerce extérieur, Kürsad Tüzmen, Jeannot Krecké a regretté ne pas s'être rendu plus tôt en Turquie, vu le nombre important d'opportunités qui se présentent dans les milieux économiques. Il a également invité son homologue turc à conduire une délégation économique au Luxembourg l'année prochaine.

M. Tüzmen a accepté cette invitation avec plaisir. Il s'est informé de manière détaillée de la réussite économique du

Luxembourg et des possibilités pour les entreprises turques de conclure des marchés avec le Luxembourg. Il a salué le grand intérêt qu'a suscité le monde économique turc au Luxembourg, comme en a témoigné la venue d'une soixantaine d'hommes d'affaires, représentant 36 entreprises, qui accompagnaient le ministre Krecké en Turquie.

Avec le ministre des Finances, Kemal Unakitan, les discussions ont porté sur les réformes économiques qui ont été mises en œuvre en Turquie depuis 2002, et qui ont permis de maîtriser l'inflation et le déficit public. Les deux ministres ont aussi abordé des questions d'ordre fiscal qui intéressent les entreprises luxembourgeoises désireuses de nouer des liens plus étroits avec le monde économique turc.

Enfin, le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur a été reçu par Hayati Yazici, Vice-Premier ministre. Lors de cette entrevue, les ministres ont abordé la coopération économique bilatérale entre la Turquie et le Luxembourg ainsi que celle dans le cadre de l'Union européenne. Jeannot Krecké a expliqué que l'essor économique du Luxembourg et de ses pays voisins est tributaire de la paix qui entoure notre région depuis plus de 60 ans. «La paix est la base de la réussite économique», a-t-il dit.

Pour les entreprises luxembourgeoises qui ont participé à cette mission, plu-

sieurs b2b matchmakings ont été organisés en collaboration avec des partenaires turcs à Ankara et Istanbul, afin de promouvoir les contacts entre les représentants des entreprises luxembourgeoises et les entrepreneurs turcs. Les entreprises ont eu la possibilité de visiter des zones industrielles et de centres technologiques comme Technokent à Ankara et Gebze à Kocaeli, à quelques 80 kilomètres d'Istanbul.

■ Luxembourg for Business

Le programme a été complété par une conférence organisée par TÜSIAD, l'association des industriels et des hommes d'affaires ayant pour but de présenter l'économie turque aux entreprises luxembourgeoises, ainsi qu'un séminaire économique offert par Luxembourg for Business, en présence du ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, qui a souligné l'importance d'améliorer les relations commerciales entre la Turquie et le Luxembourg. Plus de 130 participants ont pris part à cette manifestation. Le séminaire a fourni de plus amples informations concernant l'économie turque présentée par Murat Yalçintas, Président de l'ITO (Istanbul Chamber of Commerce). Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce du Luxembourg a donné un aperçu de l'économie luxembourgeoise. Le séminaire a été complété par un dis-

cours de Guy Lippert, Directeur d'Homologation automobile, qui a donné un descriptif des activités de Luxcontrol en Turquie.

■ Luxembourg for Finance

Avec quelque 150 participants, le séminaire financier organisé par Luxembourg for Finance dans le cadre de la mission économique à Istanbul a été un franc succès. La délégation luxembourgeoise composée d'une vingtaine de représentants d'instituts financiers et de prestataires de services luxembourgeois a pu nouer nombre de contacts avec le secteur financier turc, alors que les participants locaux se sont déclarés très intéressés par les informations parfois assez techniques qu'ils ont reçues lors de la manifestation de près de deux heures.

En guide de préparation au séminaire du soir, Luxembourg for Finance avait invité la délégation luxembourgeoise à un petit-déjeuner lors duquel M Niyazi Çömez, associé dans le département fiscal de Deloitte à Istanbul, et le Dr Dirk Gaupp, associé chez Luther Karasek Köksal Consulting A.S., donnaient un aperçu de l'environnement fiscal turc et

du traitement fiscal d'investissements faits par des résidents turcs dans les véhicules de placement étrangers.

C'était le ministre de l'Économie et du commerce extérieur, M. Jeannot Krecké, qui a ouvert le séminaire financier en fin d'après-midi avec un discours politique, soulignant entre autres les bonnes relations déjà existantes entre le Luxembourg et la Turquie. Jean-Jacques Picard, Secrétaire général de Luxembourg for Finance, et Michel Maquil, président du Comité de direction de la Bourse de Luxembourg, ont ensuite donné une présentation générale de la place financière luxembourgeoise et de son environnement légal et réglementaire en mettant l'accent sur le caractère et l'orientation hautement international de la place.

La plus grande partie du séminaire était consacrée au secteur des fonds d'investissement, avec une présentation, par Charles Muller, directeur général adjoint de l'Association luxembourgeoise des fonds d'investissement ALFI, et Didier Prime, associé auprès de PricewaterhouseCoopers, des évolutions récentes et des tendances dans le domaine des organismes de placement

collectif en valeurs mobilières réglementés au niveau communautaire. La structuration de produits alternatifs était ensuite le sujet d'une table ronde animée par Gilles Dusemon, associé au cabinet d'avocats Loyens & Loeff. Les participants au panel – Marc Feyder, associé chez Allen & Overy Luxembourg, Gabor Kacsoh, membre du Comité exécutif d'Experta, Mme Nilgün Okur, directrice chez Deloitte, et Mme Samia Rabia, associée chez Wildgen Partners in Law – ont présenté les différentes structures et véhicules financiers que la place financière luxembourgeoise offre à une clientèle exigeante internationale.

Le séminaire a été clôturé par un témoignage, en langue turque, du Dr Gürman Tevfik, CEO de IS Asset Management, qui a partagé avec l'audience les expériences qu'il a faites sur la place financière luxembourgeoise en y domiciliant le fonds d'investissement Türkisfund Luxembourg.

Une réception officielle organisée à l'initiative de Luxembourg for Business et Luxembourg for Finance a réuni l'ensemble des participants turcs et luxembourgeois. ■

Pour de plus amples informations sur cette mission économique et financière en Turquie, nous vous invitons à contacter Sabrina Sagramola ou Bettina Milewski du Département International de la Chambre de Commerce (Tél.: (+352) 42 39 39-384/372 – E-mail: sabrina.sagramola@cc.lu – bettina.milewski@cc.lu) ou Violaine Mathurin pour Luxembourg for Finance (Tél.: (+352) 42 39 39-384 – E-mail: violaine.mathurin@cc.lu)

24 au 27 septembre 2008

Troisième participation luxembourgeoise au Monaco Yacht Show



Le Département International de la Chambre de Commerce de Luxembourg a organisé en étroite collaboration avec l'agence Luxembourg for Business (LFB) et le Commissariat aux affaires maritimes un stand collectif au Monaco Yacht Show (MYS) 2008. Le Monaco Yacht Show a eu lieu du 24 au 27 septembre et a rassemblé plus de 500 exposants,

dont les plus prestigieux constructeurs et designers de yachts. Le secteur tertiaire y était également représenté par des courtiers, des institutions financières ainsi que des sociétés de gestion maritime. La présence luxembourgeoise au MYS a servi à expliquer les atouts et le développement du pavillon maritime luxembourgeois. Pas moins de 7 sociétés actives dans le secteur

de la grande plaisance maritime faisaient partie de la délégation luxembourgeoise. Le Monaco Yacht Show connaît un succès qui ne s'est jamais démenti au cours de ces trois dernières années. Aussi, les organisateurs luxembourgeois ont déjà décidé de reconduire l'opération pour l'édition 2009. ■



Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter le Département International de la Chambre de Commerce (Tél.: (+352) 42 39 39-360 – E-mail: international@cc.lu)



Pour promouvoir les bonnes pratiques locales.
Pour valoriser les démarches exemplaires en matière de développement durable.

Merci à tous les participants pour leurs bonnes idées et leur proactivité

AirFlowControl

Commune de Beckerich
Commune de Bertrange
Commune de Ell

Commune de Heiderscheid

Commune de Hesperange
Commune de Junglinster
Commune de Leudelange
Commune de Mompach
Commune de Préizerdaul
Commune de Schifflange
Commune de Steinsel

Fondation François-Elisabeth

Hôpital Kirchberg

Hôpital St. Louis
Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment
Les Amis du Château d'Esch-sur-Sûre
Lëtzebuenger Natur- a Vulleschutzliga
Objectif Plein Emploi
Pedus Lavador
SolarWood Technologies
Ville de Diekirch
Ville de Differdange
Ville de Dudelange
Ville de Luxembourg

29 octobre 2008

Conférence sur «**Le dialogue énergétique UE-Russie: pour un partenariat stratégique**»

La Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg invite à une conférence intitulée «Le dialogue énergétique UE-Russie: pour un partenariat stratégique» qui sera organisée en étroite collaboration avec l'Institut Pierre Werner, la Business Association Luxembourg-Russia, le Conseil de Fédération du Parlement

Russe et la Société Russe de Communication.

La conférence aura lieu le mercredi 29 octobre 2008 dans les locaux de la Chambre de Commerce et réunira d'importants décideurs et personnalités des domaines politique et économique ainsi que des spécialistes en énergie en provenance de l'Europe occidentale

et orientale. Elle impulsera une nouvelle direction au partenariat stratégique entre la Russie et l'UE et dessinera des perspectives en vue d'une coopération énergétique à long terme entre la Russie et l'Union européenne. Le programme complet de la conférence peut être téléchargé à partir du site web www.cc.lu (sous: «Agenda») ■

Pour de plus amples informations relatives à cette conférence, nous vous invitons à contacter le Département International Affaires européennes de la Chambre de Commerce (personnes de contact: M. Carlo Thelen/M. Niels Dickens; (Tél.: (+352) 42 39 39-360 – Fax: (+352) 43 83 26 – E-mail: europe@cc.lu)

Préparez vos projets pour l'édition 2008-2009 !

Pour la deuxième édition des Rubans du développement durable, envoyez-nous vos projets remarquables réalisés en 2008. Comme pour l'édition précédente, tous les acteurs luxembourgeois "profit" et "non-profit" pourront participer au concours. L'appel à candidatures sera lancé officiellement fin octobre sur www.dexia-bil.lu.

22 et 23 octobre 2008

Business & ICT Matching Days à Liège



Avec d'ores et déjà près de 100 entreprises inscrites à la bourse de coopération «b2fair Business & ICT Matching Days» qui se dérouleront les 22 et jeudi 23 octobre 2008 à Liège au sein du salon «Le Forum des Entrepreneurs by initiatives», l'événement s'annonce déjà comme une grande réussite.

Organisé par l'Enterprise Europe Network de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, un réseau dynamique de partenaires européens soutient l'événement et notamment l'AWEX (Agence Wal-

lonne à l'Exportation), l'AWT (Agence Wallonne des Télécommunications), la SPI+ ainsi que l'EBN (European Business and Innovation Centre Network).

En parallèle, un nouvel événement verra le jour sur le stand collectif luxembourgeois le 23 octobre à partir de 12h15 afin de promouvoir et donner plus de visibilité à nos entreprises nationales; la Journée Luxembourgeoise! À cette occasion, des représentants de la Chambre de Commerce, d'Enjeu Asbl (organisateur du salon) et de la Chambre de commerce liégeoise accueilleront les visiteurs et exposants autour du stand luxembourgeois.

Il convient de souligner que les événements de partenariat et de networking constituent un vecteur idéal pour les petites et moyennes entreprises qui souhaitent développer des partenariats d'affaires techniques ou commerciaux et trouver, dans le contexte d'un environnement économique en perpétuel changement, de nouveaux débouchés pour leurs produits, services et technologies dans un secteur particulièrement évolutif.

Dans cette optique, la bourse de contact «Business & ICT matching Days» propose aux chefs d'entreprises participants des opportunités de rencontres d'affaires professionnelles ciblées afin de trouver des partenaires potentiels ainsi que de rentrer rapidement en contact avec des entreprises potentielles actives dans les TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) ou utilisatrices des TIC en provenance des régions transfrontalières associées, dont notamment: la «Grande Région» (Wallonie (B), Grand-Duché de Luxembourg (L), Rhénanie-Palatinat (D), Sarre (D) et Lorraine (F)), mais aussi la Région d'Aix-la-Chapelle (D), de Champagne-Ardenne et d'autres régions périphériques. Par ailleurs, des délégations d'hommes d'affaires provenant d'autres pays européens sont également attendues (p.ex. Pologne, Hongrie, Serbie et autres).

Inscrivez-vous dès à présent en ligne à l'événement «b2fair Business & ICT Matching Days» pour bénéficier de ses multiples avantages: www.b2faironline.com/Bict2008/ (menu «Inscription»). ■

Pour de plus amples renseignements concernant cet événement, nous vous invitons

à consulter le site www.b2faironline.com/Bict2008 ou prendre contact

avec l'équipe de l'Enterprise Europe Network – Luxembourg – Personnes de contact:

M. Jean-Christophe Gleis/M. Niels Dickens, Tél.: (+352) 42 39 39-371/335 – Fax: (+352) 43 86 26 – E-mail: een@cc.lu

WIRTSCHAFTSAUSKÜNFT
FORDERUNGSEINZUG

Unternehmensspezifische
Lösungen für ein
erfolgreiches Risk-
Management

Creditreform Luxembourg SA
Tel. 00 352 263460-1
Fax 00 352 263460-50
e-mail info@creditreform.lu

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX
RECOURVEMENT DE CRÉANCES

Solutions spécifiques pour améliorer le
risk-management de votre entreprise

seit/depuis 1879

Creditreform

Unternehmen Sie nichts ohne uns



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

6ème Participation collective au Forum des Entrepreneurs by initiatives



Venez découvrir
nos produits
et services !



La délégation luxembourgeoise
participe aux
« b2fair Business & ICT Matching Days »
les 22 et 23 octobre 2008
Et vous ?

BUREAU COMPTABLE LUXEMBOURGEOIS

9, route des Trois Cantons - L-8399 Windhof
Tél. : +352 39 63 99-1 - Fax : +352 39 53 88
E-mail : info@bclux.lu - Web : www.bclux.lu
Contact : Mme Michèle GRISARD

Activité : La société Bureau Comptable Luxembourgeois S.A. vous aide à tirer le meilleur profit des législations luxembourgeoises et transfrontalières. Ses secteurs d'activités sont : les conseils préalables au démarrage d'une activité au Grand-Duché de Luxembourg ; la comptabilité et la fiscalité des sociétés commerciales ; l'encodage ou la consultation à distance via une connexion internet sécurisée ; la maîtrise des spécificités de la Grande Région transfrontalière, etc.

CENTRE DE RECHERCHE PUBLIC HENRI TUDOR

29, avenue J-F Kennedy - L-1855 Luxembourg
Tél. : +352 42 59 91-1 - Fax : +352 42 59 91-777
E-mail : info@tudor.lu - Web : www.tudor.lu
Contact : Mme Christine GLASER

Activité : Le CRP Henri Tudor contribue à l'amélioration et au renforcement de la capacité d'innovation des entreprises et des organisations publiques. Il propose les services et activités suivants : recherche appliquée et expérimentale, développement d'outils, de méthodes, de labels, de certifications et de normes, assistance technologique, conseil et services de veille, formation et diffusion, transfert de savoir et pré-incubation d'entreprises.

EDITUS LUXEMBOURG

45, rue Glesener - L-1631 Luxembourg
Tél. : +352 49 60 51-1 - Fax : +352 49 60 56
E-mail : info@editus.lu - Web : www.editusluxembourg.lu
Contact : Mme Sophie KRAUSS

Activité : Editus est l'éditeur des Annuaires du Luxembourg (Editus d'Annuaire, Editus Pro, Editus Net, Editus B2B, Editus City). Editus vous propose des services de référencement et de promotion on-line et sur support papier, un portail "Luxweb.com" pour la vie pratique au Luxembourg, une régie publicitaire en ligne "Luxweb Régie", la commercialisation de sa base de données "Editus Data", des services d'annonces immobilières et automobiles sur internet et magazines au Luxembourg ; "Habiter.lu" et "Driving.lu" et en Belgique, des événements pour informer et développer votre réseau d'affaires organisés par Editus, un accès gratuit sans abonnement au web (*hors frais de communication), un service de messagerie gratuit email.lu.

FCI CONSEIL

180, rue des Aubépines - L-1145 Luxembourg
Tél. : +352 621 145 700
E-mail : info@fciconseil.lu - Web : www.fciconseil.lu
Contact : M. Francis FOUBERT

Activité : FCI Conseil est spécialisée dans l'audit et la consultation en matière de sécurité. Elle évalue les risques potentiels, analyse les problèmes rencontrés, cible leur provenance, définit vos besoins, évalue les coûts, vous conseille, vous assiste dans votre projet jusqu'à sa réalisation. Ses secteurs d'activités sont l'audit de sécurité-sûreté ; la mise en sécurité des sites ; l'étude sur la prévention des risques ; la sensibilisation des cadres et des dirigeants face aux risques quotidiens de malveillance et d'intelligence économique, les opérations électroniques de sécurité, les études de sûreté TMD etc.

INFODATA

202, route de Luxembourg - L-7241 Bereldange
Tél. : +352 33 16 48 - Fax : +352 33 75 55
E-mail : infodata@infodata.lu - Web : www.infodata.lu
Contact : M. Camille NEYS

Activité : Infodata est spécialisée dans la conception, la réalisation et l'évolution de programmes de gestion autour de la solution ERP INTEGRIX+ pour les TPE/PME/PMI dans plus de 50 domaines d'activité, ainsi que dans la conception, l'installation et la maintenance de sites de réseaux informatiques d'entreprise.

LEASE

100, rue Grande-Duchesse Charlotte - L-9515 Wiltz
Tél. : +352 95 85 20 - Fax : +352 95 85 22
E-mail : info@lease.lu - Web : www.lease.lu
Contact : Mme Vinciane DEROUAUX

Activité : LEASE S.A. est un bureau d'études spécialisé dans la consultation pour des industries, des bureaux d'études et d'ingénierie et des ensembliers industriels. Il est un interlocuteur polyvalent habilité à vous assister dans l'élaboration et la réalisation de vos projets dans les domaines mécanique, automation, charpente métallique, tuyauterie, chaudronnerie, électricité, électronique et télécommunication, instrumentation, techniques spéciales, industrie automobile, ferroviaire et aéronautique, secteur alimentaire, sidérurgie, nucléaire, etc.

LUXEXPO / CONTACT – your entrepreneurial networking event

10, circuit de la Foire Internationale - L-1747 Luxembourg-Kirchberg
Tél. : +35243 99 1 - Fax : +352 43 99 315
E-mail : info@luxexpo.lu / info@contact-ene.lu - Web : www.luxexpo.lu / www.contact-ene.lu
Contact : M. Morgan GROMY

Activité : Lieu par excellence des foires & salons au Luxembourg, Luxexpo propose une offre inédite dans le secteur événementiel en accueillant nombre de conférences, banquets, concerts et événements d'entreprises, grâce à ses espaces modulables. Luxexpo présente "Contact" le salon b2b des services aux PME et PMI pour communiquer, prospecter, vendre au Luxembourg : Chefs d'entreprises et décideurs, rencontrez les professionnels luxembourgeois et internationaux au cœur de la Grande Région: Salon, Conférences, Workshops, Forum de l'Entreprise Matchmaking, Lounge, Afterwork, Awards, etc.

MAS LUXEMBOURG

6C, parc d'Activités Syrdall - L-5365 Munsbach
Tél. : +352 26 25 88 88 - Fax : +352 26 25 88 79
E-mail : contact@masint.com - Web : www.maslux.com
Contact : M. Fabrice LEGRAND

Activité : "Talent is all about making complex easy". MAS Luxembourg offre les services suivants : Incorporation, Domiciliation & Management, Comptabilité & Administration, Audit, Other statutories & Legal Compliance Services.

MGK TECHNOLOGIES

1, route de Boudersberg - L-3428 Dudelange
Tél. : +352 26 18 51-1 - Fax : +352 26 18 51 99
E-mail : info@mgk.lu - Web : www.mgk.lu
Contact : Mme Françoise JACQUES

Activité : Spécialisée dans l'importation et la distribution de produits de sécurité informatique sur le Benelux, MGK Technologies, constituée de spécialistes de l'informatique et du marketing, met en adéquation le réseau commercial avec les produits distribués (revendeurs et VARS). Actuellement, plus de 1100 points de vente lui font confiance pour la revente de produits de haute technologie d'éditeurs majeurs de logiciels tels que : ESET ; ESET NOD32 Antivirus system ; ESET Smart Security ; Suite de sécurité ; SAFE-PROTECT ; Appliance SAFE-PROTECT BOX, solution de sécurité « tout en un » ; PROFILER SOFT, la maîtrise de l'utilisation de vos PC en réseau ; STORAGE CRAFT et ; SHADOW PROTECT Systèmes de sauvegarde à chaud et de restauration.

OFFICE DES PUBLICATIONS DE LA C.E.

2, rue Mercier - L-2985 Luxembourg
Tél. : +352 29 29-1 - Fax : +352 29 29-42758
E-mail : info@publications.europa.eu - Web : www.publications.europa.eu
Contact : Mme Christine MICHAUT

Activité : L'Office des Publications est la maison d'édition de l'Union européenne (UE). Il publie quotidiennement le Journal officiel de l'Union européenne dans plus de 21 langues, et également divers autres titres, sur papier ou sous forme électronique, relatifs aux activités et aux politiques de l'UE. Il propose des services en ligne permettant tant d'accéder gratuitement à des informations sur le droit communautaire (EUR-Lex), les publications de l'Union (EU Bookshop), les marchés publics (TED) et les activités de recherche et développement (CORDIS).

PITON LUXEMBOURG

15, avenue Lou Hemmer, Centre Blériot - L-5627 Mondorf-Les-Bains
Tél. : +352 27 00 10 78 - Fax : +352 27 00 10 79
E-mail : info@piton.lu - Web : www.piton.lu
Contact : M. Vincent TOUSSAINT

Activité : Piton est intégrateur de solutions ERP/CRM spécifiquement conçues pour répondre aux besoins propres des PME/PMI. Véritable solution de gestion intégrée, la gamme PITON permet aux entreprises de structurer et de gérer leurs flux et de couvrir de façon modulaire l'ensemble de la gestion d'entreprise.

1,2,3, GO

7, rue Alcide de Gasperi - L-2981 Luxembourg
Tél. : +352 42 39 39-272 - Fax : +352 42 39 39-275
E-mail : 123go@cc.lu - Web : www.123go-networking.org
Contact : Mme Frédérique GUETH

Activité : Business Initiative asbl, en collaboration avec les relais 1,2,3,GO en Grande Région, organise un parcours interrégional de plans d'affaires, anime un réseau de plus de 300 experts et entrepreneurs de la Grande Région qui aident gratuitement les futurs créateurs d'entreprises innovantes dans l'élaboration de leur plan d'affaires et gère un système de primes de lancement à l'attention de jeunes starts-up.

27 au 28 novembre 2008

Salon Contact et Forum de l'Entreprise 2008 au Luxembourg

La troisième édition du «Forum de l'Entreprise» ainsi que la deuxième édition du salon professionnel «CONTACT» se tiendront dans les locaux de LUXEXPO du 27 au 28 novembre 2008. La Chambre de Commerce a le plaisir d'inviter toutes les entreprises intéressées à ces deux rendez-vous d'affaires incontournables.

Le salon «Contact» est un événement de networking consacré aux entrepreneurs et représente une symbiose entre expositions, conférences et matchmaking. Il a pour thématique le développement des affaires au niveau de la Grande Région et héberge des PME issues de différents secteurs d'activité, tout en mettant un accent particulier sur les services aux entreprises.

Le salon est organisé par LUXEXPO en collaboration avec l'agence de communication Brain & More.

Organisé parallèlement au salon «CONTACT», le «Forum de l'Entreprise» est une plate-forme de rencontres professionnelles qui offre aux entreprises participantes la possibilité de nouer des nouveaux contacts d'affaires qualifiés, de trouver des partenaires potentiels et de partager des expériences professionnelles au niveau transrégional. En se basant sur le concept de renommée internationale «b2fair» et après le grand succès rencontré au cours des éditions précédentes, cet incontournable rendez-vous d'affaires est organisé en étroite collaboration avec des organisations professionnelles partenaires de plus de 20

pays différents. Depuis son lancement en 2006, plus de 500 entrepreneurs ont ainsi participé à cet événement et quelque 3.500 rencontres d'affaires ont pu être réalisées. De plus, la participation de délégations d'hommes d'affaires en provenance des États baltes, de Hongrie, d'Italie, de Pologne, de Bulgarie, de Roumanie, de Serbie, de Turquie et de nombreux autres pays vous permettra cette année d'établir encore davantage de contacts à l'échelle internationale. Plus loin, le forum offre également aux entreprises la possibilité d'assister à de nombreux ateliers de travail.

De plus amples informations relatives au Forum de l'Entreprise 2008 sont disponibles dans le dépliant d'informations joint à la présente édition du Merkur. ■



b2fair
International Business Cooperation

smeforum 2008

LUXEXPO
CONTACT
Your Entrepreneurial Networking Event

Boost your business contacts
Entrepreneurial Matchmaking Event in the Greater Region

27th - 28th Nov. 2008

enterprise europe network

Pour tout renseignement complémentaire concernant ces manifestations, nous vous prions de contacter l'équipe du Département International/Enterprise Europe Network Luxembourg de la Chambre de Commerce (personnes de contacts: Niels Dickens/Jean-Christophe Gleis (Tél.: (+352) 42 39 39-371/335, E-mail: een@cc.lu)



34, Avenue de la Porte Neuve
L-2227 Luxembourg
Tel.: +352 22 86 32-40
Fax: +352 22 86 39



GRÄFF Systembau
Lux 6881



Wir schaffen RAUM in kürzester Zeit!

Wir verkaufen und vermieten mobile Raumlösungen und hochwertige Fertiggebäude für jeden nur denkbaren Bedarf.

Zu unseren (Stamm-)Kunden gehören Handel, Industrie, Dienstleister und Kommunen. Die Produktpalette reicht vom schlichten Sanitärcontainer bis zum repräsentativen Glaspalast im Achteckformat.

Das Baukastensystem lässt trotz Normbauweise jede Menge Spielraum hinsichtlich Grundriß, Innen- und Außengestaltung. Sämtliche Komponenten werden kostengünstig in Großserie produziert und individuell nach Kundenwunsch zusammengestellt.

Die Fertigbauten sind in der Regel kurzfristig abrufbar, geliefert und montiert.

www.containerbau.lu

Textes européens publiés du 21 août 2008 au 20 septembre 2008

Enterprise Europe Network-Luxembourg vous offre, par le biais du bulletin de la Chambre de Commerce, la possibilité de commander gratuitement des recommandations, communications, décisions, directives et règlements euro-

péens. Vous trouverez ainsi dans chaque édition du Merkur une liste référentielle contenant une sélection de ces textes publiés lors de la période précédant sa parution.

Pour obtenir un ou plusieurs des documents listés, il vous suffit de

nous retourner le bon de commande en cochant le numéro du document ainsi que la langue de votre choix. Le(s) document(s) souhaité(s) vous sera/seront transmis gratuitement par courrier normal ou par courrier électronique. ■

Communications publiées du 21 août 2008 – 20 septembre 2008

1 2008/C224/06 Avis du CESE sur les marchés publics internationaux

Décisions publiées du 21 août 2008 – 20 septembre 2008

2 2008/689/CE Véhicules hors d'usage

Directives publiées du 21 août 2008 – 20 septembre 2008

3 2008/84/CE Critères de pureté spécifiques pour les additifs alimentaires autres que les colorants et les édulcorants (Version codifiée)

Règlements publiés du 21 août 2008 – 20 septembre 2008

4 856/2008 Modèle type de visa en ce qui concerne la numérotation des visas

5 904/2008 Méthodes d'analyse et autres dispositions de caractère technique nécessaires pour l'application du régime d'exportation des marchandises ne relevant pas de l'annexe I du traité (version codifiée)

6 889/2008 Production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques en ce qui concerne la production biologique, l'étiquetage et les contrôles

7 859/2008 Règles techniques et procédures administratives communes applicables au transport commercial par avion

BON DE COMMANDE • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

http:// _____

Nous souhaitons recevoir les textes législatifs suivants:

en français en allemand

en anglais autre (à préciser) _____

1 2 3 4

5 6 7

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg

Département International – Affaires européennes

Enterprise Europe Network – Luxembourg

Personne de contact: Mme Anne-Cécile Sadot

7, rue Alcide de Gasperi

Luxembourg/Kirchberg • L-2981 Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: een@cc.lu

BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

En raison de l'internationalisation de l'économie, les PME souhaitant sortir de leurs frontières et conquérir de nouveaux marchés peuvent soit décider de le faire seules, soit de conclure des coopérations avec des PME situées dans les États visés. Une entreprise optant pour le partenariat a ainsi le choix entre plusieurs types de partenariats:

■ Le partenariat commercial:

- La prospection des marchés
- La promotion des produits
- La distribution des produits
- Le contrat de distribution, de distribution réciproque, de concession, d'agence, de franchise, de marketing et de portage

■ Le partenariat industriel:

- La fabrication commune des produits
- La sous-traitance stratégique
- Les achats groupés
- La logistique commune

■ Le partenariat technologique:

- Le transfert de technologie et de savoir-faire
- La sous-traitance stratégique
- La soumission et exécution en commun de programmes de recherche

- La conception et le développement, adaptation de nouveaux produits en commun

■ Les formes participatives de partenariat:

- La joint venture
- Le groupement d'intérêt économique et le groupement européen d'intérêt économique
- La prise de participation
- Les groupements momentanés d'entreprises.

Pour faire face à de nouveaux marchés et à la concurrence, le partenariat apparaît comme étant une des solutions pouvant permettre à toute PME/PMI disposant de moyens limités face à de grandes entreprises de devenir une entreprise concurrente non négligeable sur le marché européen, voire mondial. Il s'agit de réaliser à plusieurs ce qui est plus difficile à faire seul. Être actif sur le marché international implique qu'une entreprise soit présente sur plusieurs marchés nationaux ne répondant pas forcément aux mêmes règles, et un marché international où les concurrents sont encore plus nombreux que sur le marché national ou européen. Le partenariat permet ainsi aux entreprises de petite et de moyenne taille de diminuer ces risques.

Au vu du nombre d'offres de coopération existantes, Enterprise Europe Network-Luxembourg vous propose la possibilité d'entrer en contact avec des partenaires potentiels, en répondant à une des propositions d'affaires émanant aussi bien d'entreprises luxembourgeoises, de la Grande Région, ou situées dans l'un des 27 États membres de l'Union européenne, dans un pays candidat à l'adhésion ou dans un État tiers où le réseau est représenté. Si vous êtes intéressés par une offre de coopération bien déterminée, vous pouvez recevoir les coordonnées de la société, une description de son offre, ainsi que des informations diverses sur son fonctionnement (capital, chiffre d'affaires, expériences internationales, etc.).

Vous pouvez aussi soumettre une offre de recherche de coopération en contactant Enterprise Europe Network-Luxembourg auprès de la Chambre de Commerce. Une entrevue peut également être arrangée sur simple demande:

Enterprise Europe Network – Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-333

Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: een@cc.lu

OFFRES DE COOPERATION

- | | |
|----|---|
| 1 | Société allemande, spécialisée dans l'import-export de vêtements, recherche des intermédiaires commerciaux (EEN-CONF0828) |
| 2 | Producteur de vins espagnole situé dans la région de Penedès recherche des distributeurs (EEN-20080829) |
| 3 | Société chinoise, spécialisée dans la fabrication de moules et de pièces en plastique et de moules et pièces en double injection, etc., recherche des importateurs (EEN-20080916) |
| 4 | Société allemande, spécialisée dans la fabrication d'instruments de mesure pour la température, l'humidité, le vent, etc., recherche des distributeurs (EEN-CONF0831) |
| 5 | Société polonaise, spécialisée dans la production et la décoration d'objets en verre (ex.: carafes, verres), recherche des distributeurs et agents commerciaux (EEN-200807071161) |
| 6 | Société pharmaceutique belge recherche des partenaires pour la vente et la distribution de ses produits (EEN-20080911010) |
| 7 | Société espagnole, spécialisée dans la vente de poissons et fruits de mer de Galice, recherche des grossistes pour la distribution de ses produits (EEN-20080908006) |
| 8 | Société bulgare, spécialisée dans la production de divers compléments alimentaires, recherche des distributeurs (20080827045) |
| 9 | Société polonaise, spécialisée dans la fabrication de constructions métalliques, offre ses services comme sous-traitant (EEN-20080827034) |
| 10 | Société grecque, spécialisée dans la production de divers produits laitiers, recherche des agents commerciaux et des distributeurs (EEN-20080827006) |

- 11 Société suédoise, spécialisée dans la fabrication de vélos, recherche des producteurs ou des fournisseurs de cadenas pour vélos (EEN-20080822018)
- 12 Société anglaise, spécialisée dans la production de nourriture pour chiens, recherche des distributeurs (EEN-20080820009)
- 13 Société turque, spécialisée dans la production de divers matériels de construction, recherche des importateurs, distributeurs et grossistes pour ses produits (EEN-20080919)

BON DE COMMANDE • à remplir en lettres majuscules (toutes les mentions sont obligatoires)

Entreprise: _____
 Numéro au RCS: _____
 Nom: _____
 Prénom: _____
 Adresse: _____
 Code postal/localité: _____
 Téléphone: _____
 Fax: _____
 E-mail: _____ @ _____
 http:// _____

1 2 3 4 5 6
 7 8 9 10 11 12
 13
 Date: _____
 Signature: _____

**Chambre de Commerce
 du Grand-Duché de Luxembourg**
 Département International – Affaires européennes
Enterprise Europe Network – Luxembourg

L-2981 Luxembourg
 Tél.: (+352) 42 39 39-373 • Fax: (+352) 43 83 26
 E-mail: een@cc.lu

Personne de contact: Mme Anne-Cécile Sadot

“Lorsque j’ai lancé mon entreprise, j’ai pas mal hésité avant d’enregistrer ma marque. Il s’agit cependant d’un investissement relativement limité et rentable. Il faut partir du principe que votre entreprise réussira et que votre marque représentera beaucoup d’argent et de goodwill. C’est cela entreprendre”

En enregistrant votre marque, vous la mettez à l’abri et vous vous donnez les moyens d’empêcher son usage par des tiers. Pour le Benelux, il faut vous adresser à l’Office Benelux de la Propriété intellectuelle. Sur le site www.boip.int vous trouverez toutes les informations au sujet de l’enregistrement des marques et vous pouvez directement y entreprendre les démarches de dépôt. Vous pouvez aussi nous téléphoner au 8002 5383 (depuis le Luxembourg).



OFFICE BENELUX
 DE LA PROPRIÉTÉ
 INTELLECTUELLE



**Une marque
 forte dès
 le départ**

Le succès d’une
 entreprise commence
 par l’enregistrement

Apprentissage

1.000 postes d'apprentissage disponibles



Les entreprises se mobilisent. Depuis des années déjà, les entreprises doivent faire face à un manque récurrent de main-d'œuvre qualifiée. Le constat n'est pas nouveau et les entreprises ont tenté de trouver une solution à leur problème notamment en élargissant leur zone de recrutement au-delà des frontières nationales ou en se dotant d'instituts de formation sectoriels tels l'Institut de formation bancaire Luxembourg (IFBL) et l'Institut de formation sectoriel du bâtiment (IFSB).

Si les entreprises de tous les secteurs de notre économie sont en quête de main-d'œuvre qualifiée, elles éprouvent également de plus en plus de difficultés à trouver des jeunes désireux d'apprendre un métier technico-manuel par la voie de l'apprentissage professionnel. Ce constat ainsi que la situation précaire sur le marché de l'emploi avaient déjà conduit en 2006 les organisations patronales à prendre un engagement à la fois moral et social et à lancer une vaste campagne de sensibilisation à l'intention des entreprises pour les inciter à déclarer des postes d'apprentissage supplémentaires. Cette campagne n'était pas restée sans réaction auprès des entre-

prises et s'était soldée par une augmentation sensible à la fois des postes d'apprentissage déclarés par les entreprises et des contrats d'apprentissage réellement conclus entre les entreprises et les apprentis.

Cependant, les problèmes persistent. En effet, quelque 1.000 postes d'apprentissage actuellement déclarés par les entreprises des secteurs de l'artisanat, de l'industrie, du commerce, de l'hôtellerie et de la restauration auprès de l'Administration de l'Emploi ne trouvent pas de candidat et restent inoccupés. Le constat que les entreprises sont à la recherche d'apprentis ne doit pas cacher un autre constat, pas moins inquiétant que le premier, à savoir celui que beaucoup de jeunes sont, de leur part, à la recherche d'un poste d'apprentissage. Ce double constat ne fait que révéler un déséquilibre structurel sur le «marché» de l'apprentissage qui est dû à une double inadéquation: inadéquation entre les aspirations professionnelles des jeunes et les offres de postes d'apprentissage et de postes de travail offerts par les entreprises et inadéquation entre les profils de qualification offerts par les jeunes et les profils de qualification demandés par les entreprises. Cette double

inadéquation et le déséquilibre sur le «marché» des postes d'apprentissage qui en découle ont des conséquences à la fois sur le plan économique et sur le plan humain. Ils ne pourront trouver de remède que moyennant une révision en profondeur du système de l'orientation scolaire et professionnelle dont le préalable est cependant un changement radical de mentalité au niveau de la société en général.

Dans ce contexte, les propositions de la part des organisations patronales ne manquent pas et notamment l'implémentation de la notion de «lifelong guidance» en tant que corollaire de la notion de «lifelong learning»; l'élaboration d'un concept global et cohérent en matière d'orientation scolaire et professionnelle; la mise en place d'une «Instance nationale d'Orientation et de Conseil en Formation» et le recrutement de professionnels de l'orientation avec comme objectif une information, un conseil et une orientation «clé en main»; la création des fonctions d'acquéreur de postes d'apprentissage («Lehrstellen-Acquisitor») et de courtier entre offre et demande de postes d'apprentissage («Lehrstellen-Broker»).

À l'aube de la mise en vigueur du statut unique qui a mobilisé toutes les organisations et ressources politiques, économiques et sociales du pays en faveur du statut professionnel des adultes, il est grand temps de susciter et d'organiser la même mobilisation, cette fois-ci cependant au profit de l'avenir professionnel des jeunes.

Les chambres et organisations professionnelles des entreprises de leur part ont décidé de ne pas attendre. En collaboration avec l'ADEM, elles ont décidé de reconduire leur campagne de sensibilisation auprès des entreprises en vue de la déclaration de postes d'apprentissage tout en y ajoutant deux initiatives nouvelles visant plus particulièrement le large public: la publication d'annonces reprenant les métiers dans lesquels des postes d'apprentissage

sont toujours disponibles et le lancement de spots radio annonçant les secteurs qui sont toujours à la recherche de jeunes intéressés par un apprentissage professionnel.

Les chambres et organisations professionnelles des entreprises espèrent pouvoir contribuer ainsi non seulement à lutter contre la pénurie en main-d'œuvre qualifiée qui frappe les secteurs

qu'elles représentent mais également à endiguer le fléau du chômage qui guette en premier lieu les jeunes en manque de qualification professionnelle. ■

Pour tout complément d'information, merci de contacter
Dan Schroeder auprès de la Chambre des Métiers
Tél.: (+352) 42 67 67-212

Business Week 2008

Une expérience concluante pour les enseignants luxembourgeois

Au cours de la semaine du 9 au 12 septembre 2008 s'est déroulée pour la première fois la «Business Week», une nouvelle initiative commune de la Chambre de Commerce et du SCRIPT – Formation continue – (Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation Pédagogiques et Technologiques). Cette action de formation a pour objectif de familiariser les enseignantes et les enseignants luxembourgeois avec les mécanismes de fonctionnement de l'entreprise et les spécificités du marché de l'emploi.

Cette première édition de la «Business Week» a vu la participation de 10 enseignantes et enseignants issus des lycées suivants: Lycée technique Josy Barthel Mamer, Lycée technique de Bonnevoie, Lycée technique du Centre, Lycée Hubert Clement, Lycée technique École de Commerce et de Gestion, Lycée hôtelier Alexis Heck, Lycée privé Emile Metz et le Lycée Michel Rodange. Le projet découle du constat que de plus en plus de membres du personnel enseignant souhaitent mieux connaître le monde économique luxembourgeois, sachant que leur profession consiste aussi à bien préparer les jeunes étudiantes et étudiants à une carrière professionnelle auprès des entreprises. Le programme de cette «Business Week» s'est déroulé directement dans les entreprises, à savoir: Cargolux Airlines International, RTL Group et la Banque de Luxembourg.

Les divers sujets abordés visaient à informer les participantes et les participants quant à l'activité de production de l'entreprise, le processus de recrutement, la gestion des carrières et la formation continue. D'autre part, l'occasion leur était offerte de rencontrer d'anciens étudiants et étudiantes diplômés du système scolaire luxembourgeois. Cet échange hautement constructif a per-

mis de mettre en valeur les atouts du système scolaire, notamment l'apprentissage de trois langues étrangères, mais aussi l'importance d'effectuer des stages en entreprises pendant les vacances scolaires. Vu le succès réel de cette mesure de formation continue pour enseignantes et enseignants luxembourgeois, une nouvelle édition de la «Business Week» verra le jour en 2009. ■



Pour de plus amples renseignements concernant cette manifestation, vous pouvez contacter Jean Junck (jean.junck@cc.lu) auprès de la Chambre de Commerce ou bien Pascale Petry (pascale.petry@men.lu) auprès du SCRIPT – Formation continue

Mercredi 29 octobre 2008

Conférence: «Savoir manager les Jeunes?»

L'Institut de Formation de la Chambre de Commerce (IFCC) et l'Association Progrès du Management (APM) vous invitent à participer à la conférence:

«Savoir manager les Jeunes»

qui aura lieu le mercredi 29 octobre 2008 de 18.30 à 20.30 heures au Centre de Conférences de la Chambre de Commerce, 7 rue Alcide de Gasperi, Luxembourg-Kirchberg.

Notre conférencier

Jean-Claude Ancelet est consultant depuis 25 ans. Il dirige un cabinet spécialisé dans la mise en adéquation des sociologies présentes dans une entreprise avec les projets et stratégies de l'entreprise. Il intervient auprès de nombreuses entreprises, dans des secteurs aussi variés que l'automobile, la distribution, l'industrie, les services, le luxe, les transports et la chimie.

Il intervient aussi comme expert à l'APM (Association Progrès du Management).

Sujet

Jean-Claude Ancelet:

«Je vais parler d'un sujet qui interpelle les chefs d'entreprises et qui a fait et fait beaucoup parler: Les Jeunes!!!, une interrogation

quant aux motivations, aux relations à l'entreprise. Les Jeunes!!!, une évidente remise en question du management. Les Jeunes!!!, comment les recruter, les intégrer, les fidéliser, les impliquer. Les Jeunes!!!, nous l'avons été mais nous ne nous reconnaissons pas en eux. Les Jeunes!!!, nous avons, peut-être, les mêmes à la maison.»

Programme

18.15 heures:	Accueil des participants
18.30 heures:	Mot de bienvenue, Paul Emering, Chargé de direction de l'IFCC
18.35 heures:	Allocution du Ministre François Biltgen, Ministre du Travail et de l'Emploi
18.45 heures:	Présentation de l'Association Progrès du Management (APM)
18.50 heures:	Conférence: «Savoir manager les Jeunes?» Jean-Claude Ancelet, sociologue et consultant
20.30 heures:	Vin de l'amitié offert par l'IFCC et l'APM



Qui est l'APM?

Issu du patronat français, l'APM regroupe 4.000 adhérents dans 200 clubs dont quatre au Luxembourg.

L'APM est née de trois idées simples:

- La compétitivité d'une entreprise dépend de la qualité de son dirigeant.
- Le métier de chef d'entreprise est en constante évolution et nécessite sans cesse des compétences nouvelles.
- La réflexion des dirigeants exige une pédagogie spécifique.

L'APM s'adresse au dirigeant de l'entreprise. Un club APM rassemble une vingtaine de chefs d'entreprises, soucieux d'améliorer, en permanence, leur capacité de management.

Ce sont les chefs d'entreprise qui définissent eux-mêmes les axes de réflexion des dix rencontres annuelles. Le thème de chaque rencontre est confié à un expert de très haut niveau sélectionné par l'APM.

«J'adore apprendre, mais j'ai horreur que l'on m'enseigne.»
Winston Churchill

Pour plus d'informations: APM Luxembourg Stephan Kinsch,
Tél.: (+352) 26 33 27 20 – E-mail: sk@apmnet.lu, Internet: www.apmnet.lu et www.apm.fr

Conférence: «Savoir manager les Jeunes»



Jean-Claude Ancelet,
sociologue et consultant

Monsieur Ancelet, vous êtes consultant depuis 25 ans et spécialisé dans la mise en adéquation des sociologies présentes dans une entreprise avec les projets et stratégies de l'entreprise.

Merkur: Pour votre conférence, vous avez choisi le titre «Savoir manager les Jeunes?» De quoi allez-vous parler?

JCA: Je vais parler d'un sujet qui interpelle les chefs d'entreprises et qui a fait et fait beaucoup causer. Les Jeunes!!!, une interrogation quant aux motivations, aux relations à l'entreprise. Les Jeunes!!!, une évidente remise en questions du management. Les Jeunes!!!, comment les recruter, les intégrer, les fidéliser, les impliquer. Les Jeunes!!!, nous l'avons été mais nous ne nous reconnaissons pas en eux. Les Jeunes!!!, nous avons, peut-être, les mêmes à la maison.

Merkur: Qu'est-ce que les Jeunes attendent de l'Entreprise?

JCA: Ils attendent, d'abord, une réciprocité «juste» entre ce qu'ils peuvent apporter à l'entreprise et ce qu'ils pensent mériter en retour. Leur peur réside dans une injustice que leurs parents auraient vécue et qui les rend méfiants et fébriles. Le sentiment potentiel d'injustice les amène à des dérives: démotivation et résignation, turn-over, tensions et crises, attitudes étonnantes.

Merkur: Quels sont les axes de management que les dirigeants devraient maîtriser pour s'adapter aux Jeunes?

JCA: Il ne faut pas s'adapter aux Jeunes. Il faut comprendre leur sociologie et accepter le principe d'une différence. Il faut, en revanche, avoir des convictions. Il faut être exemplaire. Il faut les sonder en permanence. Il faut savoir les déstabiliser pour les impliquer. Il faut, quelque part, les aimer.

Merkur: Pourquoi est-ce que les patrons d'entreprises devraient venir vous écouter?

JCA: Pour deux raisons:

- Les Jeunes sont la clé de lecture de l'évolution européenne et mondiale des comportements et représentations des salariés dans une entreprise.
- La dimension sociale et sociologique, soit l'aspect humain, est l'une des données majeures de la performance d'une entreprise.

Merkur: Vous êtes expert auprès du patronat français, au sein de l'Association Progrès du Management (APM). Que pensez-vous de cette formule originale permettant aux patrons de se former?

JCA: Un patron d'entreprise est un guide. Il est le «Leader». À ce titre, il doit montrer l'exemple en acceptant de se remettre en question sur ses pratiques et ses postures. La formation l'aide à parcourir son propre chemin pour, ensuite, aider ses collaborateurs à parcourir le leur.

Merkur: Monsieur Ancelet, nous vous remercions pour cet entretien.

Pour de plus amples renseignements, prière de bien vouloir contacter:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce
7, rue Alcide de Gasperi – L-2981 Luxembourg
Tél.: (+352) 42 39 39-220 – E-mail: info@ifcc.lu – www.ifcc.lu

Congés scolaires 2008/2009

Congés scolaires	Dates
Vacances de la Toussaint	01/11/08 – 09/11/08
Vacances de Noël	20/12/08 – 04/01/09
Vacances de Carnaval	21/02/09 – 01/03/09
Vacances de Pâques	04/04/09 – 19/04/09
Vacances de Pentecôte	23/05/09 – 02/06/09
Vacances d'Été	16/07/09 – 14/09/09

Communiqué par le Service de la Formation professionnelle initiale et de l'Apprentissage de la Chambre de Commerce

Lifelong Learning

Succès dans le Nord avec **TRIPTICON-Plus**



L'équipe administrative de Tripticon

Le nouveau programme des cours «Lifelong Learning» pour 2008-2009 a été présenté récemment dans les locaux de la «Sproochenhaus» a.s.b.l. à Wilwerwiltz, dans le nord du pays. Le «Sproochenhaus» a.s.b.l. est porteur du projet **TRIPTICON-Plus** et a obtenu le statut d'organisme de formation professionnelle continue, agréé par

le Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle continue depuis décembre 2005.

Depuis plus de cinq ans maintenant, l'équipe **TRIPTICON** est active et organise des cours d'informatique et des cours de langues dans tout le nord du pays. Depuis 2007, elle organise également des ateliers, qui abordent les thèmes de la carrière professionnelle et de l'emploi. Depuis le lancement de **TRIPTICON** et **TRIPTICON-Plus**, plus de 4.000 habitants se sont inscrits aux activités de formation professionnelle continue dans leur commune respective.

TRIPTICON-Plus est financé par le Fonds Social Européen et par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle continue (MEN-FPC). **TRIPTICON-Plus** collabore avec plus de 80 formateurs, qui se perfectionnent régulièrement afin d'atteindre les normes internationales: le ECDL (European Computer Driving Licence), le permis de conduire informatique européen et le «cadre européen commun de référence pour les langues».

Depuis l'été 2003, l'équipe **TRIPTICON** en collaboration avec 36 communes du Nord, a créé une centrale d'accueil, renseignant la population des possibilités de formations continues dans le pays. 2.036 inscriptions aux cours et ateliers ont été enregistrées pour l'année

scolaire 2007/2008, ce qui représente une augmentation significative de plus de 350 % par rapport aux quatre dernières années scolaires.

Les activités de formation continue dans le nord peuvent être en principe, divisées en 3 catégories: les cours d'informatique et -workshops, cours de langues ainsi que les séminaires abordant les thèmes de la carrière professionnelle et de l'emploi.

En plus des cours habituels (Initiation au PC, Excel, Internet, Word, PowerPoint, Publisher, Access,...) **TRIPTICON-Plus** propose des workshops tels que «Open Office», des cours de traitement de photos ou encore divers cours destinés aux seniors. D'autres cours, dits «d'intégration» sont des cours bilingues, combinés avec différents ateliers (cuisine, danse, jeux,...). Le concept de ces cours d'intégration a obtenu une récompense internationale, le «Label Européen de Langues 2006».

Pour toute information
complémentaire: www.tripticon.lu
Tél.: (+352) 26 88 96 91



PROGRAMME DE FORMATION OCTOBRE-NOVEMBRE 2008

INTITULÉ	DATES	HORAIRE	PRIX
MANAGEMENT DE LA QUALITÉ			
S Mise en place d'un système de management intégré QSE	21, 22/10/2008	8.30 - 17.00	390 €
S Résoudre des problèmes: De la théorie à la pratique	17, 18/11/2008	8.30 - 17.00	390 €
RESSOURCES HUMAINES ET FORMATION			
S Modalités d'accès à la législation sur la formation professionnelle continue	30/10/2008	8.30 - 16.30	195 €
MARKETING ET COMMERCIAL			
S Utilisez le merchandising pour maximiser les ventes de votre magasin	24/10/2008	8.30 - 17.00	195 €
S Comment vendre mieux et plus	11, 12/11/2008	8.30 - 17.00	390 €
ACHAT ET LOGISTIQUE			
S Professionelle Einkaufsverhandlungen führen	16, 17/10/2008	8.30 - 17.00	390 €
S Logistique et échanges internationaux	13, 14/11/2008	8.30 - 17.00	390 €
COMMERCE INTERNATIONAL			
S Procédures douanières et stratégie de l'entreprise	10, 11/11/2008	8.30 - 17.00	390 €
SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT			
S Gestion des déchets dans l'entreprise	24/10/2008	8.30 - 17.00	195 €
S Sécurité-incendie: Chargé d'évacuation	12/11/2008	13.00 - 17.00	150 €
DROIT			
S Dispositions légales et réglementaires du contrat de travail	22/10/2008	8.30 - 17.00	195 €
S Droit des successions et des donations	26/11 et 1, 3, 10/12/2008	18.30 - 20.30	220 €
GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE			
S Planification budgétaire et financière	20, 27/10/2008	14.00 - 18.00	195 €
S Établir et analyser les ratios clés	12/11/2008	8.30 - 17.00	195 €
S Comptabilité informatisée avec B0B	19, 20/11/2008	8.30 - 17.00	420 €
S Instruments financiers de base pour dirigeants d'entreprise	11/20/08	9.00 - 16.00	195 €
S Analyse financière, contrôle de gestion et contrôle interne	26, 27/11/2008	8.30 - 17.00	390 €
FISCALITÉ			
S Aides fiscales aux entreprises	21/10/2008	8.30 - 17.00	195 €
S Implications fiscales de la structure juridique de l'entreprise	29/10/2008	8.30 - 17.00	195 €
S Procédure fiscale des entreprises en matière d'impôts directs	14/11/2008	8.30 - 17.00	195 €
S Application de la TVA: Les 5 questions à se poser	19, 20/11/2008	8.30 - 17.00	390 €
ORGANISATION ET EFFICACITÉ PERSONNELLE			
S Outils et méthodes pour mieux conduire vos réunions	28, 29/10/2008	8.30 - 17.00	390 €
S Mieux s'organiser pour devenir plus efficace	29, 30/10/2008	8.30 - 17.00	390 €
S Rétablir son équilibre et augmenter la performance via le training autogène	23/10, 20/11 et 4, 18/12/2008	18.30 - 21.00	220 €
S Motivation personnelle	15, 22/11/2008	8.30 - 17.00	390 €
RELATIONS PROFESSIONNELLES			
S Teamentwicklung	20, 21/10/2008	8.30 - 17.00	390 €
S Reklamationen als Chance! Was tun wenn der Kunde sich beschwert?	24, 25/11/2008	8.30 - 17.00	390 €
S Die Kunst der Mitarbeiter-Motivation	13, 14/11/2008	8.30 - 17.00	390 €
COMMUNICATION ÉCRITE ET ORALE			
S Erfolgreicher telefonieren: Was ist zu tun, was ist zu beachten?	13, 14/11/2008	8.30 - 17.00	450 €
S Gestion de la réclamation et du conflit au téléphone	21/11/2008	8.30 - 17.00	195 €
S Comment éviter que PowerPoint ne se transforme en LoserPoint?	24, 25/11/2008	8.30 - 17.00	390 €
BUREAUTIQUE			
S Initiation à Access	20, 21/10/2008	8.30 - 17.00	420 €
S Initiation à Word	27, 28/10/2008	8.30 - 17.00	420 €
S Perfectionnement en Excel	17, 18/11/2008	8.30 - 17.00	420 €
S Perfectionnement en Access	2, 3/12/2008	8.30 - 17.00	420 €
NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION			
S Référencement des sites web	22/10/2008	8.30 - 12.30	150 €
S Gestion interne de l'entreprise et Internet	22/10/2008	13.30 - 17.30	150 €
S eBay pour les entreprises	12/11/2008	8.30 - 12.30	150 €
S Démarrer la vente sur eBay	12/11/2008	13.30 - 17.30	150 €
S Gestion de projet Internet	19/11/2008	8.30 - 17.00	195 €
WORKSHOP - HORECA			
S1 Desserts à l'assiette	4, 5/11/2008	8.30 - 17.00	390 €

S: Séminaire organisé en partenariat avec l'OLAP et la Chambre des Métiers
S1: Séminaire organisé par l'IFCC

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce

Locaux:
7, rue Alcide de Gasperi · Luxembourg-Kirchberg
Adresse postale:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce
L-2981 Luxembourg

(+352) 423939-220
(+352) 423939-820
info@ifcc.lu
www.ifcc.lu

I F C C
Institut de Formation
de la Chambre de Commerce

INFPC

Une rentrée riche en nouveautés pour le portail lifelong-learning.lu



Outil au service du développement des compétences, le portail lifelong-learning.lu propose pour la première fois plus de 2.600 formations en ligne, soit une augmenta-

tion de près de 20 % en un an, élargissant d'autant le choix des internautes. Les domaines les plus représentés sont: Langues, Logiciel, Informatique, Communication ou encore Développement personnel et professionnel.

Grâce à la rubrique «Formateurs de la semaine», les internautes disposent de moyens supplémentaires pour mieux connaître le marché de la formation. Le répertoire des offreurs de formation insère dorénavant dans sa version en ligne les logos des offreurs facilitant la recherche de l'internaute. Les offreurs, quant à eux, bénéficient de vitrines promotionnelles complémentaires. Formanews, la newsletter dédiée au portail, innove de son côté avec la rubrique «Formateurs du mois».

À travers le réaménagement des pages d'accueil, les internautes accèdent directement aux informations et outils correspondant à leur profil de particulier, entreprise ou formateur. Par ailleurs, le contenu dédié aux offreurs est complété par la rubrique «Exercer au Luxembourg» qui explicite les différents types de prestataires pouvant exercer l'activité de formation ainsi que les obligations légales liées à leurs statuts respectifs. Les espaces Particuliers et Entreprises continuent d'informer les internautes sur les divers dispositifs d'accès individuel (congé individuel de formation, aides financières) et collectif (cofinancement de la formation en entreprise, subsides) à la formation.

Communiqué par l'INFPC ■

Pour plus d'informations sur cette initiative de l'Institut National pour le développement de la Formation Professionnelle Continue, visitez le portail www.lifelong-learning.lu ou contactez Anne Oswald (INFPC, Tél. (+352) 46 96 12-209)

Nouvelle parution

Le système scolaire luxembourgeois jugé inefficace et inéquitable

«La place de l'école dans la société luxembourgeoise de demain – Vers de nouveaux modèles de fonctionnement du système éducatif», tel est le titre d'un nouvel ouvrage faisant la synthèse d'une étude menée à l'Université du Luxembourg. Cet ouvrage a été édité par le professeur Romain Martin, responsable de l'unité de recherche «Educational Measurement and Applied Cognitive Science» (EMACS), ainsi que par trois co-auteurs. L'étude a été

financée par le Fonds National de la Recherche (FNR) et s'adresse principalement aux acteurs de l'éducation au Luxembourg.

Au niveau national, l'ouvrage arrive à un moment crucial de l'avenir de l'école luxembourgeoise puisque les autorités éducatives se sont engagées dans un processus de réforme majeure de la législation scolaire. Les auteurs veulent contribuer au débat actuel en fournissant aux décideurs politiques, aux enseignants

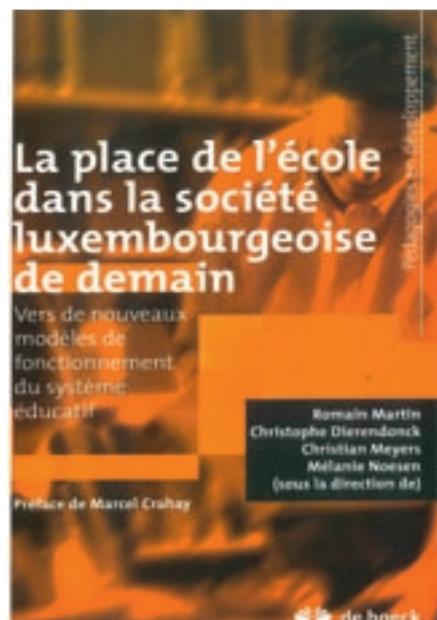
et aux parents les clés de compréhension du fonctionnement actuel du système éducatif. Pour mieux comprendre les mécanismes qui déterminent l'efficacité et l'équité de l'école luxembourgeoise, des bases de données nationales et internationales ont été réanalysées et des enquêtes ont été conduites auprès des parents et des élèves. Enfin, dans la dernière partie de l'ouvrage, les chercheurs développent huit scénarios d'évolution possible du système scolaire.

À partir d'une analyse de la situation actuelle, les auteurs sont assez critiques: «L'école luxembourgeoise est une école faite par les Luxembourgeois pour une population luxembourgeoise qui n'existe plus et pour un contexte économique qui n'existe plus». Le système scolaire est jugé «inefficace et inéquitable». Pour expliquer ce constat, les chercheurs mettent en lumière deux mécanismes de fonctionnement: une gestion de l'hétérogénéité des élèves qui s'opère via le redoublement et l'orientation précoce des élèves dans différentes filières ainsi qu'une uniformisation des contenus et des méthodes d'enseignement.

Les chercheurs constatent que «les acteurs de l'éducation se sont trop longtemps laissés enfermer dans une politique de réformes superficielles qui a rarement porté ses fruits». Selon les scientifiques, il existe un large consen-

sus entre les différents acteurs sur les problèmes de l'école luxembourgeoise. Mais les innovations risquent de perdre leur effet, car les mécanismes traditionnels de fonctionnement ne sont pas touchés en profondeur.

C'est pourquoi les experts recommandent une réforme structurelle plus ambitieuse, comme d'autres pays ont pu la réaliser. Au niveau national, les innovations comme par exemple le «Neie Lycée» ou «Eis schoul», le renforcement de l'autonomie des écoles ou la redéfinition de la politique linguistique sont certes soutenus. Mais les scientifiques recommandent aux décideurs de définir une vision à long terme de l'école, de définir clairement un scénario global de changement et d'intégrer ce scénario dans un modèle sociétal bien défini.



Romain Martin, Christophe Dierendonck, Christian Meyers, Mélanie Noesen:
 La place de l'école dans la société luxembourgeoise de demain.
 Éditions De Boeck Université, Bruxelles 2008. ISBN 978-2-8041-5640-4. 552 pages. Prix: 35 Euro



Le réseau des Chambres de Commerce allemandes 

RÉCUPÉRER LA TVA PAYÉE EN EUROPE ET EN ALLEMAGNE

Le service DEinternational de l'AHK debelux traite vos demandes de récupération de la TVA payée en Europe et particulièrement en Allemagne.

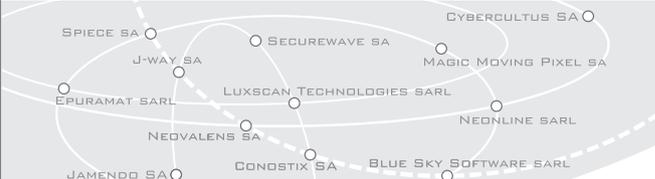
Si votre entreprise a payé la TVA en Belgique, en Allemagne ou dans d'autres pays de l'Union européenne ainsi qu'en Islande, en Norvège, au Canada ou en Suisse et que vous n'y avez pas de numéro de TVA, vous avez la possibilité de récupérer cette TVA payée.

Notre service examine la recevabilité de vos dossiers, formule les demandes en bonne et due forme et prend en charge la correspondance avec les administrations. Pour récupérer votre TVA payée en 2008, nous vous prions d'envoyer vos dossiers pour le 16 mai 2009.

Votre interlocuteur: **Marco De Cesare** | E-Mail: tva@debelux.org
 Tel.: +32 (0)2.206.67.57 | Fax: +32 (0)2.203.22.71
www.debelux.org



Deutsch-Österreichische Handelskammer
 Die deutsche Industrie- und Handelskammer
 Österreichische Handelskammer für Deutschland



>>> They grew with us & became success stories

YOU

- > want to live the same experience
- > start now on www.technoport.lu



technoport®
AN INITIATIVE OF CRP HENRI TUDOR



where entrepreneurs come to grow their business

Lancement du Cluster BioHealth des Sciences et Technologies de la Santé



De g. à d.: Céline Tarraube, coordinatrice du Cluster BioHealth, Marco Walentiny, Président de Luxinnovation et Jeannot Krecké, Ministre de l'Économie et du Commerce extérieur (Photo: Copyright Luxinnovation)

Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, vient de lancer officiellement un nouveau cluster dans le domaine des Sciences et Technologies de la Santé sous le nom de «BioHealth».

Dans son discours introductif, M. Marco Walentiny, Président de Luxinnovation, a rappelé que BioHealth s'intègre dans le programme «Clusters» du Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur, initié en 2001. Après être revenu brièvement sur les missions actuelles de Luxinnovation qui anime déjà plusieurs clusters dans d'autres domaines tels que les matériaux ou les technologies aérospatiales, M. Walentiny a introduit les buts de la manifestation. Diversifier l'économie luxembourgeoise par le développement de secteurs innovants et à fort potentiel économique ainsi que stimuler les centres de compétences technologiques sont quelques-uns des objectifs du programme «Clusters».

Le Ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, M. Jeannot Krecké, s'est félicité du lancement officiel du cluster BioHealth dont la création fait également partie du plan national d'action des «sciences et technologies de la santé». Ce plan ambitieux, mis en place par le Gouvernement en 2007, s'est fixé comme objectif la promotion du Luxembourg comme terre d'accueil pour le développement des sciences et technologies de la santé dans une optique de valorisation des compétences actuelles du pays.

Le cluster BioHealth s'attache à favoriser la coopération entre les entreprises et les organismes de recherche publics. Il couvre différents domaines des technologies de la santé: les dispositifs médicaux, la bioinformatique, les biomatériaux, l'imagerie et les plateformes. Les efforts de la recherche au Luxembourg se concentrent actuellement sur plusieurs axes: la microbiologie, l'allergologie et l'immunité, les

maladies neurodégénératives et cardiovasculaires ainsi que l'oncologie.

Mme Céline Tarraube, coordinatrice du cluster BioHealth, a exposé la large gamme de services à forte valeur ajoutée que ce cluster offre à ses membres:

- la mise en réseau des acteurs privés et publics;
- l'organisation de conférences et de visites de laboratoires;
- l'animation de groupes de travail sur des sujets d'intérêt communs;
- la promotion des compétences scientifiques et technologiques;
- le développement de collaborations internationales;
- la détection et l'initiation de projets de collaboration.

Lors d'une table ronde, des représentants du CRP-Santé, de l'Université du Luxembourg, du Laboratoire de Biologie Moléculaire et Cellulaire du Cancer, des Laboratoires Réunis Junglinster et de Cellon S.A. ont pu exprimer leurs attentes par rapport aux activités proposées par le cluster BioHealth. Des sujets comme le développement des dispositifs médicaux au Luxembourg ou les évolutions de la bioinformatique ont pu être abordés dans ce cadre.

Luxinnovation a par ailleurs édité un annuaire des compétences scientifiques et technologiques qui permet d'identifier facilement les différents acteurs du domaine au Luxembourg. Il est gratuitement disponible auprès de l'Agence sur simple demande.

Dans le cadre des activités du cluster BioHealth, un premier workshop sur la thématique «bioinformatique» s'est tenu le 16 octobre dans les locaux de la Chambre de Commerce. ■

Pour en savoir plus sur BioHealth, le Cluster des Sciences et Technologies de la Santé,
prière de contacter: Mme Céline Tarraube, Chef de Projet, E-mail: celine.tarraube@luxinnovation.lu
Tél.: (+352) 43 62 63-1 – <http://www.luxinnovation.lu>
Consultez le site de BioHealth sur <http://www.biohealth.lu>



DIR SIDD HEI

wort.lu
Ämmer no, ganz no !

Aéronautique

Signature d'une convention de coopération renforçant l'offre en aérospatiale



Le 26 septembre, Yves Elsen, président du Groupement Luxembourgeois de l'Aéronautique et de l'Espace (GLAE), Walter Peeters, doyen et vice-président des Affaires Académiques de l'International Space University (ISU) de Strasbourg et Claude Wehenkel, administrateur délégué du Centre

de Recherche Public Henri Tudor, ont signé, en présence de représentants du Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de l'European Space Agency (ESA) une convention de coopération définissant leurs futures collaborations.

Par ce partenariat, le Luxembourg se dote de nouvelles perspectives dans le domaine aérospatial puisqu'il est prévu de réaliser conjointement des formations continues pour le secteur.

La toute première initiative commune sera d'ailleurs lancée dans un mois avec la mise en place au Grand-Duché de Luxembourg du cycle de formation sur les métiers de l'espace, nommé «Introductory Space Course».

Ce cycle initiera ses participants aux différentes réalités du secteur en leur exposant les notions fondamentales relatives au spatial, comme la conception de satellites scientifiques et de télécommunication, la navigation, les techniques de gestion de projet, les aspects juridiques de l'espace, les procédures de passation de marchés ainsi que l'aspect organisationnel de ces marchés pour terminer par une étude des perspectives du domaine spatial. Cette formation, qui se déroulera de novembre 2008 à avril 2009 au CRP Henri Tudor, est délivrée en langue anglaise et s'adresse plus particulièrement aux ingénieurs diplômés et équivalents ainsi qu'aux cadres des secteurs public et privé. ■

Esch-sur-Alzette

Le Technoport accueille deux nouvelles entreprises innovantes



Au 1^{er} septembre 2008, deux nouvelles sociétés, in-edit SARL et Synergiums SA, ont été acceptées au sein du Technoport, incubateur d'entreprises technologiques et innovantes du CRP Henri Tudor à Esch-sur-Alzette.

In-edit SARL, créé en mars 2008, a pu profiter du programme pré-commercial du Technoport pour finaliser son plan d'affaire. La société est spécialisée dans le domaine des publications récurrentes, l'exploitation et la gestion d'espaces libres (fixes ou variables) à des fins de communication ou de marketing et l'automatisation des processus liés à l'impression et à la mise sous pli. L'innovation de la solution

d'in-edit est multiple vu qu'elle autorise la gestion de publications par un workflow entièrement personnalisable qui s'intègre parfaitement à un flux de travail. Ce workflow stimulera les synergies entre les différents intervenants actifs dans l'élaboration, l'insertion marketing ou de communication, ainsi que l'impression et la diffusion de ces publications. Un module CRM (Customer Relationship Management) intégré permet entre autres de faire un suivi client plus performant par rapport à son profil et le type de publications reçues. Cette plate-forme est l'outil idéal pour implémenter des stratégies plus fines en matière de cross-selling et up-selling via une communication complètement individualisée.

Synergiums SA est une société dont la création formelle remonte à 2006. Après deux ans d'activité de conseils en pilotage, d'accompagnement au changement et de recherche et développement dans

le domaine de la commande vocale, la société se restructure en séparant l'activité de conseil de la partie vocale. Synergiums reprend le plus gros défi en se focalisant sur la commercialisation de leurs résultats de recherche et développement dans le domaine de la commande vocale. Les solutions développées doivent permettre à tous, au quotidien, d'accéder et de dialoguer naturellement par la voix, avec des services de mobilité, de sécurité et de loisirs. Synergiums vise à la convergence des services pilotés naturellement par la voix, spécifiques ou non à la mobilité. Des démonstrations peuvent être visualisés sur leur site Internet (www.synergiums.com).

Ces deux dernières arrivées augmentent à 24 le nombre d'entreprises membres du «Réseau d'Innovation Technoport» dont 12 sont hébergées sur site et 12 sorties avec succès. Plus de détails sur www.technoport.lu. ■



Merci !

Membres de VALORLUX, vous luttez pour préserver les ressources naturelles et réduire les émissions de CO₂.

En effet, votre soutien permet le recyclage des emballages et ainsi d'économiser des matières premières et de l'énergie. Vous œuvrez de la sorte en faveur d'un environnement propre, et nous vous en remercions !

www.valorlux.lu

VALORLUX^{ASBL}

Le recyclage nous concerne tous.

Soutien aux entreprises technologiques

Le Technoport et la Fiduciaire Générale de Luxembourg S.A. signent un accord de partenariat

Le Technoport, incubateur d'entreprises technologiques et innovantes du CRP Henri Tudor, et la Fiduciaire Générale de Luxembourg S.A., ont signé une convention de partenariat en vue de soutenir les jeunes entreprises technologiques hébergées à Esch-sur-Alzette. La Fiduciaire Générale de Luxembourg devient ainsi le 4^e signataire d'une telle convention, après ArcelorMittal, la Ville d'Esch-sur-Alzette et Broadcasting Center Europe.

Par ce partenariat, le Technoport bénéficie désormais des compétences de la Fiduciaire Générale de Luxembourg – expert

de la place financière depuis 60 ans – en matière d'expertise comptable, fiscale et en conseils de gestion, dont la mission est de développer et de maintenir une relation de confiance personnalisée auprès d'une clientèle nationale et internationale très diversifiée. La FGL mettra, en effet, son savoir-faire au service des entreprises hébergées au Technoport, dans 3 principaux champs d'action. Premièrement, la FGL donnera des conseils en expertise comptable et financière ainsi que les premiers conseils en matière de structuration et de création de société. Deuxièmement, la FGL assurera une présence physique en

installant une «agence Technoport» en vue de pouvoir développer les synergies et des nouveaux services sur site. Et finalement FGL apportera aux entrepreneurs des bases afin qu'ils puissent organiser au mieux le développement de leur société et comprendre certaines métriques financières et comptables. Les formations porteront sur des sujets tels que la «création et structuration de sociétés», les bases de la «fiscalité luxembourgeoise», et la bonne «organisation administrative et comptable» d'une société. Ces formations, gratuites, pourront le cas échéant aussi être ouvertes à d'autres entités par le Technoport. ■

28 octobre 2008

2^e Forum «Business meets Research» de Luxinnovation



Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche a le plaisir d'annoncer la seconde édition de son forum «Business meets Research».

Au vu du succès qu'avait rencontré cet événement en 2007, l'Agence proposera aux entreprises de rencontrer les acteurs de la recherche publique le **28 octobre 2008 dans le Centre de Conférences de la Chambre de Commerce**.

Si l'objectif du Forum reste la valorisation des résultats de la recherche publique luxembourgeoise et la promotion des collaborations entre entreprises privées et secteur public, le programme de cette

nouvelle édition se verra agrémenté d'un certain nombre de nouveautés. L'événement s'ouvrira par ailleurs aux entreprises de la Grande Région.

Plus axée sur des thématiques identifiées comme essentielles et directement exploitables par les entreprises, Business meets Research 2008 a retenu, à ce jour, les sujets suivants: ICT, Développement durable, Ressources humaines, Matériaux, Risk management, Logistique/Traçabilité, Santé.

D'autre part, 3 workshops parallèles traiteront de thématiques horizontales telles que:

- Techniques de management de l'innovation;
- Retours d'expérience en matière de valorisation de la recherche à l'étranger;
- Aides financières et propriété intellectuelle.

Les présentations se feront en principe en français avec traduction simultanée en

allemand. Exceptionnellement, certaines présentations seront en anglais.

Au côté de stands thématiques permettant de présenter des exemples concrets de technologies applicables directement en entreprise, le «TechnoDating» fera son apparition: 6 rounds thématiques permettront aux entreprises de rencontrer en un minimum de temps un maximum de chercheurs dans leur domaine d'activité. Tout au long de la journée, les conseillers de Luxinnovation se tiennent à la disposition des entrepreneurs et des chercheurs pour discuter de leurs projets avec ou sans rendez-vous.

Le 2^e Forum «Business Meets Research» de Luxinnovation du 28 octobre 2008 est placé sous le haut patronage du Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, du Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur et du Ministre des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement. ■

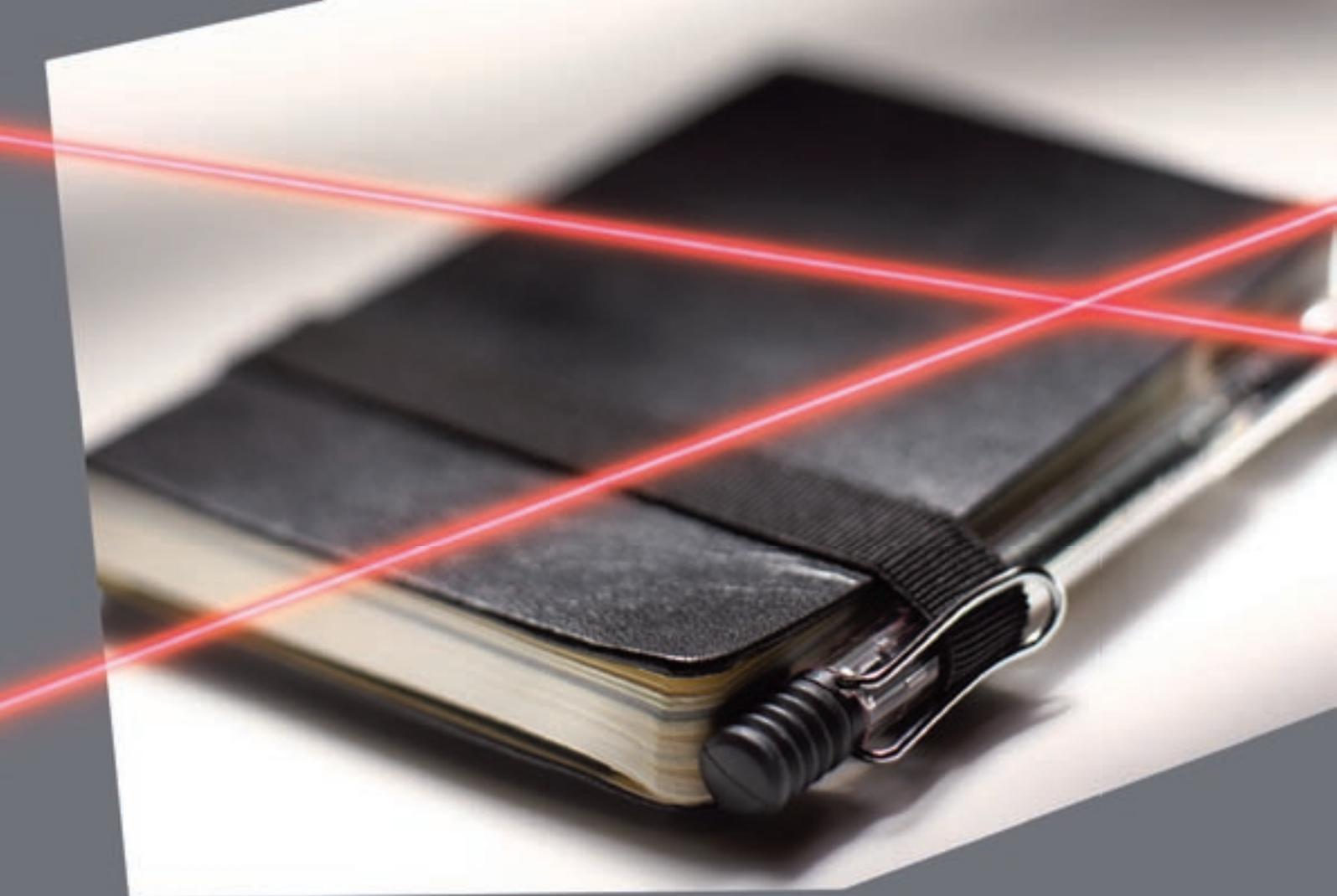
Pour plus de renseignements concernant ce 2^e Forum «Business Meets Research» veuillez contacter:

M. Frédéric MELCHIOR – LUXINNOVATION GIE

Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche

7, rue Alcide de Gasperi – L-1615 Luxembourg – Kirchberg

Tél.: (+352) 43 62 63-1 – Fax: (+352) 43 81 20 – E-mail: frederic.melchior@luxinnovation.lu



Nous protégeons ce que vous avez de plus précieux dans votre entreprise

Toutes vos installations de sécurité requièrent des compétences hautement professionnelles. Forts d'une solide expérience, ELECTRO SECURITY et son équipe vous conseillent et vous accompagnent dans le choix et la mise en œuvre de solutions fiables, sur mesure et performantes.



Electro Security
Systèmes de Protection Professionnels

a&t

N°5

SEPTEMBRE
2008*Actualité & tendances*

Bulletin économique de la Chambre de Commerce

Maîtrise des dépenses publiques : quelles options pour le Luxembourg ?



Actualité & Tendances n° 5

Maîtrise des dépenses publiques – Quelles options pour le Luxembourg?

Dans son cinquième bulletin économique «Actualité & Tendances»¹, la Chambre de Commerce s'intéresse à la maîtrise des dépenses publiques. Il est démontré dans ce document que les dépenses publiques par résident sont nettement plus élevées et moins efficaces au Luxembourg que dans la quasi-totalité des autres pays européens, ce qui témoigne de l'existence d'importants gisements d'efficacité non exploités à ce jour. L'instauration d'une budgétisation basée sur les performances constitue l'un des remèdes possibles à cette situation. L'objectif recherché au final n'est pas forcément de moins dépenser, mais de mieux dépenser.

■ **Le Luxembourg dépense-t-il à bon escient?
L'intérêt d'un fonds souverain**
Le nouvel *Actualité & Tendances* compare le montant des dépenses des dix

principaux domaines d'activité des pouvoirs publics luxembourgeois aux grands correspondants observés dans une vingtaine d'autres pays européens. Une analyse d'efficacité est menée à bien

pour quatre de ces domaines, à savoir la santé, l'enseignement, la sécurité et l'ordre publics et les prestations familiales, et ce au moyen d'indicateurs de performance.

¹ Dans le cadre de sa mission de promotion de l'intérêt économique général, la Chambre de Commerce publie régulièrement des prises de position et des documents de réflexion à destination des entreprises, des autorités politiques et du grand public. Afin d'accroître la visibilité de la contribution de la Chambre de Commerce au débat public, il a été décidé dès 2003 de publier un bulletin économique, intitulé «Actualité & Tendances», qui renferme des analyses détaillées sur certains sujets socio-économiques essentiels pour le développement durable de l'économie et des entreprises luxembourgeoises, ainsi que pour le bien-être de la société.

Le constat est sans appel. Les dépenses publiques exprimées en montants absolus et par résident sont nettement plus élevées au Luxembourg qu'à l'étranger, même après déduction des transferts sociaux à l'étranger et neutralisation des disparités de prix entre le Luxembourg et les autres pays considérés. Les gisements d'efficacité s'élèvent au total à environ 13 % du PIB de 2006, soit à 4,5 milliards d'euros, ce qui équivaut à environ un tiers des dépenses annuelles des administrations publiques.

Le gisement d'efficacité est naturellement moins élevé sous l'hypothèse d'une

politique volontariste, qui consisterait à aligner les performances du Luxembourg sur celles de la Finlande en matière d'enseignement et à maintenir les investissements publics au niveau enregistré en 2006. Une telle politique amoindrirait bien évidemment les économies potentielles, mais ces dernières se monteraient tout de même à 11 % du PIB, soit à 3,7 milliards d'euros.

L'exploitation graduelle de tout ou partie de ces gisements d'économie permettrait au Luxembourg de faire face bien plus efficacement qu'actuellement à la détério-

ration structurelle de sa compétitivité. La diminution des dépenses, à performances inchangées, voire supérieures, permettrait notamment de mettre en place une politique fiscale plus avantageuse, élément de compétitivité indispensable au déploiement de nouvelles activités sur le territoire grand-ducal.

Le constat d'importants gisements d'efficacité n'est en définitive guère étonnant au regard des dépenses par tête au Luxembourg (même hors transferts aux frontaliers) qui atteignent fréquemment un multiple des dépenses observées

Tableau: Les gisements d'efficacité au Luxembourg – dépenses des administrations publiques en 2006²

	Montant de la dépense		Économie potentielle théorique		
	Millions d'euros	En % du PIB	En % de la dépense	Millions d'euros	En % du PIB
Domaines ayant fait l'objet d'une évaluation explicite de l'efficacité					
Santé	1.280,8	3,8	33,9	434,2	1,3
Protection sociale: prestations familiales	919,8	2,7	83,4	767,1	2,3
Enseignement	1.533,2	4,5	36,9	565,8	1,7
Ordre et sécurité	320,3	0,9	59,2	189,6	0,6
Autres domaines (hypothèse: dépenses par tête ramenées au niveau moyen des 5 pays les plus dépensiers, hors Luxembourg)					
Protection sociale: pensions	3.301,6	9,8	28,8	950,9	2,8
Loisirs, culture et cultes	582,8	1,7	63,4	369,5	1,1
Logement et équipements collectifs	218,3	0,6	2,5	5,5	0,0
Environnement	325,8	1,0	59,3	193,2	0,6
Affaires économiques	1.536,5	4,5	50,2	771,3	2,3
Défense	76,4	0,2	--	--	--
Services généraux	1.370,9	4,0	16,1	220,7	0,7
Autres dépenses traitées	518,4	1,5	3,2	16,6	0,0
Transferts sociaux à l'étranger	1.097,6	3,2	--	--	--
Total général des dépenses	13.082,3	38,6		4.484,3	13,2

Source: Eurostat, IGSS, OMS, Statec et calculs Chambre de Commerce.

(--): résultats annulés car n'ayant pas de sens. L'application du critère des 5 pays les plus dépensiers donnerait lieu à un accroissement sensible des dépenses de défense, qui ne se justifie pas dans le cas spécifique du Luxembourg. En outre, les transferts sociaux à l'étranger ne peuvent faire l'objet d'un calcul de l'économie potentielle.

² Le tableau a été établi de manière assez prudente. Ainsi, lorsque deux analyses d'efficacité étaient disponibles pour un même domaine, l'économie potentielle la plus réduite a systématiquement été retenue. A titre d'exemple, n'a été retenue pour l'enseignement que l'économie identifiée après neutralisation des disparités internationales en matière de rémunérations des enseignants. En clair, les dépenses d'enseignement ont été expurgées des différentiels salariaux entre pays. Elles ont ainsi été recalculées pour chaque pays, en ramenant fictivement les rémunérations des enseignants nationaux à la moyenne européenne correspondante. Pour le Luxembourg, cette manière de procéder ramène les dépenses d'enseignement de 1,5 à 1 milliard d'euros en 2006, tant les salaires des enseignants luxembourgeois sont généreux en comparaison internationale. C'est ce montant de 1 milliard d'euros qui a servi de point de départ à l'estimation du pourcentage d'économies de 37 % figurant au tableau. La non neutralisation des disparités de salaires aurait révélé des économies potentielles plus élevées encore.

dans d'autres pays européens. Au vu de l'importance des gisements d'efficacité identifiés, la Chambre de Commerce considère que des économies très significatives pourraient être engrangées, sans pour autant altérer les performances de notre secteur public. Il serait même possible et d'ailleurs éminemment souhaitable d'améliorer ces performances dans des secteurs-clés tels que l'enseignement. Il en résulterait bien entendu un certain amoindrissement de l'économie potentielle précitée, estimée pour rappel à environ 13 % du PIB.

L'économie potentielle estimée constitue un ordre de grandeur qui vise à illustrer la nécessité d'un effort de maîtrise des dépenses. L'évaluation des économies potentielles est bien entendu perfectible. Il faudrait pour ce faire utiliser des indicateurs de performance plus fins ou éliminer l'impact sur les dépenses de certaines variables tierces. A titre d'exemple, l'économie potentielle peut être quelque peu surestimée dans le domaine «ordre et sécurité publics», du fait du transit au Luxembourg de nombreux travailleurs frontaliers, qui influencent mécaniquement à la hausse le ratio des infractions par habitant (ils ont par définition un impact sur le nombre d'infractions, sans affecter le nombre de résidents).

Un effort de maîtrise des dépenses permettrait de dégager les marges de manœuvre budgétaires indispensables à la nécessaire réduction de la fiscalité au regard de la perte de compétitivité du Grand-Duché. Des gains d'efficacité assureraient en outre le financement d'un fonds souverain³, lequel prémunirait cette petite économie ouverte que constitue le Luxembourg des conséquences d'éventuels chocs externes, tout en lui donnant les moyens financiers de faire face à l'obsolescence de secteurs-clé de son économie. Le récent ralentissement économique ne peut que convaincre les observateurs de l'intérêt d'un tel bouclier protecteur.

Indépendamment même de ces deux objectifs (impôts et fonds souverain), la maîtrise des dépenses s'impose: le gaspillage des moyens publics n'est jamais défendable.

■ Comment et à quel rythme exploiter ces gisements d'efficacité?

En ce qui concerne le rythme, la Chambre de Commerce ne préconise bien évidemment pas la réalisation intégrale et immédiate de ces économies, politique qui porterait d'ailleurs préjudice à la continuité des services publics. Elle recommande plutôt une réalisation

graduelle d'une portion significative des économies potentielles. Ainsi, la mise en œuvre des économies réalisables sur une période de 20 ans, par exemple sous la forme de 4 programmes successifs de 5 ans, permettrait de réduire les dépenses d'environ 2 % par an par rapport à leur évolution «spontanée». Comme l'évolution spontanée est rapide au Luxembourg, un tel effort de maîtrise ne se traduirait nullement par une diminution des dépenses en termes absolus, bien au contraire: elles continueraient même vraisemblablement à augmenter à un rythme relativement soutenu.

S'agissant du «comment», un effort de maîtrise des dépenses pourrait notamment reposer sur l'«importation» au Luxembourg des mesures les plus prometteuses adoptées dans divers pays étrangers. La LOLF française ou encore les cadres budgétaires néerlandais et britannique constituent à cet égard d'intéressantes sources d'inspiration. Une «acclimatation» de ces réformes au Luxembourg exigerait en premier lieu une modification de la structure du budget. En clair, ce dernier s'articulerait désormais sur des missions et/ou programmes d'action, sur des objectifs généraux et enfin sur des objectifs spécifiques assortis d'indicateurs de performance. Un tel aménagement constituerait une véritable



De g. à dr.: MM. Carlo Thelen, Chief Economist; Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de Commerce et Muriel Bouchet, Conseiller auprès du Département Economique lors de la présentation à la presse de la nouvelle édition du bulletin économique «Actualité & Tendances» sur le thème: «Maîtrise des dépenses publiques – Quelles options pour le Luxembourg?»

³ La Chambre de Commerce a publié en mars 2008 un *Actualité & Tendances* consacré aux fonds souverains, dans lequel elle recommandait la mise en place d'un tel fonds au Luxembourg, notamment afin de protéger l'économie luxembourgeoise de chocs externes et de la préserver des conséquences d'une éventuelle obsolescence des principales branches de son économie. Se posait bien entendu la question du financement d'un tel fonds. Comme l'indiquait alors la Chambre de Commerce, la mise en orbite d'un fonds disposant des moyens appropriés coûterait à l'Etat environ 4 % du PIB. L'accroissement de la fiscalité n'est bien entendu pas une option de financement dans une petite économie ouverte telle que le Luxembourg, qui se caractérise d'ailleurs par une fiscalité sur les sociétés bien moins avantageuse que dans nombre de pays d'Europe centrale, qu'en Irlande, sans parler de celle appliquée par des centres financiers asiatiques comme Hong Kong et Singapour. Une seule et unique option est dès lors disponible, à savoir un effort de maîtrise des dépenses.

ATOZ

TAX ADVISERS

LUXEMBOURG



AGISSONS ENSEMBLE

Au Grand-Duché et au-delà. Grâce à son positionnement unique, sa connaissance du marché luxembourgeois et son appartenance au réseau international Taxand, ATOZ vous accompagne dans le développement de votre entreprise en vous offrant des services de première qualité dans les domaines du conseil fiscal et du Corporate Finance.

ble révolution copernicienne: à une logique de moyens se substituerait une logique de résultats.

La réforme devrait idéalement comporter d'autres aspects de nature plus technique:

- Recours systématique aux analyses coûts-bénéfices en ce qui concerne les grands projets d'infrastructures.
- Procédure de réévaluation des politiques. Des pays comme le Royaume-Uni et les Pays-Bas procèdent régulièrement au réexamen de domaines budgétaires donnés ou de grands pro-

jets d'infrastructures. Il en résulte souvent des économies substantielles.

- Le mode de «reporting» doit être adapté. Ainsi, la publication des comptes doit être plus précoce. Devraient y figurer les dépenses effectives par programme, l'évolution des indicateurs afférents et un commentaire sur le respect des objectifs.

Afin de maximiser les chances de succès de la réforme, cette dernière devrait être préparée par un comité d'experts et s'étayer sur des projets-pilotes. Il se pourrait que ces procédures doivent être

répétées régulièrement. Certaines expériences étrangères mettent en effet en évidence le caractère évolutif des réformes budgétaires, qui ne peuvent être définitivement «gravées dans le marbre». La réforme parfaite n'existe pas: toute innovation de ce type exige en effet un suivi constant, dans le cadre d'une stratégie par essais et erreurs. Ne mettre en œuvre une réforme que si le risque d'erreurs est réduit à néant reviendrait à se condamner à l'immobilisme.

La version imprimée de la brochure peut être téléchargée au format pdf ou être commandée gratuitement en ligne sur www.cc.lu sous «Publications» ou encore en téléphonant au Département Économique: (+352) 42 39 39-350

15 septembre 2008

Le Statec lance un simulateur d'inflation personnelle



Serge Allegrezza, directeur du Statec, veut réconcilier statisticiens et citoyens à propos des chiffres de l'inflation

L'indice des prix à la consommation national est basé sur une pondération moyenne qui tient compte des habitudes de consommation de l'ensemble des ménages. Cependant, cette pondération moyenne ne représente pas forcément les habitudes de consommation d'une personne particulière. En effet, le comporte-

ment d'un consommateur peut dépendre de son âge, de son occupation, de son revenu total disponible ou encore de ses préférences individuelles. C'est pourquoi la part du budget d'une personne allouée par exemple aux sorties de restaurant peut différer de celle du consommateur moyen. Ainsi, chaque personne consomme différemment et

ne ressent pas l'inflation de la même façon. D'où l'idée du Statec de mettre en ligne un simulateur d'inflation personnelle. Il s'agit d'un outil pédagogique destiné à illustrer de manière simple le fonctionnement de l'indice des prix à la consommation, mesure officielle de l'inflation. Ce lancement s'accompagne de la mise en ligne d'une page Internet à partir de laquelle l'utilisateur peut accéder à toute une série d'informations en relation avec l'indice des prix à la consommation: la base légale, la méthodologie, des guides d'utilisateur des publications mensuelles du STATEC (Statnews, indicateurs rapides IPC) en matière d'inflation, un glossaire, ainsi qu'une foire aux questions. Avec le calculateur d'inflation personnelle, il est possible de simuler un indice des prix qui prend en compte les particularités de son propre budget. Pour cela, il s'agit d'ajuster la part de budget consacré à une douzaine de postes importants. Le simulateur calcule alors un indice personnalisé, à comparer avec l'indice des prix à la consommation moyen, tel qu'il est publié par le Statec. Plus d'informations sur: www.statec.lu.

Ralentissement plus fort que prévu

Cette année, la croissance économique devrait atteindre 1,4 % dans l'Union européenne (1,3 % dans la zone euro), soit un demi point de moins que les prévisions d'avril. Les principaux risques de ralentissement identifiés dans les prévisions du printemps se sont concrétisés: aggravation de la crise des marchés financiers, envolée des prix des produits de base et propagation des chocs subis par plusieurs marchés immobiliers. En moyenne, l'inflation devrait s'établir cette année à 3,8 % dans l'UE et 3,6 % dans la zone euro, à la suite de la hausse considérable et continue du prix des produits de base. Il s'agit d'une révision à la hausse, bien que l'inflation puisse avoir atteint un tournant car les effets des hausses passées des prix de l'énergie et des denrées alimentaires vont aller en s'estompant dans les prochains mois.

«La prolongation de la crise des marchés financiers depuis plus d'un an, le quasi-doublement des prix de l'énergie au cours de la même période et les corrections intervenues dans certains marchés immobiliers ont eu des répercussions sur l'économie, bien que la baisse récente des prix du pétrole et d'autres matières premières et le recul du taux de change de l'euro aient apporté une bouffée d'air frais. Dans cette conjoncture difficile et incertaine, nous devons tirer les leçons de nos erreurs passées et maintenir le cap. Il est essentiel d'avancer dans le programme de réforme de l'Europe afin de pouvoir continuer à créer des emplois et à mieux faire face aux chocs extérieurs. Nous devons accélérer la mise en œuvre de la feuille de route pour contribuer au rétablissement de la confiance dans les marchés financiers et préserver les améliorations des finances publiques de façon à ne pas accroître la charge pour les générations futures qui devront déjà faire face au défi d'une population vieillissante», a déclaré Joaquín Almunia, commissaire européen chargé des affaires économiques et financières.

Au cours du second trimestre de cette année, comme les turbulences mondiales s'intensifiaient, la production de plusieurs économies avancées a commencé à

se tasser, ce qui, dans certains pays, a aussi été dû à une récession du secteur immobilier. Le PIB a diminué de 0,1 % dans l'UE et de 0,2 % dans la zone euro, ce qui reflète en partie une période de récupération après une croissance importante et imprévue au cours du premier trimestre, imputable, dans une certaine mesure, à des facteurs temporaires. En outre, la hausse continue des prix des produits de base, la crise financière en cours et, dans certains cas, un choc immobilier ont provoqué une détérioration de la confiance, une hausse supplémentaire du coût du capital et une progression de l'inflation

des prix à la consommation, mettant un frein à la demande intérieure.

Pour 2008, la direction générale des Affaires économiques et financières de la Commission prévoit maintenant une croissance de 1,4 % pour l'UE et de 1,3 % pour la zone euro, soit respectivement 0,6 et 0,4 point de pourcentage de moins que ce qui avait été annoncé dans les prévisions du printemps. Les pourcentages reposent sur des projections actualisées pour la France, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Pologne, l'Espagne et le Royaume-Uni, qui ensemble constituent 80 % environ du PIB de l'UE.



■ Des conditions extérieures de plus en plus défavorables

La situation économique mondiale et les perspectives d'avenir restent exceptionnellement incertaines. Un an après l'arrivée de la tempête financière, la situation du système financier international reste précaire, plusieurs marchés clés du crédit étant encore gravement perturbés. Les prix des produits de base, surtout de l'énergie et des denrées alimentaires, ont augmenté depuis le dernier trimestre 2007, alimentant l'inflation, même si les prix du pétrole et d'autres matières premières ont reculé par rapport aux sommets qu'ils avaient atteints au début de l'été. La confiance des entreprises et des ménages a nettement régressé, jusqu'à des niveaux bien inférieurs à leur moyenne à long terme. Alors que la croissance reste solide jusqu'à présent dans les économies émergentes, un ralentissement économique mondial se profile à l'horizon.

Les économies européennes étaient globalement saines avant l'arrivée des turbulences financières de l'été dernier. Il n'y avait pas de déséquilibres importants au sein de l'UE et de la zone euro en général, en dépit de quelques exceptions dans certains secteurs et dans certains États membres.

L'activité demeurerait relativement soutenue malgré les difficultés financières qui avaient un effet négatif immédiat sur certains indicateurs de confiance. Au fur et à mesure de l'aggravation de la tourmente financière mondiale au cours des derniers trimestres, la baisse des indicateurs de confiance a gagné tous les secteurs et tous les États membres (avec un déclin particulièrement sensible de l'indicateur général du climat économique au Royaume-Uni et en Espagne). Finalement,

l'activité économique a aussi commencé à montrer des signes de faiblesse. Plusieurs indicateurs, comme ceux de la production industrielle, des carnets de commandes et des ventes au détail, révèlent un ralentissement du rythme tendanciel de croissance ces derniers mois, tant dans l'UE que dans la zone euro. Des sondages récents augurent également de perspectives d'évolution peu réjouissantes pour les économies de l'UE.

Le fléchissement prévu de l'inflation qui devrait renforcer les revenus disponibles des ménages et favoriser, dans une plus large mesure, la consommation au cours du quatrième trimestre, est un des facteurs susceptibles d'induire un renversement de la tendance actuelle.

■ L'inflation à un tournant

Alimentée par les prix élevés des produits de base, l'inflation des prix à la consommation a continué de remonter ces derniers mois. La part de la hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires dans l'inflation générale a beaucoup augmenté, atteignant respectivement 1,7 et 1,2 point de pourcentage en juillet. Le taux d'inflation globale a légèrement diminué en août jusqu'à 3,8 % dans la zone euro, amorçant une baisse par rapport au niveau record enregistré en juillet (4 %).

La révision à la hausse de l'inflation est le reflet d'un résultat moins bon que prévu depuis les prévisions du printemps. La diminution progressive, au cours des prochains mois, des effets des augmentations passées des prix de l'énergie et des denrées alimentaires permet toutefois de penser que l'inflation pourrait être arrivée à un tournant. Quoiqu'il en soit, l'évolution future des marchés des produits

de base ainsi que la capacité à maîtriser les effets décalés de cette évolution seront capitaux pour l'évolution de l'inflation dans les deux régions.

■ Évaluation des risques

Des risques pèsent sur ces perspectives de croissance. En particulier, l'évolution des marchés des produits de base et des marchés financiers restera l'élément déterminant des perspectives de croissance et les hypothèses techniques pourraient également réserver de mauvaises surprises comme ce fut le cas dans les dernières prévisions. D'autres risques ont trait au dynamisme sous-jacent de l'économie américaine, aux nouvelles demandes d'instauration de mesures protectionnistes et autres mesures entraînant des distorsions des échanges, mais également à la capacité de quelques économies de l'UE à corriger leurs déséquilibres internes et externes. Les risques d'inflation semblent plus équilibrés quoiqu'ils soient toujours présents. En particulier, même dans la perspective d'un ralentissement important de l'activité économique, le risque d'effets décalés ne peut être exclu même si jusqu'à présent, rien ne permet de le prédire. ■

Le rapport complet peut être téléchargé à l'adresse suivante:
http://ec.europa.eu/economy_finance/thematic_articles/article12054_en.htm

Industrie européenne

La production industrielle poursuit son mouvement de baisse en Europe

Confirmant le risque de récession économique, la production industrielle, corrigée des variations saisonnières, a encore baissé

de 0,3 % dans l'Union européenne (UE) en juillet par rapport à juin. Ce mouvement de baisse avait été amorcé en mai et s'était poursuivi en juin. Les

derniers chiffres publiés le 12 septembre par Eurostat indiquent que, en juillet 2008 par rapport à juillet 2007, la production industrielle a baissé de

1,7 % dans la zone euro et de 1,3 % dans l'UE.

En comparaison mensuelle, juillet 2008 par rapport à juin 2008, la production du secteur de l'énergie a augmenté de 0,2 % dans la zone euro, mais a diminué de 0,3 % dans l'UE. Dans les deux zones, les biens intermédiaires et les biens de consommation non

durables ont baissé de 0,3 %. Les biens d'investissement ont reculé de 0,8 % dans la zone euro et de 0,4 % dans l'UE27. Les biens de consommation durables ont quant à eux diminué respectivement de 0,9 % et 0,4 %.

En juillet 2008, la production industrielle a augmenté dans onze États membres et a baissé dans dix.

Les hausses les plus importantes ont été enregistrées au Portugal (+2,1 %), en Espagne (+2,0 %) et au Danemark (+1,7 %). Les plus fortes baisses ont été observées en Slovénie (-5,4 %), aux Pays-Bas (-2,2 %) et en Roumanie (-2,0 %).

Global Competitiveness Report 2008-2009

Le Luxembourg parvient à maintenir sa 25^e place dans le classement mondial de la compétitivité

Selon le rapport annuel établi par le *World Economic Forum* (WEF), le Luxembourg se classe, comme l'année dernière, au 25^e rang mondial des économies les plus compétitives.

Cette année encore, ce sont les économies américaine et suisse qui sortent vainqueurs du classement du WEF, suivis de près par le Danemark, la Suède et Singapour. De même, les économies européennes continuent de faire bonne figure dans le top 10 des meilleures performances de compétitivité. Certains pays parviennent à sortir leur épingle du jeu puisqu'ils progressent dans le classement (Singapour passe de la 7^e à la 5^e place, le Canada de la 13^e à la 10^e), tandis que d'autres connaissent une dégradation de leur position compétitive relative, comme par exemple le Japon qui perd une place.

Les pays asiatiques sont assez bien représentés parmi les 20 premières économies mondiales en termes de compétitivité (exemples de la Chine, de Taiwan ou de la République de Corée). D'autres nations, notamment d'Amérique latine (Chili, Panama, Costa Rica), se rappro-

chent par ailleurs des places les plus enviables du classement international. Quant aux pays du Moyen-Orient et du nord de l'Afrique, plusieurs d'entre eux se positionnent désormais dans la première moitié du classement en question (exemples d'Israël, de l'Arabie Saoudite, de la Tunisie).

La 25^e place du Grand-Duché est à mettre en perspective avec l'évolution du contexte mondial, lequel se caractérise par maintes incertitudes liées à la hausse des prix des matières premières alimentaires et énergétiques, mais aussi à la crise financière d'envergure mondiale résultant des turbulences induites par les subprimes. Par ailleurs, le classement inclut cette année encore davantage de pays, ce qui permet de souligner le maintien de la position compétitive du Luxembourg au sein d'un échantillon d'économies compétitives plus large que jamais. Il convient tout de même de souligner que les plus proches partenaires communautaires du Grand-Duché occupent tous un meilleur rang dans le classement WEF (19^e place pour la Belgique, 7^e pour l'Allemagne et 16^e pour la France).

Pour rappel, le classement établi par le World Economic Forum repose tant sur des indicateurs statistiques que sur l'opinion des décideurs économiques et des dirigeants d'entreprise. La Chambre de Commerce se charge de la coordination de cette enquête au Luxembourg. La hiérarchisation des économies les plus compétitives au niveau international repose sur la détermination d'un indice global de compétitivité tenant compte de l'analyse détaillée de trois «piliers» fondamentaux de la croissance et de la compétitivité au niveau mondial, à savoir: (i) les exigences fondamentales en matière de compétitivité (institutions publiques, infrastructure, macroéconomie, santé et enseignement primaire), (ii) les améliorateurs d'efficacité (enseignement supérieur et formation continue, efficacité des marchés des biens et du travail, sophistication du marché financier, utilisation des nouvelles technologies, taille de marché) et (iii) les facteurs de sophistication (degré de sophistication des entreprises et innovation).

Les intéressés pourront commander le rapport auprès
du Département Économique de la Chambre de Commerce
Tél.: (+352) 42 39 39 354 – E-mail: eco@cc.lu

Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce

Nous reproduisons en annexe les projets de loi et les projets de règlements grand-ducaux dont la Chambre de Commerce a été saisie pour avis. Une copie intégrale des projets sous rubrique peut être obtenue sur simple demande auprès de la Chambre de Commerce, Tél.: 42 39 39-354/332 et peut être téléchargée sur le site www.cc.lu (rubrique «Avis»).

Ministère des Finances

Projet de loi:

- portant révision du régime applicable à certains actes de société en matière de droits d'enregistrement;
- portant transposition de la directive 2008/7/CE du Conseil du 12 février 2008 concernant les impôts indirects frappant les rassemblements de capitaux;
- modifiant
 - la loi modifiée du 7 août 1920, portant majoration des droits d'enregistrement, de timbre, de succession, etc.;
 - la loi modifiée du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif;
 - la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation;
 - la loi modifiée du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque (SICAR);
 - la loi modifiée du 13 juillet 2005 relative aux institutions de retraite professionnelle sous forme de sepcav et assep;
 - la loi du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés;
- et abrogeant la loi modifiée du 29 décembre 1971 concernant l'impôt frappant les rassemblements de capitaux dans les sociétés civiles et commerciales et portant révision de certaines dispositions législatives régissant la perception des droits d'enregistrement. (3386 TAN)

Ministère de la Santé

Projet de règlement grand-ducal portant inscription de substances actives à l'annexe I de la loi modifiée du 24 décembre 2002 relative aux produits biocides. (3387BFR)

Projet de règlement grand-ducal modifiant:

- le règlement grand-ducal modifié du 5 février 1993 relatif aux dispositifs médicaux implantables actifs, et
- le règlement grand-ducal modifié du 11 août 1996 relatif aux dispositifs médicaux. (3390BFR)

Ministère de la Famille et de l'Intégration

Projet de règlement grand-ducal relatif aux limitations à l'accès des personnes handicapées accompagnées de chiens d'assistance aux lieux ouverts au public. (3388 AFR)

Ministère des Travaux Publics

Projet de loi relatif à la construction du Pavillon luxembourgeois pour l'Exposition universelle 2010 à Shanghai. (3389 BFR)

Ministère de l'Environnement

Avant-projet de règlement grand-ducal concernant l'octroi d'une aide financière aux entreprises pour la promotion des véhicules utilitaires lourds et des autobus à faibles émissions. (3391CPH)

Ministère des Transports

Projet de règlement grand-ducal modifiant:

- 1) l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques;
- 2) le règlement grand-ducal modifié du 26 août 1993 relatif aux avertissements taxés, aux consignations pour contrevenants non résidents ainsi qu'aux mesures d'exécution de la législation en matière de mise en fourrière des véhicules et en matière de permis à conduire. (3392BJO)

Elections sociales

Mise en ligne du site Internet www.electionssociales.lu

Pour aider les entreprises à se préparer au mieux aux élections sociales du 12 novembre

2008, la Chambre de Commerce, Fedil – Business Federation Luxembourg, la Chambre des Métiers, la Confédération

Luxembourgeoise du Commerce (clc), l'Association des Banques et Banquiers, Luxembourg (ABBL) et la Fédération

des Artisans viennent de lancer un site d'information traitant de la représentation du personnel dans l'entreprises et du renouvellement des délégations du personnel.

Le site réalisé en collaboration avec l'Inspection du Travail et des Mines (ITM) donne un aperçu général sur la législation luxembourgeoise applicable à la représentation du personnel, sous ses différentes formes dans l'entreprise. En effet, en date du 12 novembre prochain, les entreprises occupant 15 travailleurs au moins seront appelées à renouveler les délégations du personnel.

Le site www.electionssociales.lu permet le téléchargement d'un recueil de «Textes législatifs» et d'un exposé sur «Les élections sociales au Luxembourg» traduits en anglais et en allemand. Ainsi, les entreprises concernées disposeront d'un outil de travail facilitant le déroulement des procédures de mise en place des délégations du personnel. En dehors de l'aspect purement procédural, il est également question des attributions légales des délégués du personnel modifiées successivement par les lois des 9 et 11 mai 2008. Afin de rendre l'exposé sur les différentes for-



mes de représentations du personnel le plus complet possible, les comités mixtes d'entreprise et la représentation des salariés dans les sociétés anonymes ont également été traités.

Les entreprises n'ayant pas accès à Internet pourront commander un CD-ROM reprenant les informations disponibles sous www.electionssociales.lu. Le CD-Rom est distribué gratuitement

aux entreprises affiliées à une des chambres ou organisations professionnelles. Des exemplaires payants seront également disponibles au prix de 10.-euros (TTC). Les entreprises ou personnes qui désirent commander le CD-Rom, sont priées d'envoyer leurs coordonnées et adresse au service Communication de la Chambre de Commerce à l'adresse mail merkur@cc.lu. ■

Protection des données

Elections sociales: déclarer les traitements de données

En vue des élections sociales du 12 novembre 2008, la Commission nationale pour la protection des données rappelle aux entreprises qu'elles sont tenues de déclarer les traitements de données liées aux élections sociales et au fonctionnement des organes de représentation du personnel. Afin de simplifier les démarches des responsables d'entreprise, la Commission nationale a mis en place la possibilité de lui notifier ces traitements de données à travers un engagement formel de conformité qui peut être téléchargé sur son site www.cnpd.lu.

Les traitements de données en rapport avec les candidatures à l'élection et avec la composition des organes représentatifs du personnel doivent être gérés avec soin

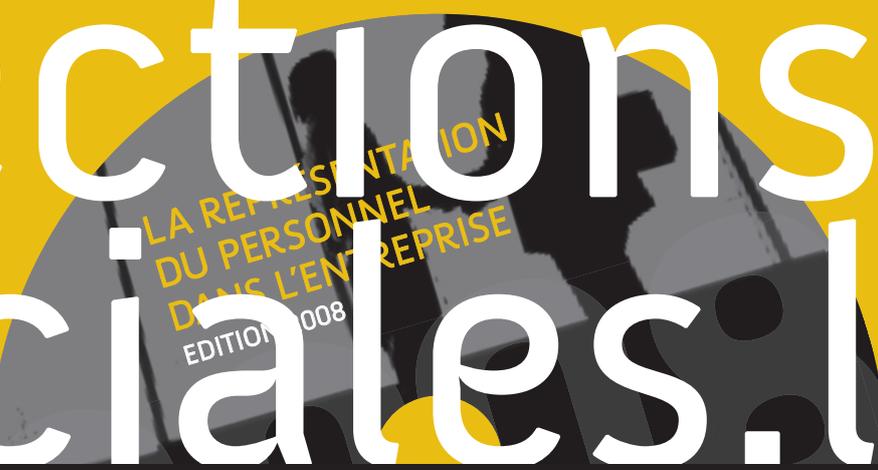
par les responsables d'entreprise. Les informations portant sur l'appartenance syndicale des salariés sont en effet considérées comme des données sensibles par la loi sur la protection des données. La loi permet seulement à l'employeur de recueillir et de faire usage de renseignements concernant l'appartenance syndicale, les convictions ou opinions de ses salariés, leur santé ou vie sexuelle, lorsqu'un besoin légitime, prévu par la législation, le justifie.

La Commission nationale a précisé, par une décision en date du 14 septembre 2007, les conditions dans lesquelles les employeurs peuvent mettre en œuvre des traitements de données à caractère personnel dans le cadre de l'organisation et du déroulement des élections sociales,

et du fonctionnement ultérieur des organes représentatifs des travailleurs. Les employeurs doivent déclarer ces traitements à la CNPD et peuvent satisfaire de façon simplifiée aux exigences légales en signant l'engagement formel de conformité par lequel ils s'engagent à respecter les dispositions de la décision portant notification unique. Les employeurs ayant déjà effectué préalablement une demande d'autorisation ou une notification préalable en rapport avec l'organisation d'élections sociales sont dispensés de la signature de l'engagement formel de conformité.

(Communiqué par la Commission nationale pour la protection des données) ■

www. elections sociales.lu



Pour tout savoir sur les élections sociales !

Pour aider les entreprises à se préparer au mieux aux élections sociales du 12 novembre 2008, les organisations professionnelles ont lancé avec le soutien de l'Inspection du Travail et des Mines (ITM) un site d'information traitant de la représentation du personnel dans l'entreprise et du renouvellement des délégations du personnel. Le site www.electionssociales.lu donne un aperçu général sur la législation luxembourgeoise applicable à la représentation du personnel et détaille le déroulement des procédures de mise en place des délégations du personnel et les attributions légales des délégués du personnel.

Les entreprises affiliées à une chambre ou organisation professionnelle et n'ayant pas accès à Internet pourront commander gratuitement un CD-ROM reprenant les informations du site en envoyant leurs coordonnées et adresse au service Communication de la Chambre de Commerce à l'adresse mail merkur@cc.lu.

Eurovignette: droit d'usage routier pour poids lourds

L'Eurovignette est d'application au Luxembourg depuis 1994. Il s'agit d'un système de droit d'usage pour l'utilisation de certaines routes par des véhicules utilitaires lourds.

À partir du 1^{er} octobre 2008, la vignette papier sera remplacée par une vignette électronique: l'e-vignette. Ce nouveau système de perception permettra à tous les transporteurs routiers concernés de s'acquitter plus facilement de leur droit d'usage. Un formulaire de demande en obtention d'une e-vignette est disponible en ligne sur le site de l'Administration des Douanes et Accises à l'url www.do.etat.lu/vehaut/DemandeEv.pdf.

Les droits dus à partir du 1^{er} octobre peuvent désormais être payés:

- soit auprès des bureaux des douanes
- soit directement auprès des stations de service à l'entrée du Luxembourg sur les autoroutes A1 et A3.

Le règlement peut en outre être effectué par virement, en espèces, par cartes de crédit ou au moyen de la plupart des cartes de flotte ou des cartes d'essence à la disposition des entreprises de transport.

Par ailleurs, le transporteur ne recevra plus de certificat Eurovignette sur papier spécial mais seulement une quittance de paiement renseignant les données fournies pour le calcul du droit d'usage. L'acquiescement du droit d'usage sera enregistré en temps réel dans une base de données électronique centralisée par les États membres de l'accord Eurovignette. Les agents de contrôle des pays membres du système Eurovignette auront accès à cette base de données et pourront ainsi contrôler l'acquiescement et la validité du droit d'usage pour un véhicule déterminé au moyen de sa plaque d'immatriculation.

Le conducteur ne sera donc plus tenu de conserver de document papier concernant l'Eurovignette à bord du véhicule. Durant une phase transitoire, les deux systèmes (électronique et papier) coexisteront, jusqu'à échéance de tous les certificats actuels. ■



A partir du 1^{er} octobre 2008, la vignette papier pour les véhicules utilitaires lourds sera remplacée par une vignette électronique: l'e-vignette



Impôts sur le revenu: ce qui va changer en 2009

En date du 1^{er} octobre 2008 a été déposé à la Chambre des Députés le projet de loi portant adaptation du barème de l'impôt au 1^{er} janvier 2009. En ce qui concerne plus particulièrement les mesures proposées en matière des impôts directs, les points forts du présent projet de loi se résument comme suit:

1. le tarif de l'impôt sur le revenu des personnes physiques est adapté de façon linéaire à raison de 9 %;
2. les personnes physiques bénéficient de 3 crédits d'impôt imputables ou même restituables, à savoir:
 - a) le crédit d'impôt pour salariés,
 - b) le crédit d'impôt pour pensionnés,
 - c) le crédit d'impôt monoparental; les actuels abattements compensatoires des salariés, de retraite et monoparental sont abolis;
3. les intérêts créditeurs payés par les caisses d'épargne-logement sont intégralement exemptés d'impôt;
4. le boni pour enfants est mensualisé;

5. le forfait d'éducation («Mamme-rent») est exempté d'impôt;
6. le tarif de l'impôt sur le revenu des collectivités est réduit dans une première étape de 22 % à 21 %;
7. le taux de la retenue d'impôt à la source sur les distributions de dividendes vers les sociétés mères qui sont des résidents d'un État conventionné est réduit à 0 %;
8. le dispositif de la détermination du bénéfice commercial est adopté afin de garantir l'accrochement au bilan commercial établi d'après les normes de la comptabilité en juste valeur; en ce qui concerne plus particulièrement le secteur financier, la nature déductible des dotations faites à des postes de réserves de garantie des dépôts ou d'indemnisation des investisseurs est confirmée; par ailleurs, le système de garantie est rendu obligatoire et son champ d'application est élargi;
9. les noms de domaine figurent, à partir de l'année d'imposition 2008, expressément parmi les droits éligibles au régime d'exonération partielle des

- revenus provenant de la propriété intellectuelle; tous ces droits sont exemptés de l'impôt sur la fortune;
10. la taxe automobile sur les véhicules automoteurs destinés au transport de personnes, autres que les bus et les taxis, n'est plus déductible auprès des entreprises;
11. le mécénat et la philanthropie tant des personnes physiques que des collectivités est encouragé par le doublement des montants fiscalement déductibles, par la prise en compte de la dotation initiale effectuée par le créateur d'une fondation et par la déduction des dons et libéralités éligibles pour le calcul de l'impôt commercial;
12. la bonification d'impôt sur le revenu pour embauchage de chômeurs est reconduit pour trois ans et le taux de la bonification de 10 % est porté à 15 %.



22 octobre 2008

Conférence: Lieux de travail sains

La Semaine Européenne pour la Santé et la Sécurité au Travail se déroulera du 20 au 25 octobre 2008. Dans ce cadre, l'Inspection de Travail et des Mines organise une conférence «Inventaire et gestion des Risques», en présence du Professeur Jacques Malchaire à la Chambre de Commerce du Luxembourg le 22 octobre de 8h30 à 14h00. La remise du prix européen des bonnes pratiques clôturera ce séminaire.

Le professeur Jacques Malchaire est un éminent spécialiste de la sécurité et la santé au travail. Il dirige depuis 1974 l'unité d'Hygiène et Physiologie du Travail à l'Ecole de Santé publique de l'UCL (Université catholique de Louvain). Membre fondateur de la «Belgian Ergonomics Society», il a contribué à la reconnaissance et au développement du concept de prévention des risques en entreprise en Belgique et dans le monde entier.

Pour plus de renseignements: http://lu.osha.europa.eu/european_week/ew2008-2009 et <http://lu.osha.europa.eu>

Pour réussir un score parfait,
n'hésitez pas, contactez Editus Data.

Nos devis sont gratuits.
Demandez-en un!

**EDITUS
DATA**

Tél.: (+352) 49 60 51-1 • Fax: (+352) 49 60 51-398 • data@editus.lu • www.editusdata.lu
45, rue Glesener • L-1631 Luxembourg

Avec Data, diffusez
le **bon message**
à la **bonne personne**
au **bon moment.**

- 40 000 entreprises & organismes sur le Luxembourg et la Grande Région
- 50 000 décideurs identifiés (nom, prénom, fonction)
- Top 750, 500 et 250 des plus grandes entreprises
- Professions libérales, cadres et fonction publique...

Nos flèches à votre service :

- Location et achat de fichiers d'adresses professionnelles du Luxembourg et de la Grande Région.
- Abonnement aux bases de données (uniquement pour le Luxembourg).
- Enrichissement et mise à jour de vos bases de données.
- Sourcing européen et international de fichiers BtoB et BtoC.
- Service mailing sur mesure: courrier, fax, e-mail
- Solutions clefs en main du professionnel au particulier.

Semaine de la Qualité 2008

Le développement durable: De la théorie à la pratique



Qu'est-ce que le développement durable et comment peut-il bénéficier à l'entreprise? Le Mouvement Luxembourgeois pour la Qualité tentera d'y répondre lors de la Semaine de la Qualité 2008 du 17 au 25 novembre

Le développement durable est le sujet du moment, tout le monde en parle, mais qui sait réellement de quoi il s'agit? Qui sait comment le mettre en pratique pour son entreprise et surtout quels en sont les bénéfices? Est-ce un concept purement marketing ou y a-t-il réellement une innovation derrière ces mots?

Le Mouvement Luxembourgeois pour la Qualité A.s.b.l. a choisi d'organiser la Semaine de la Qualité 2008 sur ce thème afin de fournir des pistes de réponse et des moyens d'agir aux entreprises qui souhaitent se développer de façon durable. Il a donc sélectionné des intervenants et des témoignages d'entreprises qui appliquent déjà ces principes, pour organiser une dizaine d'événements

entre le 17 et le 25 novembre prochain. Tous les aspects du développement durable seront abordés: la protection de l'environnement, l'impact social et sociétal sans oublier la performance économique.

Le programme complet de la Semaine de la Qualité est disponible sur le site Internet du MLQ A.s.b.l. (www.mlq.lu). La participation aux événements est gratuite et ouverte à toutes les entreprises, mais l'inscription est obligatoire.

Comme chaque année, la Semaine de la Qualité sera clôturée le 25 novembre par la Cérémonie de remise des Prix Luxembourgeois de la Qualité, au cours de laquelle le voile sera levé sur les lauréats. ■

Pour plus d'information: Mouvement Luxembourgeois pour la Qualité a.s.b.l., M. Jos Gloden, Secrétaire Général
66 rue de Luxembourg, L-4221 Esch-sur-Alzette
Tél.: (+352) 54 55 80-580 – Fax: (+352) 54 55 80-581
E-mail: info@mlq.lu – web: www.mlq.lu

Myshopping.lu

Un site Internet pour relier l'offre et la demande!

Myshopping.lu est un instrument de recherche pour produits et marques, joint à d'autres informations utiles sur les magasins, en particulier, concernant les heures d'ouverture, les langues qu'on y emploie, comme d'autres services proposés. En outre, les magasins peuvent être localisés précisément sur la carte routière. À l'heure actuelle, 700 entreprises des quatre branches mode, meubles, électroménager et automobile y figurent

et elles sont quotidiennement rejointes par de nouveaux magasins. Dans les mois à venir les librairies, les magasins de musique, l'alimentaire et de nombreuses autres branches vont s'allier.

Myshopping.lu est une initiative du programme «Luxembourg, Pôle de commerce de la Grande Région», qui est menée par la clc (Confédération luxembourgeoise du commerce) conjointement avec la Fédération des Artisans et l'Horesca.

«Ce portail est absolument nécessaire afin de mieux connaître l'offre du pays que beaucoup de Luxembourgeois ignorent, alors qu'ils sont mieux informés sur celle des voisins», précise Thierry Nothum, directeur de la clc. L'étude des consommateurs, que la clc a fait faire en 2007, montre clairement que l'offre au Luxembourg est tout à fait sous-estimée. Alors que l'on trouve plus de marques au Luxembourg que dans les régions avoisinantes. Néanmoins une

shops & trends

SALON DU COMMERCE, DE
L'ARTISANAT ET DE L'HORECA

LA CULTURE DU SERVICE

COMMENT FIDÉLISER MES CLIENTS ?

COMMENT FAIRE DÉCOLLER MES VENTES ?

Le premier salon « Shops & Trends » s'adresse à tous les commerçants, artisans, restaurateurs et cafetiers du Grand-duché de Luxembourg. Pendant toute une journée, le focus sera porté sur le service au client par le biais de conférences et d'un salon où les fournisseurs des commerces de détail les plus divers pourront se présenter.

CONFÉRENCES - DÉBATS

Ulrich Eggert **Change or Die**

Ralph Hababou **Service Gagnant**

Sabine Hübner **Service schlägt Preis**

Anna Sam (Miss pas Touche) **Réaction Consommateur**

Témoignages : Miss pas Touche et Christiane Wickler
(traduction français – allemand assurée)

ÉDITION 01

LUNDI 20 OCTOBRE 2008

8h30 - 17h30 Luxembourg Congrès

Inscriptions et renseignements auprès de la **clc** au
tél. 43 94 44 716 ou par mail à francoise.putz@clc.lu

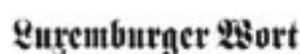
www.shopsandtrends.lu



avec le soutien de:



partenaires médiatiques





grande partie de la population s'en va à l'étranger faire ses courses, ce qui finira par une attitude comportementale différée. «Une fois le pli pris, d'aller faire ses achats hors frontières, et quelques bonnes affaires et marques à son actif, on ne fera plus l'effort de chercher ces produits au Luxembourg. Pour le prochain achat, on prend la voiture et y retourne!» poursuit Thierry Nothum.

C'est avec cette plate-forme que la clc espère toucher le nerf de la guerre, car de plus en plus de décisions d'achats se font via le world wide web ou sont préfigurées par une consultation du net quant au lieu ou au produit.

(Communiqué par la clc) ■

Eurostat

Evolution des prix: Le Luxembourg en-dessous de la moyenne européenne

Après une poussée spectaculaire des prix dans l'alimentaire qui s'était installée dès la rentrée en septembre 2007, les plus récents chiffres d'Eurostat confirment une certaine accalmie sur le front de l'inflation. L'augmentation de 5,1 % constatée pendant la première moitié de l'année de d'observation, s'étendant d'août 2007 à juillet 2008, a pu être ramenée à 2,2 % pendant la deuxième moitié de cette période de 12 mois.

L'évolution des prix au Luxembourg était restée en-dessous de la moyenne européenne, tant pendant la première que durant la deuxième période de l'année de référence avec respectivement 3,7 % et 1,9 %. Vue sur toute la période d'août 2007 à juillet 2008, la hausse des prix de 6 % enregistrée au Luxembourg était aussi moins prononcée que dans ses pays voisins, l'Allemagne, la France et la Belgique, affichant un taux d'encherissement des produits alimentaires de respectivement 6,3 %, 6,8 % et 8,1 %.

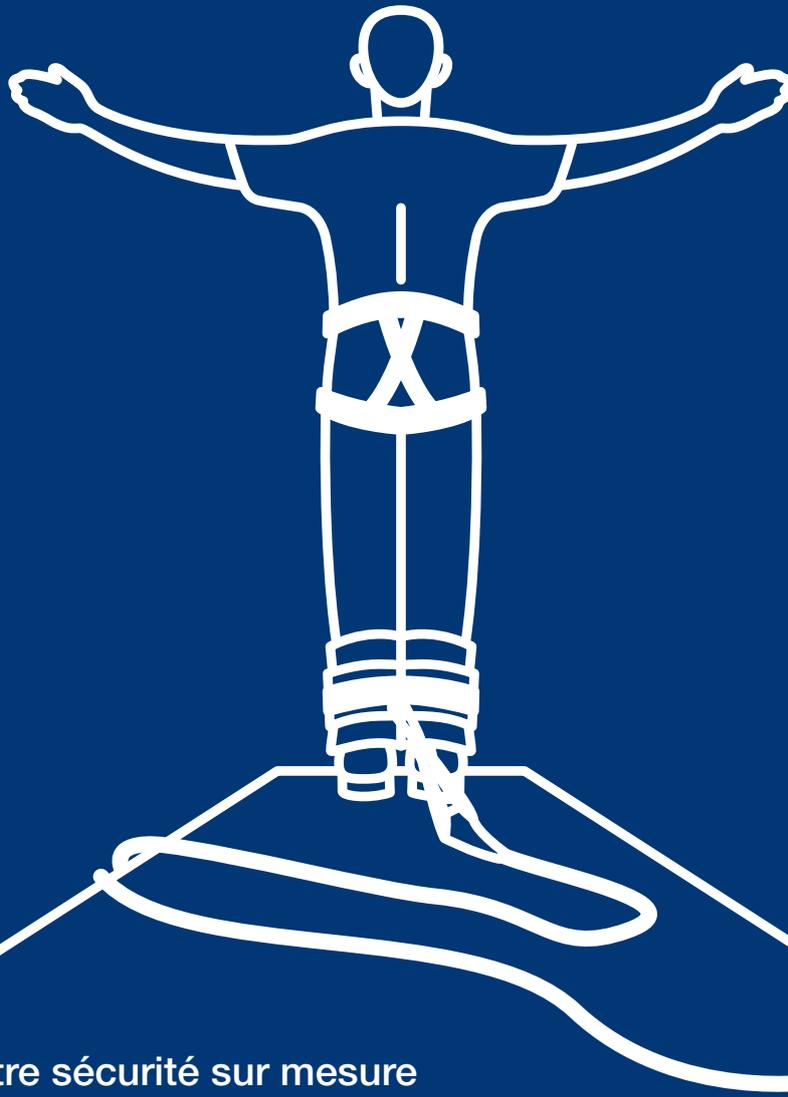
Les statistiques d'Eurostat permettent de constater par ailleurs qu'entre mars et juin 2008, les prix dans la branche de l'habillement sont restés pratiquement stables. Avec ses 0,1 %, le Luxembourg a également fait mieux que la moyenne européenne logée à 1,3 % ou encore ses voisins belges et français qui accusent une augmentation de respectivement 0,3 % et 1,2 %. Seule l'Allemagne a connu une baisse de l'ordre de 1,8 % pendant cette période d'observation. Vu sur une période plus longue, c'est-à-dire entre août 2007 et juin 2008 – le mois de juin ayant été choisi comme repère pour éviter que le mois des soldes de juillet ne vienne fausser les statistiques – l'accroissement des prix dans l'habillement au Luxembourg était, avec ses 0,6 %, extrêmement faible. L'augmentation était bien plus prononcée dans d'autres états membres dont par exemple l'Allemagne (1,6 %) et la France (5,6 %).

Belle performance également pour l'équipement ménager. Avec ses -0,1 % entre août 2007 et juillet 2008, le Luxembourg se distingue nettement des 2 % constituant la moyenne européenne. Indiquons à des fins comparatives que pendant cette même période, les prix augmentaient de 0,7 % en Belgique, de 0,9 % en France et de 1,3 % en Allemagne.

Enfin, la variation annuelle dans le secteur horeca était légèrement plus élevée que la moyenne européenne, 4,4 % contre 3,7 %. Les évolutions plus récentes sont cependant encourageantes. Entre février et juin de cette année, la hausse n'était que de 1,4 % alors qu'elle était plutôt dramatique dans d'autres pays, dont la Belgique avec 7,6 %. La France restait sur la moyenne européenne égale à 3 %, alors qu'en Allemagne la progression était de l'ordre de 3,8 %.

(Communiqué par la clc) ■

Êtes-vous prêts?



Votre sécurité sur mesure

Gardiennage et surveillance des biens mobiliers et immobiliers • Patrouilles mobiles • Intervention sur alarme • Télésurveillance • Détection d'intrusion • Détection et extinction d'incendie • Détection de pannes techniques • Contrôle d'accès et gestion du temps • Vidéosurveillance et enregistrement • Portes automatiques • Sécurité périphérique • Équipement bancaire • Traitement des valeurs • Gestion de supports de données

Brink's, votre partenaire pour tous vos besoins en matière de sécurité.

BRINKS

Integral Sécherheit fir Privatleit a Betriber



17 septembre 2008

Séminaire: Comment créer la meilleure équipe?

Femmes Leaders du Luxembourg et POG, l'association des professionnels des ressources humaines, ont organisé le mercredi 17 septembre 2008 un séminaire sur le thème «Comment créer la meilleure équipe?» (Getting the right team).

Le séminaire interactif a attiré une quarantaine de personnes et il a été animé par l'américaine Judy Suiter de la société «Competitive Edge», spécialisée dans le conseil dans les ressources humaines. Le séminaire a commencé en touchant le thème du recrutement qui pose à présent de nombreux défis au Grand Duché de Luxembourg, en mettant en avant des astuces à utiliser afin d'attirer les meilleures candidatures.

La présentation s'est ensuite concentrée sur les manières et outils existants pour mieux connaître ses employés à travers notamment des analyses comportementales et relationnelles qui permettent d'amener ses collaborateurs à

utiliser plus de 70 % de leur potentiel, une moyenne dans la plupart des pays développés, d'après les recherches. En effet, entre les membres d'une équipe il peut y avoir beaucoup de différences qui ont généralement un impact sur leur manière de réagir: différences de génération, de genre, de comportement et personnalité, d'attitudes et de valeurs. L'incompréhension des différences et potentiels de chacun des membres d'une équipe peut engendrer l'échec de la mission confiée à l'équipe et, parfois, même le futur de l'entreprise peut être mis en danger.

Dans ce contexte, l'analyse des comportements, des attitudes et valeurs de ses collaborateurs s'avère essentielle. Le système connu sous le nom de DISC – basé sur l'utilisation des couleurs rouge, jaune, vert et bleu – a été longuement discuté. Cet instrument, outre la mise en valeur des principaux éléments comportementaux des collaborateurs, pourrait offrir les

clés pour une communication dynamique avec le collaborateur en question, en indiquant les aspects où il a besoin de support ou de formation et comment renforcer sa motivation.

Utiliser son capital humain de la meilleure façon, avec de résultats financiers qui répondent aux objectifs fixés et dans un cadre agréable de travail, c'est un des défis que le leader doit soulever. Tous les participants se sont accordés à dire que la confiance que le leader offre à ses effectifs favorise et encourage de manière significative les employés à se sentir en confiance et à utiliser davantage leur potentiel dans leurs organisations respectives. Ce sont ces organisations seulement, l'expérience le prouve, qui réussissent à être les meilleures au monde dans leurs domaines d'activités.

(Communiqué par Femmes Leaders du Luxembourg) ■

Conseil National des Femmes du Luxembourg

Des progrès restent à faire en matière d'égalité des chances

Le Conseil National des Femmes du Luxembourg (CNFL) a fêté sa rentrée d'automne ce 29 septembre 2008 en présence de Marie-Josée Jacobs, ministre de l'Égalité des chances et d'Astrid Lulling, députée européenne et présidente du CNFL. L'occasion pour Astrid Lulling, de dresser un bilan des activités qui ont ponctué l'année 2008 en matière d'égalité des chances, mais aussi de débattre des problèmes actuels auxquels les femmes sont confron-

tées au Grand-Duché. Fondé en 1975, le CNFL est une association sans but lucratif qui a pour objet la défense et la promotion des intérêts des femmes. Il regroupe 13 associations-membres engagées pour une citoyenneté active et qui oeuvrent pour la construction d'une société d'égalité entre les femmes et les hommes. En tant que plate-forme, le CNFL est l'organe représentatif dans les contacts avec les institutions et les partenaires dans le domaine de la promotion féminine.

Après avoir remercié Marie-Josée Jacobs pour son soutien au Conseil national des femmes du Luxembourg, Astrid Lulling a établi le constat que de nettes avancées en matière d'égalité des chances avaient pu être enregistrées depuis 1975. Néanmoins, Astrid Lulling a estimé que les femmes étaient toujours victimes de discriminations. Astrid Lulling a rappelé deux mesures qu'elle revendique «depuis trente ans»: Le splitting des droits à la pension en cas de divorce et l'individua-



grow

Getting you there



Fortis compte plus de **125 Business Centres** en Europe. Ceux-ci ont été conçus pour vous, entreprise d'envergure internationale.

Fortis Banque Luxembourg vous propose des solutions financières transfrontalières. Nos produits ne s'apparentent pas au "prêt-à-porter", ils sont taillés sur mesure en fonction des besoins spécifiques de chaque entreprise. Fortis est à vos côtés en Europe et vous pouvez compter sur un interlocuteur unique : votre chargé de relation. En Grande Region, en Europe, dans le monde entier : Fortis. Quand passez-vous à la dimension internationale ?

Contactez nos business centres :

Luxembourg : Tél (+352) 42 42-43 49

Metz : Tél (+33) 3 87 50 03 30

Trier : Tél (+49) 651 460 40 20

Strasbourg : Tél (+33) 3 90 22 95 00

Saarbrücken : Tél (+49) 681 9963 457



Marie-Josée Jacobs, Ministre de l'Égalité des chances lors de son discours aux côtés d'Astrid Lulling, Présidente du Conseil national des femmes du Luxembourg

lisation de la sécurité sociale des femmes mariées. «Sans ces réformes», a argumenté la présidente du CNFL, «les femmes mariées, les mères qui se consacrent à leurs obligations familiales, restent discriminées dans notre société», puisque le temps qu'elles consacrent à leurs responsabilités familiales, elles ne peuvent aller travailler, et par conséquent, elles bénéficient de retraites moins importantes que celles des hommes. Le CNFL est d'avis qu'une réforme de l'Assurance Pension s'impose. Une telle réforme devra nécessairement aller dans le sens d'une individualisation des droits, donc créer des droits directs indépendants de tout lien conjugal. Il est évident qu'un tel modèle devra inclure un système de cotisations obligatoires. Il serait d'ores et déjà concevable que les économies résultant du sys-

tème d'imposition soient affectées aux cotisations individuelles à introduire. La différence d'impôts accordée à un adulte marié dont l'époux/l'épouse ne travaille pas pourrait être utilisée pour financer le maintien de la personne abandonnant son activité professionnelle dans le système de la sécurité sociale et permettre ainsi la constitution de droits personnels.

Astrid Lulling a ensuite abordé le problème de la prostitution. Au motif que la prostitution constitue une violation des droits humains, le Conseil national des femmes du Luxembourg se prononce en faveur du modèle suédois qui sanctionne l'achat de «services sexuels» aux motifs que «la prostitution n'est pas un phénomène social souhaitable» et «qu'elle fait obstacle au développement de l'égalité entre hommes et femmes». Le CNFL a

également rappelé son combat contre la publicité sexiste. Sa campagne de sensibilisation intitulée «Dites non à la publicité sexiste» avait porté ses fruits, selon Astrid Lulling.

La ministre Marie-Josée Jacobs a ensuite pris la parole et a également évoqué les thèmes de la prostitution, du divorce et de la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) ratifié par le Luxembourg en 1989. En matière de prostitution tout d'abord, la ministre a plaidé en faveur du modèle suédois. Elle a souligné que dans le cadre de la convention CEDAW, il était important que les femmes poursuivent leurs efforts pour revendiquer leurs droits. Concernant le *splitting*, la ministre a souligné la volonté politique pour mener à bien la réforme. Cependant, de nombreux problèmes concrets subsistent, comme par exemple, pour les frontaliers. Selon la ministre, une solution européenne devra être envisagée. De manière générale, Marie-Josée Jacobs a souligné l'importance pour les femmes de ne pas rester trop longtemps à la maison. À ses yeux, il est important de rester intégré dans le monde du travail, en raison des nombreux problèmes qui peuvent se poser en cas de divorce. Enfin, en vue des élections, la ministre a émis le souhait que les femmes soient nombreuses sur les listes électorales et qu'elles développent les stratégies nécessaires pour arriver suer le devant de la scène et être élues.

Berlitz Language et Business Training au Luxembourg !



Avec plus de 550 écoles de langues dans le monde entier et 130 ans d'expérience, Berlitz est un des leaders dans la formation en langues. Ayez confiance en cette qualité !

Découvrez le monde des langues :

- Formation en groupe – réussite en commun
- Formation individuelle dans toutes les langues – attention exclusive
- Cours et camps pour des enfants et jeunes – apprendre facilement des langues nouvelles
- Cours pour des entreprises & Cultural Consulting – service complet pour des entreprises
- Berlitz BusinessSeminars – formation continue dans d'autres secteurs

www.berlitz.lu

Berlitz[®]

Berlitz Language and Business Training S.à.r.l.
89-93, Grand-Rue • 1661 Luxembourg • Luxembourg
Tél.: 00352 - 26 38 32 48 • info@berlitz.lu



Luxair

“*Visitez le ciel en compagnie du sourire Luxair*”

Géraldine / Hôtesse de l'air



Avec le sourire, Géraldine et ses collègues s'assurent du confort et de la sécurité des passagers. Le personnel navigant de cabine fait partie de Luxair, Luxembourg Airlines, un des pivots de LuxairGroup comprenant également les activités de LuxairTours, LuxairCargo et LuxairServices.
Luxair, Luxembourg Airlines - **Fly in good company**

Luxair
G R O U P

EN BREF

Numericable



Coditel change de nom

Depuis fin septembre, l'opérateur télécom européen Numericable s'est établi sur le marché luxembourgeois. Il prend le relais de Coditel et introduit le pack Triple Play incluant la télévision numérique, la vidéo à la demande (VOD), la télévision à haute définition, l'Internet jusqu'à 30 mégas et le forfait téléphonie nationale illimitée à moins de 40 euros. Cette offre technique s'accompagne d'un renforcement du service à la clientèle en accord avec les priorités stratégiques fixées par le nouveau PDG du groupe, Pierre Danon. L'ensemble des communes desservies jusqu'ici par Coditel pourront bénéficier de l'offre du nouveau câblo-opérateur européen.

VOXmobile

L'iPhone3G enfin disponible au Luxembourg

Le 26 septembre VOXmobile a officiellement lancé la commercialisation de l'iPhone3G au Luxembourg. L'iPhone3G change automatiquement de EDGE vers l'ultra-rapide 3G/HSDPA ou le WiFi, ce qui veut dire que les utilisateurs



sont en permanence connectés au réseau le plus rapide afin de leur garantir un service optimal. L'iPhone3G combine toutes les fonctionnalités de l'iPhone plus le standard 3G qui est 2 fois plus rapide, un GPS intégré offrant des services de localisation, ainsi que le logiciel iPhone 2.0 supportant Microsoft Exchange ActiveSync et ses applications. VOXmobile propose le nouvel iPhone3G dans ses propres shops ainsi que chez des revendeurs partenaires sélectionnés et les Apple Premium Resellers spécialisés. L'iPhone3G est offert uniquement en association avec une formule tarifaire VOXmobile spéciale "iPhone3G All Inclusive" et sera disponible à partir de 124 € pour le modèle 8GB et 214 € pour le modèle 16GB.

Closerer

Nouvelle collection de meubles

Depuis 1912 L'Ebénisterie d'Art Closerer à Bettborn perpétue la tradition des grands maîtres ébénistes en proposant d'authentiques meubles de famille réalisés dans le strict respect des règles ancestrales de construction et d'assemblage. Depuis 20 ans, Closerer représente la gamme Richelieu. En merisier massif ces meubles, élégants dans la forme, sont vieilliss et finis



un par un, des authentiques meubles de famille, réalisés dans le strict respect des règles de fabrication artisanale. Tout en insistant sur la qualité du savoir-faire et la beauté des meubles présentés, la maison Closerer propose aujourd'hui, à côté des copies d'anciens, une toute nouvelle gamme contemporaine de meubles en hêtre, bouleau, chêne, épicea, érable ou merisier. Plus d'informations sous www.closerer.lu.

ArcelorMittal

4 milliards de dollars de gains de gestion



ArcelorMittal a annoncé la mise en place d'un nouveau plan de gains de gestion destiné à réaliser des économies d'échelle à hauteur de quatre milliards de dollars US au cours des cinq prochaines années. Ce plan visera principalement à améliorer la productivité du personnel, à

Crash Tests AXA

Des images chocs pour ne plus oublier sa ceinture!



AXA a organisé récemment au Centre de Formation pour Conducteurs à Colmar-Berg, en collaboration avec la Police Grand-Ducale, la première démonstration «live» de crash tests à Luxembourg. Devant le tout nouveau pavillon flamboyant neuf destiné à la sensibilisation du public aux accidents de la route, deux collisions particulièrement frappantes ont montré toute la brutalité que peut avoir le choc frontal de deux voitures lancées à 40 km/h ainsi que le renversement d'un véhicule après une collision latérale. De nombreuses personnalités avaient été conviées pour l'occasion. «Il est difficile de se rendre compte de la violence d'un choc, même à très petite vitesse. Après avoir vu un crash test, personne n'oubliera plus de mettre sa ceinture de sécurité. C'est tout l'intérêt de la manifestation que nous accueillons ici aujourd'hui», a déclaré Marc Pannacci, directeur du Centre de Formation pour Conducteurs.

Cette démonstration marque le lancement officiel d'une nouvelle campagne

d'AXA en matière de prévention auprès du public. L'objectif poursuivi par AXA à travers cette action spécifique est double: d'une part, donner un éclairage nouveau et un soutien complémentaire aux actions déjà menées par la Sécurité routière, le Ministère des Transports ainsi que la Police Grand-Ducale et d'autre part, sensibiliser d'une manière différente le grand public en vue de réduire à terme le nombre de blessés graves et de morts sur nos routes.

Bien qu'obligatoire depuis des années dans les voitures de tourisme, le port de la ceinture de sécurité n'est pas encore totalement entré dans les mœurs. Comme le montrent les crash tests d'AXA, les passagers qui n'attachent pas leur ceinture ne mettent pas seulement leur propre vie en danger mais aussi celle des autres occupants du véhicule. Il faut savoir par ailleurs que les dispositifs de sécurité modernes ne déploient pleinement leurs effets que s'ils sont combinés entre eux. Ainsi, l'airbag est quasiment inutile pour un passager qui n'est pas attaché.

Coup double pour paperJam



A l'occasion de la rentrée 2008, le magazine économique et financier paperJam s'est offert un profond lifting et a présenté sa nouvelle formule. Lancé en juin 2000, paperJam a cherché à évoluer, au fil des ans, dans sa conception, son contenu et son approche esthétique. Diffusé à 20.000 exemplaires, le magazine économique et financier édité par les Editions Mike Koedinger, a entrepris un changement de taille en paraissant désormais, chaque mois, sous la forme d'un numéro double: deux volumes de 132 pages, qui permettent une structure plus claire dans le contenu du magazine. La nouvelle direction artistique du magazine a été réalisée par le studio INgrid – StudioforEditorialDesign.

Le premier volume, «Économie & Finance» est consacré essentiellement à l'actualité du mois écoulée dans les secteurs économiques clés du Luxembourg et de la Grande Région. En couverture de ce premier numéro: François Bausch, le député du parti Déi Gréng, qui pourrait être un des arbitres décisifs lors des prochaines élections législatives de juin 2009. Le second volume, pro-

pose davantage de thèmes de réflexions et d'outils de management notamment dans les secteurs des ressources humaines, des technologies de l'information et du marketing et communication. Il accorde aussi plus d'importance au secteur de l'immobilier et de l'architecture. C'est également dans ce second volume que se trouve le dossier B2B qui, chaque mois, décortique les enjeux d'un secteur d'activité particulier. Pour ce premier numéro de la saison 2008/2009, c'est la thématique de l'entrepreneuriat qui a été choisie.

Une «tribune libre» est désormais ouverte aux lecteurs du paperJam, leur permettant de s'exprimer sur un sujet économique de leur choix. Elle sera présente en intégralité sur le site Internet www.paperjam.lu dont le contenu est, en permanence, enrichi. Le mensuel paperJam est en vente en kiosque pour 5 €. Plus d'informations sous: www.paperjam.lu.

EN BREF

réduire la consommation d'énergie et à baisser les coûts de production en vue d'augmenter les rendements matière et la qualité des produits. Commentant la mise en place de ce nouveau plan, Aditya Mittal, CFO d'ArcelorMittal a déclaré: «Depuis notre fusion, nous avons amélioré notre compétitivité coût grâce à la réussite de l'intégration, à la mise en œuvre de notre plan de création de valeur 2008 et des synergies de fusion. En vue de renforcer encore davantage notre compétitivité coût, nous nous sommes fixé ce nouvel objectif».

Rosport Blue

Nouvelle bouteille d'1 litre

Lancée en 1996, l'eau minérale Rosport Blue, véritable success story luxembourgeoise, est dorénavant également disponible en bouteille d'un litre en PET. Légère, élégante et résistante, spécialement conçue pour une bonne prise en main, cette nouvelle bouteille possède tous les atouts pour accompagner les consommateurs tout au long de leurs activités. Rosport Blue est proposée en six-pack 1 l et en six-pack 0,5 l dans tous les points de vente habituels. Facilement compactable, la bouteille en PET séduira tous les utilisateurs sensibles au poids. Dans un souci de respect de l'environnement, Sources Rosport réduit les émissions de gaz CO₂ en choisissant des fournisseurs de matières premières situés en majeure partie au Grand-Duché de Luxembourg. La promotion de ce nouveau conditionnement se fera grâce à une importante campagne média.



Delhaize

Nouvelle gamme Eco à prix compétitifs

Delhaize propose désormais à ses clients une nouvelle gamme Eco. Depuis le 11 septembre, un ensemble de produits, essentiellement des détergents et des papiers de ménage, donnent un accent durable à l'assortiment de marque propre Delhaize. La plupart d'entre eux portent l'Écolabel, un label européen qui indique les produits respectueux de l'environnement. Réduire l'impact de ses activités sur l'environnement est une priorité pour Delhaize depuis plusieurs années déjà. Au-delà d'une politique énergétique ambitieuse, Delhaize s'efforce de sensibiliser activement ses clients à la thématique du développement durable. En proposant une nouvelle gamme de produits écologiques, Delhaize élargit la liste de produits respectueux de l'environnement qui connaissent un succès croissant.



Shoppi

6 points de vente à travers le pays

La famille Cactus s'agrandit et le nouveau-né porte le nom de "Cactus Shoppi"! Il s'agit de 6 nouveaux magasins implantés dans les stations d'essence Gulf de Weiswampach, Hosingen, Ettelbrück, Wiltz, Bascharage et Kayl. D'une surface commerciale de 100 à maximum 200 m², ces magasins de proximité offrent une large gamme en produits alimentaires et en frais, mais également des articles petfood et parfumerie, des fleurs, des jouets, ... En tout, ce sont plus de 1.500 références qui sont disponibles pour le consommateur.



EN BREF

ALD Automotive

Nouvelle action de leasing automobile



ALD Automotive, leader sur le marché luxembourgeois du leasing opérationnel de voitures et utilitaires légers, a lancé pour la rentrée une nouvelle action nommée Happy End. Il s'agit d'un tout nouveau concept qui s'inscrit dans le contexte des fins

de contrat de leasing et qui vise à récompenser les conducteurs les plus responsables. A travers cette action, ALD Automotive s'engage à offrir un cadeau d'une valeur de 50 euros aux conducteurs qui auront restitué leur véhicule (en fin de contrat) dans le respect de conditions bien précises. Cette action contribuera aussi à induire des comportements plus responsables.

Property Partners

L'étude Bonn Schmitt Steichen choisit les Rives de Clausen



En marge de l'inauguration officielle des Rives de la Clausen, Property Partners vient de finaliser la location des premières surfaces de bureaux du site. 4.000 m² sont ainsi dorénavant dévolus à l'étude d'avocats Bonn Schmitt Steichen. Des 10 700 m² de

surfaces de bureaux de la première tranche de construction (la rive gauche, site de l'ancienne brasserie Mousel) des Rives de Clausen, 4.000 m² ont déjà trouvé preneur en l'étude d'avocats Bonn Schmitt Steichen. Située depuis de nombreuses années rue de la Vallée, la nécessité de trouver des locaux plus spacieux a incité cette étude composée de 55 avocats et spécialisée en droit des affaires et en droit des finances à rechercher de nouveaux bureaux répondant à des exigences d'espace et de modernité.

Tour de Luxembourg en 24 heures

Ernst & Young stimule la solidarité et la générosité de ses collaborateurs



A l'issue du «Tour de Luxembourg en 24 heures», un chèque de 15.000 € a été remis au «Télévie» qui poursuit la recherche contre le cancer et la leucémie

Sportivité, solidarité, convivialité et générosité ont marqué la troisième édition du «Tour de Luxembourg en 24 heures», défi désormais annuel organisé par Ernst & Young.

Fort d'environ 900 professionnels et 44 nationalités, Ernst & Young Luxembourg s'est taillé une réputation synonyme d'efficacité et de performance dans un environnement concurrentiel. C'est ce même esprit d'entraide qui prévalait les 26 et 27 septembre derniers à l'occasion de la troisième édition du «Tour de Luxembourg en 24 heures». Car le défi à relever était de taille: non seulement s'agissait-il d'intégrer 140 nouveaux collaborateurs à l'équipe existante et bien rodée, mais leurs efforts conjoints devaient également leur permettre de maîtriser une aventure qui demandait courage et persévérance: le tour du Luxembourg en 24 heures, à pied et à vélo.

21 équipes composées d'au moins deux cyclistes et deux coureurs se sont

ainsi relayées pendant 24 heures pour traverser 200 km de chemins forestiers à travers les plus beaux paysages du Grand-Duché. L'itinéraire a mené les participants par Lultzhausen, Mecher, Poteau de Harlange, Boulaide, Arsdorf, Esch-sur-Sûre et Buderscheid. Anciens et nouveaux collaborateurs d'Ernst & Young ont ainsi pu (re)découvrir la richesse, la diversité et le charmant et vaste patrimoine naturel du Luxembourg, à l'écart des grands axes de circulation qu'ils sillonnent au quotidien. Chaque équipe parcourait une étape d'environ 10 km, rivalisant d'endurance et de vitesse, avant de passer le relais à l'équipe suivante. À l'issue de l'épreuve, un chèque de 15.000 € a été remis au «Télévie» qui poursuit la recherche contre le cancer et la leucémie, plus particulièrement chez les enfants.



Partenaires Sociaux

LE SPECIALISTE DU LOGICIEL SALAIRE AU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

PLUS DE 600 UTILISATEURS

SOLUTION INFORMATIQUE POUR LE CALCUL DES REMUNERATIONS ET LA GESTION DU PERSONNEL

PRESENTATION GRATUITE A DOMICILE
INSTALLATION ET SUIVI DE L'UTILISATEUR
POUR LES PME, FIDUCIAIRES ET INTERIM

www.partenaires.lu

Tél.: 26 44 78 59

commercial@partenaires.lu



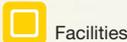
Good art may be abstract.
Good training should not.

www.pwccademy.lu



© 2008 PricewaterhouseCoopers S.à.r.l.
All rights reserved. PricewaterhouseCoopers refers to the network of member firms of PricewaterhouseCoopers International Limited, each of which is a separate and independent legal entity.
Muddam Luxembourg - Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean, Luxembourg www.mudam.lu - LHM: Pei Architect design - Pei Cobb Freed and Partners, New York

Photo © WIDE - BIZART



PwC ACADEMY

by PRICEWATERHOUSECOOPERS

Quick

Nouveaux décors et future ouverture au Kirchberg



Annick van Overstraeten, Directeur Général Opérations Quick Belux entend développer ses parts de marché au Luxembourg

Les annonces d'ouvertures prochaines de nouveaux centres commerciaux, ont convaincu Annick van Overstraeten, Directeur Général Opérations Quick Belux, de reprendre à son franchisé, les frères Scholer, la gestion des six restaurants implantés au Grand-Duché, afin de pouvoir mieux s'investir dans le développement de l'enseigne. D'ici à trois ans, tous les Quick Restaurants seront remis à neuf.

Suite à son concept de décors «Urban», «Wellness» et «Oasis», Quick lance les décors «Lounge» et «Loft» afin de répondre au mieux aux envies et besoins de ses clients. Afin de développer ses nouveaux décors et anticiper les tendances, Quick se base sur le concept de «Shopper Marketing». Il s'agit d'analyser la manière dont le client est influencé par le lieu de consommation et comment il évolue dans cet environnement. «Le consommateur est constamment à la recherche de nouvelles variétés de saveurs et souhaite se plonger dans un lieu et une ambiance où le «bien-être» est une priorité absolue. Une telle exigence passe logiquement par des produits et un service de haute qualité, mais aussi par la décoration chaleureuse et *trendy* des restaurants Quick.» Les premiers restaurants luxembourgeois à avoir changé de décor sont les Quick de Walferdange (Oasis), Bertrange (Loft) et Esch-sur-Alzette (Oasis). Les autres restaurants subiront un remodeling d'ici 2010. Le coût des travaux est estimé entre 400.000 et 700.000 euros en fonction du restaurant.

Quick Restaurants est présent au Grand-Duché de Luxembourg depuis l'ouverture de son premier restaurant Place d'Armes le 30 novembre 1983. Depuis, cinq autres restaurants ont vu le jour dans le pays: Bertrange, Walferdange, Howald, Esch-sur-Alzette et à la Gare du Luxembourg. La chaîne sert actuellement 8.000 repas par jour au Luxembourg. En janvier 2009, Quick Restaurant inaugurerait un nouveau restaurant au Kirchberg. Ce nouveau restaurant devrait permettre la création de 35 emplois, ce qui portera le nombre des collaborateurs à 205 au Luxembourg dès 2009.

En matière de marketing, Quick investit par an 5 % de son chiffre d'affaires, soit 11 millions d'euros. Afin de s'intégrer le plus possible à la vie luxembourgeoise, Quick Restaurants est partenaire d'«eveant» (www.eveant.com), la nouvelle web-TV luxembourgeoise qui propose une émission online hebdomadaire en langue luxembourgeoise pour former une communauté d'internautes intéressés par la culture et l'art de vivre. ■

Immobilier

Ouverture de l'agence RE/MAX Immo

Depuis 1973, RE/MAX développe un réseau d'agences immobilières indépendantes au niveau mondial. Avec près de 7.000 agences dans 66 pays et plus de 120.000 collaborateurs, RE/MAX vient d'implanter son réseau sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg en inaugurant sa première agence au 48-50, rue de Strasbourg à Luxembourg

Une agence RE/MAX fonctionne avec des agents indépendants qui travaillent selon des méthodes communes, avec le même code éthique et dans le même but: la satisfaction du client. L'agent peut recourir à la force de la marque et à l'influence du réseau, tout en partageant son expérience et son savoir-faire avec les autres agents du réseau. Il profite également des forma-

tions et des programmes de coaching, des techniques de vente et de marketing, des derniers outils technologiques. Le chiffre d'affaires d'un agent affilié à RE/MAX évolue ainsi plus vite que s'il travaillait seul. Il peut percevoir jusqu'à 80 % de la commission tout en participant aux frais de fonctionnement de l'agence. Son activité est valorisée et l'autorise à bénéficier d'une plateforme

Info spéciale
Entreprises



mobile pro
Assurément plus simple

plan K

Chefs d'entreprises

Groupez vos assurances auto
dans un seul contrat et
simplifiez votre gestion
tout en optimisant vos finances
et votre trésorerie.

Pour en savoir plus, contactez votre agent
Foyer ou surfez sur www.foyer.lu



Foyer



H. Charles Lemire, Jr. Chief Operating Officer & Managing Director RE/MAX Europe, et Sylvie Jacques, Directeur Régional de RE/MAX Luxembourg

performante pour lui permettre de travailler pour son propre compte.

Le succès de ce concept réside essentiellement dans la mise en place d'outils technologiques, de communication et de méthodes commerciales qui ont fait leurs preuves, permettant à la société de recruter les meilleurs conseillers de l'industrie immobilière grâce au système de REmunération MAXimum. En tant qu'indépendants, les agents RE/MAX font preuve d'engagement personnel dans leurs prestations de conseil. Pour le client vendeur, cela signifie que RE/MAX est prêt à partager sa commission en faisant appel à des agents extérieurs afin que le client vende son bien dans les meilleurs délais. Pour le client acheteur, cela signifie qu'il est assisté de A à Z dans toutes les étapes de la transaction. L'agence RE/MAX Immo de Luxembourg propose ses services en luxembourgeois, français, anglais, allemand, italien ou en néerlandais. Plus d'informations sous www.remax.lu ■

Télécommunication

Tele2Tango ouvre un service technique à Bertrange



Le nouveau service technique de Tele2Tango a ouvert ses portes dans le magasin à Bertrange

Avec comme préoccupation première de servir encore davantage ses clients, Tele2Tango mise sur la proximité et la qualité grâce à un nouveau «Service Center» dédié au service technique. Opérationnel depuis le 15 septembre, le nouveau «Service Center» offre un soutien technique exclusif et de qualité à tous les clients Tele2Tango. Didier Rouma, CEO Tele2Tango, explique: «L'ouverture de ce service technique répond aux besoins de nos clients et à notre volonté d'offrir un service clientèle de qualité, le plus complet au Luxembourg». Résultat du partenariat entre Tele2Tango et ION Network Solutions, le nouveau «Service Center» est en charge de fournir toute l'assistance sur les produits Tele2Tango tels que les téléphones portables, ordinateurs, modems, routeurs...

Le personnel informatique ION est formé spécialement pour aider et assister les clients Tele2Tango (installation, configuration, réparation...) ainsi que pour les orienter dans leur choix de matériel ou de solution informatique. Les clients peuvent également trouver au sein du «Service Center» du matériel comme des disques durs, clés USB, câbles informatiques et divers accessoires et logiciels. Les clients Tele2Tango peuvent profiter du premier quart d'heure de l'intervention à titre gratuit. Le «Service Center», situé dans le magasin à Bertrange, est ouvert du lundi au vendredi, de 9h00 à 18h00. Une helpline joignable au numéro 90 046 046 offre une assistance à distance complémentaire (0,85 € par minute). ■

Un système de vidéosurveillance révolutionnaire permet l'arrestation d'un cambrioleur

Une série de vols à main armée stoppée grâce à EY3



Le cambrioleur nommé « la fouine » a été interpellé grâce au système de vidéosurveillance EY3

EY3, le système révolutionnaire de levée de doute à distance de Group 4 Securicor (G4S), a mis fin à une série de cambriolages avec violence perpétrée dans les commerces de la capitale du Grand Duché.

Les commerçants du centre-ville du Luxembourg vont désormais pouvoir travailler plus sereinement. Depuis plusieurs semaines, la police avait enregistré une forte augmentation des plaintes de vols à main armée.

« Tous les témoignages confirment qu'un individu, bien connu de nos services, était à l'origine de ces cambriolages » explique le Procureur. Aujourd'hui, grâce à EY3, le système révolutionnaire de vidéosurveillance de Group 4 Securicor (G4S), Henri « la fouine » dormira pendant de longues années en prison.

Il était 18 h 30, quelques minutes avant la fermeture, quand le malfaiteur a pénétré dans la bijouterie équipée de EY3. « J'avais déjà été victime de plusieurs cambriolages, je voulais ce qui se fait de mieux comme système de vidéosurveillance » indique Mark Muller, directeur de Jewell shop.

Facile à installer, discret et très performant, EY3 permet à un bureau de contrôle de visualiser un magasin à distance, « quasi en direct », 24h/24 et 7j/7. Les images peuvent être également visionnées par le commerçant n'importe où dans le monde, depuis son téléphone

portable ou un ordinateur relié à Internet. Autre avantage de EY3, en cas d'alerte, le bureau de contrôle de Group 4 Securicor (G4S) prévient immédiatement la police et envoie sur les lieux le patrouilleur G4S avec un chien.

Un système de vidéo surveillance révolutionnaire au Luxembourg

Henri « la fouine » se souviendra donc longtemps de ce chien qui l'a effrayé quand il est sorti du magasin avec son butin à la main. « Quand j'ai vu cet homme entrer, j'ai tout de suite constaté qu'il se comportait étrangement » explique le directeur du magasin. « Et quand il a brandi son couteau de chasse, j'ai donné l'alerte discrètement ». Très rapidement, le patrouilleur G4S et son chien sont arrivés sur les

lieux suivis par les forces de police qui ont pu appréhender le voleur complètement tétanisé à la vue du chien.

Cette histoire est une fiction. Cependant les vols, vandalismes et agressions sont une réalité pour de nombreux commerçants au Luxembourg. Aujourd'hui, G4S, l'expert de la sécurité, vous propose LA solution pour protéger votre magasin. Alors, découvrez ce service high tech et innovant de levée de doute à distance en exclusivité sur www.ey3.lu.

Vol, agression, vandalisme...
pour en finir,
connectez-vous sur
www.EY3.lu

Zone Industrielle Potaschberg

TMS Metall- und Stahlbau feiert 10jähriges Bestehen in Grevenmacher

Was vor 20 Jahren in einer einfachen Schlosserei begann und über die Gründung von TMS Metall- und Stahlbau in Trier führte, fand am vergangenen Wochenende einen weiteren Höhepunkt in der Jubiläumsfeier und dem Tag der Offenen Tür der Firma TMS S.A. in Grevenmacher.

Aus dieser einfachen Schlosserei wurde ein modernes Industrieunternehmen mit zwei Geschäftsfeldern. Zum einen der Bereich Industrie, in dem auf hochwertigen Blechbearbeitungsmaschinen Teile für Kunden im In- und Ausland produziert werden. Zum anderen der Bereich Architektur, in dem mit modernsten Methoden Kon-

struktionen im Bereich Stahl, Edelstahl und Aluminium, unter anderem Fenster, Türen, Stahlkonstruktionen, Sonderkonstruktionen im Glasbau sowie Blechfassaden hergestellt werden.

An zwei Tagen fanden sich zahlreiche geladene Gäste und viele Interessierte ein, um sich einen persönlichen Eindruck von diesem metallverarbeitenden Erfolgsunternehmen mit seinen fast 100 Mitarbeitern zu machen, und gemeinsam mit ihnen zu feiern. Auch der luxemburgische Minister für Wirtschaft, Außenhandel und Sport, Jeannot Krecké, zeigte sich beeindruckt von dem stetig expandierenden deutsch-luxemburgischen Fertigungsunternehmen und dessen modernem Maschinenpark. Das TMS-Management seinerseits bestätigte, dass mit der Wahl des Standortes Grevenmacher ein richtiger Schritt in Richtung „Zukunftsfähigkeit“ gemacht wurde. Durch die Erweiterung des Areals um zusätzliche 12.000 qm und eine ebenfalls geplante Aufstockung der Mitarbeiter im Laufe der nächsten Jahre, wird die Erfolgsgeschichte der TMS S.A. an dieser Stelle weitergeschrieben.



Zahlreiche Gäste fanden sich in der Zone Industrielle Potaschberg ein, um sich einen persönlichen Eindruck von dem metallverarbeitenden Erfolgsunternehmen mit seinen fast 100 Mitarbeitern zu machen

ONET LUXEMBOURG

PROPRETÉ - MULTISERVICES

Tél : 40 44 48 - www.onet.lu



Le savoir-faire à portée de main

Des produits et des services de qualité pour vos besoins en énergie

Leader dans le domaine de l'énergie, Cegedel veille à garantir **des services et des conseils de qualité** en constante évolution partout au Grand-Duché. Grâce à une politique d'approvisionnement prudente et efficace, Cegedel est en mesure de proposer des prix compétitifs à ses clients. L'énergie, les tarifs avantageux, les études et les solutions adaptées **font la différence** et vous démarquent !

www.cegedel.lu ou ☎ 8006-6000 (numéro gratuit)



L'énergie en mouvement

La Coque présente:

Sa grande soirée de Gala

Le 12 décembre 2008

UNE OPPORTUNITE EXCEPTIONNELLE
POUR VOTRE ENTREPRISE

Un show époustouflant:

Une sélection des meilleurs moments du plus célèbre des spectacles sur glace au monde: le **Cirque de Moscou on Ice** associé à de nombreux **artistes luxembourgeois** de renom tels que Pascal Schumacher, Thorunn, Marc Demuth & Sofia Riberio Duo, John Rech, Brass Machine. Maître de cérémonie: Dan Spogen

Un somptueux buffet gastronomique

ravira gourmets et gastronomes.

Pour toutes informations et réservations: +352 /43 60 60 320


Centre National Sportif & Culturel



ribs

Heureusement, il y a des engagements que l'on ne regrette jamais !

Vous recherchez un leasing automobile de qualité et un prestataire fiable ? Leader au Luxembourg, ALD Automotive est le **partenaire** idéal en **leasing** opérationnel, mais aussi en location à court et moyen terme de **voitures** et **utilitaires légers**. Vous recherchez des **solutions flexibles**, selon votre secteur d'activité ? ALD Automotive adapte ses services à tous vos besoins spécifiques. Vous désirez optimiser les coûts liés à la gestion de votre flotte automobile ? ALD Automotive vous offre son expérience pour développer **des solutions de gestion innovantes et écologiques**.

Ensemble, faisons la différence !

Tel : 31 05 36-1 www.aldautomotive.lu



vehicle
availability



TCO
saving plans

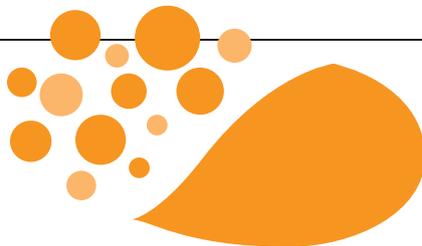


ALD bluefleet

LET'S DRIVE TOGETHER



ALD
Automotive



BOURSE D' ENTREPRISES



La «Bourse d'entreprises» a laissé place à la «Bourse transfrontalière d'entreprises». Cette initiative des Chambres de Commerce et d'Industrie de Namur, du Luxembourg belge, de Meurthe-et-Moselle et du Grand-Duché de Luxembourg vise à dynamiser la reprise d'entreprises sur le Luxembourg, la Belgique et la France en se dotant d'un outil informatique confidentiel et performant permettant la gestion des offres de cession et des demandes de reprises d'entreprises.

La bourse est disponible en ligne sous:

www.bourse-entreprises.org

«**Bourse transfrontalière d'Entreprises**»

un outil performant pour la cession et
la reprise d'entreprises en Grande Région

Envie de reprendre ou de céder?
Envie de devenir intermédiaire
dans cette bourse?
Pour de plus amples renseignements,
l'Espace Entreprises reste
à votre disposition:

Espace Entreprises – Bourse d'Entreprises

7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
E-mail: bourse@cc.lu
Tél.: +352/42 39 39 - 338
Fax: +352/43 83 26

La bourse facilite la transmission d'entreprises et la démarche des partenaires. Elle est guidée par la volonté de vouloir:

- créer une masse critique pour faciliter la rencontre entre cédants et repreneurs dans une vision de fluidité et de mise en réseau;
- dynamiser le marché de la transmission en terme de fiabilité des annonces et de professionnalisme des intervenants;
- promouvoir les territoires de chalandise de la Grande Région;
- pérenniser les activités économiques;
- sauvegarder l'emploi par le maintien d'entreprises rentables;
- développer l'esprit d'entreprendre par le biais de la reprise d'entreprise;
- assurer le contrôle de la qualité par le principe de la territorialité assorti d'un agrément préalable des intermédiaires professionnels sur base d'une charte de fonctionnement et de bonne conduite.

Cette action est co-financée par la Commission européenne dans le cadre du projet «RTCE».

Bourse transfrontalière d'entreprises

Pour consulter le détail des dernières annonces, un nouveau site a été mis en place: www.bourse-entreprises.org. Afin d'obtenir toutes les informations relatives aux différentes offres, il vous suffit de vous inscrire via la rubrique «Acquisitions».

Horeca

Nord

Réf C1492: Vends Hotel-Restaurant Bar au Nord du pays, excellente situation, zone piétonne, grande terrasse, entièrement rénové 2003-2004.

Ouest

Réf C1735: Vends fonds de commerce Hôtel 9 chambres, restaurant 60 couverts + 30 en terrasse.

Centre

Réf C1425: Vends Restaurant 50 couverts + 25 couverts Terrasse. Cuisine française et italienne. Vieille ville voie piétonne, possibilité logement.

Réf C1432: Vends fond de commerce de café avec grande surface à l'arrière (concerts, fêtes) Grande cuisine, réserve, cave, garage logement au-dessous avec 5 pièces. Bonne clientèle à 15 min de la ville.

Réf C1453: Vends fonds de commerce restaurant. 25-30 places, cadre chaleureux + terrasse.

Réf C1460: Vends fonds de commerce restaurant 35-40 couverts, situé sur un site touristique avec une magnifique terrasse de 30 couverts avec vue panoramique.

Réf C1779: Vends Restaurant 80 couverts. Cuisine internationale, quartier très actif en pleine rénovation.

Sud

Réf C1257: Vends fonds de commerce HORECA, Restaurant haut de gamme.

Réf C1264: Vends fonds de commerce horeca, restaurant cuisine française et italienne.

Réf 1335: Vends restaurant 35 couverts, rénové à neuf. Mobilier et matériel neuf, cuisine traditionnelle française.

Réf 1471: Vends fonds de commerce d'un débit de boissons alcooliques et non-alcooliques avec location de 13 chambres. A céder meubles de chambres, linge de lit, machine à café, cuisine équipée.

Réf 1446: Vends fonds de commerce d'un restaurant haut de gamme. 40 couverts, équipement impeccable, terrasse, parking en face, climatisation, salon. 3 Appartements au dessus + 4 chambres au sous sol + Cave à vin.

Réf 1603: Vente de l'immeuble comprenant café, restaurant, terrasse, appartement avec jardin. Part Restauration 435 m², Part habitation 395m², Jardin 985 m². Restaurant 80 couverts.

Commerce de détail

Nord

Réf C1490: Vends fonds de commerce, magasin de vêtements sportifs pour homme et femme.

Centre

Réf C1699: Vends une franchise Fashion Marques, vêtements Guess, Guru, JP Gautier, Coop Copines Energie ou vends d'un pas de porte.

Réf C1209: Vends fonds de commerce de magasin de fleurs.

Réf C1221: Vends commerce spécialisé dans produits naturels et bien-être haut de gamme. Bon emplacement dans le cœur du centre-ville et terrasse extérieure pour repas légers.

Réf C1259: Vends fonds de commerce de détail et services décoration d'intérieur et extérieur.

Réf C1282: Vends fonds de commerce de société de nettoyage et désinfection des containers et poubelles et rentrées et sorties des containers poubelles aux particuliers.

Réf C1287: Vends fond de commerce de tabac, presse et cadeaux.

Réf C1304: Vends fonds de commerce de détail. Vente de Décoration intérieur et extérieur.

Réf C1322: A céder librairie et édition.

Réf C1579: Cession commerce, vente journaux, tabacs, papeterie, petite confiserie, loterie, service copie, impression textile et articles scolaires.

Réf C1589: Cession Commerce, Salon de thé 20 places, vente de produits Bio, très bon emplacement en plein centre touristique.

Réf C1673: Vends fonds de commerce, vêtements d'enfants.

Réf C1705: Vends fonds de commerce, textile femmes, 90 % Basler, 10 % G. Weber, tailles 38-46, moyen de gamme.

Réf C1768: Vends fonds de commerce magasin spécialisé dans le domaine de la B.D., Films, Comics, Manga.

Réf C1797: Vends stock d'environ EUR 22.000,00, mobilier d'environ EUR 25.000,00, contrat de bail à refaire et renégocier avec le propriétaire, cession du concept et marque enregistrée, site web+domaine, le local a été complètement rénové, équipement technique, ordinateurs, imprimantes...

Réf C1832: Vends fonds de commerce de magasin d'articles diéthétiques.

Est

Réf C1367: Magasin de fleurs, plantes et de décoration intérieure et extérieure. Cession des actifs, vends installation du magasin et stocks, bail à loyer pour les surfaces commerciales.

Réf C1598: Vends fonds de commerce de décoration de table, couverts, lampes, bougies et accessoires, potpourri et huiles, articles de décoration pour jours de fêtes, serviettes en papier, bijoux de mode.

Réf C1624: Vends fonds de commerce. Articles spirituels, statues tibétaines, pierres semi-précieuses, fontaines, cristaux, bijoux.

Sud

Réf C1247: Vends fonds de commerce de détail, épicerie fine en spécialités italiennes.

Réf C1300: Vends fonds de commerce d'articles pour enfants, petite et grande puériculture, meubles, accessoires et vêtements bébé.

Réf C1384: Cession Commerce achat-vente en détail de meubles, objets mobiliers, meubles anciens et modernes, tableaux, tapis, et autres.

Réf C1471: Vends fonds de commerce de boutique de textile homme.

Réf C1491: Vends fonds de commerce de confections enfants et accessoires haut de gamme. Vente du stock disponible après liquidation. Boutique bien connue dans le pays et les pays voisins (France-Belgique) avec grande clientèle existante.

Ouest

Réf C1255: Vends fonds de commerce de détail, vente de bijouterie magnétique et fantaisie.

Commerce de gros

Sud

Réf C1216: Vends commerce de négoce en sel, sel de déneigement, sel adoucisseur, sel alimentaire, sel technique.

Réf C1423: Vends Commerce d'équipements et procédés destinés aux installations de stockage et de manutention pour l'industrie ainsi que pour la préfabrication d'éléments en béton pour la construction.

Services

Nord

Réf C1828: Fleuriste situé sur une route nationale avec passage de 60 000 voitures par jour. Magnifique emplacement avec Parking clients, plus site internet pour vente.

Centre

Réf 1308: Vends Agence Immobilière.

Sud

Réf C1710: Vends commerce de nettoyage à domicile de tapis, canapés, matelas etc, portefeuille de +/- 1000 matelas.

Aide à la reprise possible.

Industrie

Est

Réf C1377: Cession distillerie sous régime forfaitaire. Fabrication, Importation, Embouteillage Alcool.

Pour tout renseignement complémentaire, la Chambre de Commerce reste à votre disposition
e-mail: bourse@cc.lu
Tél.: 42 39 39-338
Personnes de contact:
Géraldine Flammang et Blaza Bartolovic



CHAMBRE DE
COMMERCE
LUXEMBOURG

Votre partenaire pour la réussite

Chaque mois, le Merkur vous présente sur cette page deux collaborateurs/-trices de la Chambre de Commerce. L'idée de cette nouvelle page est de **rendre encore plus transparents les services et les activités de la Chambre de Commerce** et de **vous permettre de mieux connaître vos interlocuteurs** auprès des différents départements.



■ **Claudine Otto**
Attachée, Office du Ducroire,
Département International

Claudine est attachée auprès de l'Office du Ducroire au sein du Département International. Parmi les principales tâches qui lui incombent, Claudine apporte son soutien à la secrétaire générale dans la gestion journalière de l'Office du Ducroire et de son sous-comité, le COPEL (Comité pour la promotion des exportations luxembourgeoises), chargés de couvrir les risques à l'exportation, l'importation et l'investissement. Claudine conseille et assiste les entreprises luxembourgeoises en matière d'assurances-crédits à l'exportation. Elle soutient ces mêmes entreprises dans leurs actions de promotion de leurs biens et services sur les marchés étrangers. Au niveau international, Claudine représente les intérêts luxembourgeois au sein du groupe «Crédits à l'exportation» auprès de l'Union européenne et de l'OCDE. Enfin, Claudine assiste la «Private Sector Liaison Offices» (PSLO) dans les actions initiées par le Groupe Banque Mondiale (Banque Mondiale, MIGA, IFC) ayant trait au commerce et à l'investissement.

Au quotidien, Claudine participe à la gestion courante des polices d'assurance et est amenée à se rendre à diverses entrevues avec des prospects ou des clients existants. Claudine est également en relation constante avec d'autres assureurs crédit, afin de négocier les conditions d'assurance ou les conventions de réassurance, élaborer les offres pour les assurés luxembourgeois, défendre les intérêts des PME luxembourgeoises, etc. Claudine produit des analyses basées sur les données du commerce extérieur et du Ducroire. Elle participe à la rédaction du rapport annuel et des différentes brochures émises par le Ducroire et organise des séminaires et des séances d'information. Claudine apprécie la variété de son travail par-dessus tout. Mélomane, elle consacre une bonne partie de ses loisirs à la musique et pratique le piano avec ferveur et délectation.



■ **François-Xavier Borsi**
Attaché, Département Économique

En tant qu'attaché auprès du Département Économique, François-Xavier participe aux enquêtes, analyses, études et contributions produites au nom de la Chambre de Commerce ou en collaboration avec elle, ainsi qu'à différents groupes de travail incluant les acteurs institutionnels nationaux et traitant des problématiques conjoncturelles et structurelles qui touchent le Grand-Duché. Par ailleurs, François-Xavier rédige, sur sollicitation des pouvoirs publics, divers avis dans le cadre des réformes législatives et réglementaires conduites par le Gouvernement. Il participe à la rédaction de documents destinés aux ressortissants et au grand public, en vue d'informer, de participer et d'influencer la réflexion et le débat public (Merkur, Actualité & Tendances, etc.). Il conduit différentes études économiques de comparaison internationale (WEF, Eurochambres, IMD...) et élabore des documents de communication et de promotion en matière de compétitivité et d'attractivité du territoire luxembourgeois. François-Xavier participe à des groupes de travail concernant la compétitivité, la formation, la

recherche et l'innovation. Il intervient ponctuellement dans le cadre de différents programmes nationaux de formation continue sur les questions d'analyse économique et organise des conférences et séminaires.

Au-delà de la diversité des tâches, François-Xavier estime que son poste lui permet de rencontrer de nombreux acteurs du développement économique et institutionnel du Grand-Duché. Ainsi, il participe indirectement à des actions à visée nationale particulièrement motivantes. Sa fonction, et c'est essentiel pour lui, exige de travailler dans un esprit collectif et d'échanger de manière permanente avec ses collègues et les autres départements de la Chambre de Commerce. François-Xavier aime la musique et il avoue que ses goûts sont assez éclectiques. Il joue du piano, de la flûte traversière et a commencé des cours de violoncelle. Membre d'un orchestre d'harmonie et d'un groupe vocal, il participe à de nombreux concerts et à des festivals de chanson. Au-delà de ses activités professionnelles et de ses engagements associatifs, François-Xavier a toujours à cœur de profiter des siens. ■

Passport

vos appels professionnels à prix réduit !

**2 mois
d'abonnements
gratuits***

Pour **6 € HT/mois** profitez des prix avantageux Passport

AVANTAGES

PLAGE HORAIRE

INTERNATIONAL

7ct/min HT

pour tous vos appels depuis vos lignes fixes vers les fixes de plus de 34 pays

-20%

vers n° fixes de tous les autres pays

24h/24

7j/7

NATIONAL

-10%

- vers n° fixes P&T
- vers LUXGSM

* Pour toute commande du Package Passport passée entre le 15/09 et le 15/11/08

Passport

La solution Pro pour vos communications téléphoniques



Division des Télécommunications - L - 2999 Luxembourg - Tél.gratuit: 8002 4000 - www.pt.lu

VOTRE ENVIRONNEMENT NOTRE RESPONSABILITE



Collecte de déchets
Tri, valorisation et recyclage
Nettoyage privé, public et industriel
Traitement de déchets spéciaux
Location de containers

Lamesch est votre partenaire professionnel pour la gestion de tous les déchets. Notre défi est d'apporter des solutions globales performantes et durables qui favorisent la valorisation et le recyclage.



LAMESCH S.A.
12, Z.I. WOLSER 2 - B.P.75 L-3201 BETTEMBOURG
TÉL. : +352 52 27 27 -1 FAX : +352 51 88 01
LAMESCH@LAMESCH.LU WWW.LAMESCH.LU